

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 19 (1971)

**Artikel:** L'église du prieuré de Russin  
**Autor:** Bonnet, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728410>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE RUSSIN

par Charles BONNET

## PRÉFACE



*Il y a plusieurs façons de considérer l'archéologue. Ce peut être le doux rêveur, perdu pour les réalités présentes et qui ne vit heureux qu'au contact des mondes disparus, ressuscités par son imagination. Ce peut être l'indiscret violateur du sol et de ses secrets inutiles. Ce peut être le gêneur, dont l'entrepreneur ou le chef de chantier craint l'intervention intempestive, cause de retard et de dépenses supplémentaires.*

*L'exemple de l'intervention des archéologues à Russin prouve qu'on peut les voir dans une optique bien différente parce que plus positive.*

*Voilà donc le temple du village de Russin, un peu à l'écart du trafic ; monument que rien ne désignait à l'attention des touristes en mal de vieilles églises, avec sa façade très XIX<sup>e</sup> siècle et son clocher plus touchant que beau. Ce temple, il n'avait pas eu l'honneur d'une étude, sinon à cause d'une chaise de Calvin égarée là. Il payait si peu de mine que la Commission des monuments et des sites ne l'avait pas jugé digne d'être classé.*

*Or voilà que, profitant d'un projet de restauration profonde de l'intérieur de ce sanctuaire, l'archéologue est intervenu, a ouvert un chantier, a bloqué pendant plusieurs mois les travaux de restauration, suscitant d'abord l'impatience des paroissiens, mobilisant toute une équipe de fouilleurs dont on ne comprenait pas bien l'intérêt qu'ils trouvaient à décrépiter des murs et à râcler la terre.*

*Et cet archéologue et cette équipe, tout à la fois doux rêveurs, violateurs et gêneurs, ont ouvert devant les yeux stupéfaits des Russinois une porte sur le passé de ce coin de terre. Un passé inattendu, que de rares textes anciens connus des seuls spécialistes pouvaient faire espérer, mais que la minutie des analyses de mortier et du dégagement d'un fantôme d'abside ou de squelettes nombreux rendait saisissable par tout un chacun.*

*Du même coup, l'archéologue a révélé, là comme partout, un autre aspect de sa vocation. Il donne à une communauté – non seulement celle des paroissiens, mais celle de tous les habitants de la commune – un sujet de fierté, en leur démontrant, preuves en*

*mains (c'est la raison des visites organisées pendant les fouilles), la dignité d'un passé oublié, fait de la succession d'églises modestes mais aux dimensions humaines, de squelettes gisants d'où s'illustre la continuité d'un peuplement, d'objets sans grand éclat mais bien de chez nous. Bref, l'archéologue – ici Charles Bonnet, travaillant dans le cadre du Service cantonal d'archéologie – ressuscite un passé dont il fait présent (j'écris à dessein ce mot à double sens) au Russin d'aujourd'hui.*

*Je suis bien certain, d'autre part, que le Russinois de 1971 qui consultera et conservera le rapport sur les fouilles de 1970 dans le temple en retirera un autre sujet de fierté, en se rendant compte que l'étude qui y est faite dépasse largement le cadre villageois et communal. Car les constatations faites là, au prix d'un travail tout d'amoureuse minutie, elles s'inscrivent au bénéfice de l'histoire genevoise, de l'histoire de l'Eglise, de l'histoire de l'art et de la technologie.*

*Le nom de Russin a pris, grâce aux fouilles retardatrices mais fécondes, et prendra, grâce à l'étude de Charles Bonnet, un poids nouveau, parce qu'on saura comment s'est développée, sur le bord rhodanien de la terrasse du Mandement, une petite communauté chrétienne, entourée de quelques « feux », d'un hameau devenu village, et qu'on saura aussi de quelle manière les fluctuations d'une histoire tour à tour axée sur Rome et sur Genève se sont traduites dans l'expression architecturale de ce sanctuaire rebâti et modifié.*

*Puisse la leçon de Russin être entendue par d'autres communes, réalisant ce qu'une dissection bien conduite de leur sol peut apporter à une prise de conscience de leur propre nature, comme à un prestige bien compris.*

*Prof. Marc-R. SAUTER  
archéologue cantonal*

## INTRODUCTION

Cette étude, consacrée à l'église du prieuré de Russin, est le résultat d'une campagne de fouilles menées en 1970 par le Service cantonal d'archéologie. La Commission des monuments et des sites, dont dépend ce service, manifeste beaucoup d'intérêt pour notre activité et l'appui financier des autorités est déterminant pour l'ensemble de nos recherches. La fouille de l'église de Russin prend une place importante dans le cadre d'une meilleure connaissance du passé genevois. Elle démontre que malgré une très grande simplicité architecturale, un édifice, analysé comme il le faut, se révèle une source de documents dont l'exploitation peut encore beaucoup apprendre.

Le professeur M.-R. Sauter, archéologue cantonal, nous a aidés par ses conseils, et notre travail, placé sous sa responsabilité, a largement bénéficié de son expérience scientifique. Je voudrais aussi exprimer mes remerciements au professeur H.-R. Sennhauser qui a mis à notre disposition ses connaissances de médiéviste et d'archéologue, nous guidant pour les fouilles comme pour leur publication. Il me faut associer à la présentation des fouilles de Russin tous ceux qui ont permis la réussite de cette tâche délicate. C'est avant tout les membres du Service cantonal d'archéologie, M<sup>me</sup> F. Plojoux et M. G. Deuber qui se sont occupés avec compétence des relevés et de leurs encrages; quant aux photographies, elles sont dues à M. J.-B. Sevette. Toutes les sépultures de l'église ont pu être fouillées grâce à l'intervention de l'Institut d'anthropologie dirigé par le professeur M.-R. Sauter<sup>1</sup>. La bonne volonté des nombreuses personnes venues à notre aide a été un encouragement et nous a donné l'occasion d'élargir les compétences de l'équipe de base<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Nous remercions pour leur collaboration M<sup>lle</sup> H. Kaufmann, chargée de cours, M. L. Chaix, assistant, M<sup>mes</sup> Kerchenbaum et Petrovic, MM. Doustin et Bréguet, étudiants.

<sup>2</sup> Toute la documentation d'archives est le fruit d'une recherche de M<sup>me</sup> M.-T. Coullery, conservateur adjoint des Collections Baur, de M<sup>lle</sup> R. Loche, assistante-conservateur au Musée d'art et d'histoire, et de M. M. Grandjean, archiviste. M. P. Bertrand, historien, nous a fourni les références d'un acte notarié de 1425. L'analyse de certains mortiers est en cours au laboratoire des matériaux pierreux de l'EPFL à Lausanne sous la direction de M. V. Furlan. Sur le terrain,

Les fouilles ont débuté le 23 mars 1970 pour se terminer à fin juin. Quelques travaux complémentaires ont été effectués en juillet et août de la même année puis au printemps de 1971. Quatre terrassiers furent employés le premier mois, un seul les mois suivants<sup>3</sup>.

Nous avons fouillé systématiquement à l'intérieur de l'église. A l'extérieur le terrain privé qui entoure le bâtiment sur trois côtés n'a pas pu être étudié.

Pour compléter la publication des fouilles, M<sup>lle</sup> H. Kaufmann, chargée de cours, et M<sup>me</sup> Kerchenbaum, étudiante, nous fournissent un premier rapport anthropologique. L'ensemble des squelettes retrouvés dans l'église est en cours d'étude à l'Institut d'anthropologie. Le Dr G. Amberger, géologue cantonal, dans un aperçu géologique de la région, précise la morphologie des terres de Russin. Je tiens à remercier ces trois spécialistes pour leur collaboration. De tels compléments enrichissent la documentation et donnent une idée des nombreuses recherches qui peuvent se développer parallèlement à nos investigations.

## I. HISTOIRE DE L'ÉGLISE ET DU PRIEURÉ

Les deux premières mentions concernant l'église de Russin (Rucins, Russins ou Ruscinus) datent de l'épiscopat de Guy de Faucigny (1078-1120). Sans qu'il soit possible de préciser exactement l'année, on peut penser que c'est à la fin du XI<sup>e</sup> siècle que les donations ont eu lieu. L'un des textes<sup>4</sup> rappelle que « Gotescauld et Magnerius, frères, du consentement de leurs femmes et de leurs enfants et avec l'approbation de l'évêque Guy et du doyen Victor, donnent à Cluny et à Saint-Victor de Genève l'église de Russin, dans le Comté Equestre, ainsi que les droits du cimetière et autres appartenant à la dite église. Ils concèdent en outre à Saint-Victor le droit d'usage sur les forêts, prés, champs et cours d'eau appartenant aux donateurs. »

La seconde mention<sup>5</sup> concerne la donation de l'évêque Guy au monastère de Saint-Victor de plusieurs églises, droits et redevances. Saint-Laurent de Russin fait partie des biens qui vont augmenter « les propriétés du glorieux martyr saint Victor ».

Il faudra attendre plus d'un siècle (le 22 janvier 1217) pour qu'un acte nous assure l'existence d'un prieuré à Russin. Il s'agit encore d'une donation<sup>6</sup>: « Etienne

notre travail a bénéficié de l'aide de M<sup>lle</sup> F. Hug, dessinatrice, de M<sup>lles</sup> M.-C. Nierlé, D. Sauthier et de MM. Aquillon et Vincenti, collégiens. M. H. Courvoisier, architecte, de l'Institut du Leuen à Zurzach dirigé par le professeur H. R. Sennhauser, nous a aidés dans certaines analyses de maçonneries, nous fournissant de nouvelles conclusions. Grâce à l'amabilité de M. J.-P. Wisard du Cadastre de Genève, notre quadrillage a été établi avec précision.

<sup>3</sup> Notre gratitude va à la maison Ed. Cuénod qui a mis à notre disposition une main-d'œuvre dont l'entreprise a besoin durant cette période de plein emploi.

<sup>4</sup> Régeste genevois (RG). Genève, 1866, n<sup>o</sup> 235.

<sup>5</sup> R. G., n<sup>o</sup> 237: « In uilla Rucins altare S. Laurenti similiter. »

<sup>6</sup> R. G., n<sup>o</sup> 559.



Fig. 1. Vue générale.

de Commugny, du consentement de son frère Pierre et de ses sœurs, cède au prieur de Russin, moyennant huit livres genevoises, le nommé Richaumont de Russin, avec son tènement et ses héritiers; l'acte est corroboré par le sceau du chapitre de Genève et par celui de Saint-Victor. Témoins: Thomas, curé, Gérold, métral, Cuano, moine de Chésery et recteur de l'église de Russin, Guy, prêtre de Russin, etc. »

Jacob, prieur de Russin et moine de Saint-Victor, ratifie en 1284 une transaction<sup>7</sup> entre le prieur de Saint-Victor et noble dame Marguerite, veuve de Guillaume, seigneur de Viry. La noble dame pourvoira à l'entretien d'une écluse faite « dans l'eau de Viry ».

Quelques actes du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle nous fournissent d'autres renseignements. En 1394, on donne 20 sols à la confrérie du Saint-Esprit à Russin<sup>8</sup>. En 1425, à l'occasion de la vente d'une cave à la même confrérie<sup>9</sup>, on apprend qu'un sentier menant

<sup>7</sup> R. G., n° 1200.

<sup>8</sup> Archives d'Etat, Genève (AEG), Jean Bailly, notaire, t. I, p. 11, 316-32.

<sup>9</sup> AEG, Humbert Perrod, notaire, vol. I, folios 64B-64D ...*videlicet quendam citurnum ipsius Raymondi venditoris situm in villa Russini contiguum et juxta dictam parochialem ecclesiam ex parte venti et juxta viam publicam seu semitem tendentem a cimisterio dicte ecclesie per antedictum citurnum retro domum, curati predictae ecclesie seu ecclesiam predictam ex bore affrontatur domuii et citurno predictae ecclesie a superiori parte cuidam alteri citurno dicti Raymondi venditoris ab occidente seu juria.*

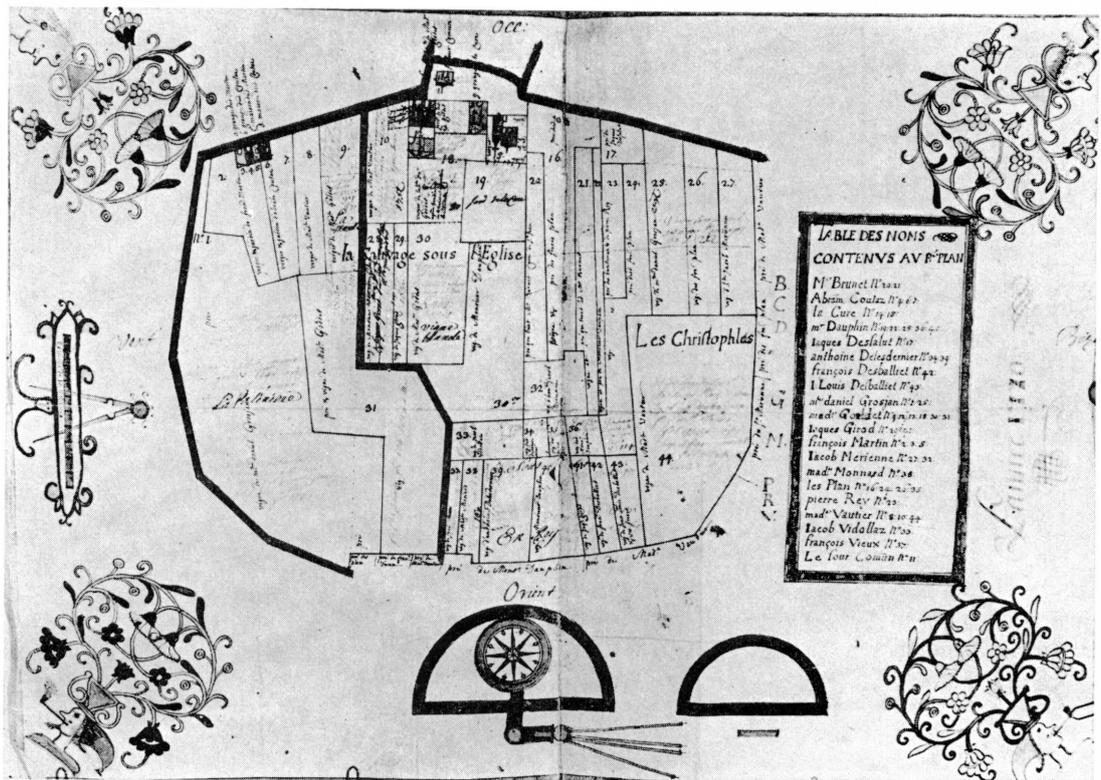


Fig. 2. Cadastre de 1770. A.E.G. B 14.

au cimetière contourne « la maison du curé de cette église soit jusque derrière cette église, du côté de bise, en face de la cure et de la cave de l'église, du côté d'en haut... ». La situation topographique définie par ce texte n'est pas très claire mais il semble qu'au moins trois caves (celliers) se trouvaient dans cette région. Il y a encore la transaction <sup>10</sup> « au sujet d'une pièce de talte et vigne entre Guillaume Argand, prieur et les procureurs de la confrérie de la communauté de Russin d'une part, et Janin Bastard, du même lieu ».

Les visites épiscopales apportent de précieux renseignements à l'étude architecturale; elles précisent également l'importance de l'église par rapport au nombre des feux du village. En 1412, le jour de la visite de l'évêque <sup>11</sup> à la paroisse de Russin, on compte vingt feux valant vingt florins. Il y a un bon curé mais il manque à l'église un psautier, un graduel et un clocher, il faut également réparer « l'image du crucifié ». Ce sont les paroissiens de Russin qui devront effectuer ces travaux. On constate qu'il n'existe pas ou plus de clocher. Certains clochers-porches de notre région peuvent

<sup>10</sup> AEG, Humbert Perrod, notaire, vol. VII, t. IV, p. 203.

<sup>11</sup> AEG, visite épiscopale de 1411-1413, f<sup>o</sup> 81 recto, *Apud Russins*.

avoir été bâtis au xv<sup>e</sup> siècle et ne semblent pas toujours faire partie du plan original. Cette demande de l'évêque marque peut-être son désir de voir s'édifier un tel clocher.

La visite de 1443-1445<sup>12</sup> est beaucoup plus détaillée. Malheureusement, le début du texte est illisible. On y parle de la création d'une fenêtre et d'un petit toit, suit une longue liste d'objets à modifier, à acheter ou à inventorier. « Avant Pentecôte, la fenêtre vitrée qui est au-dessus de l'autel doit être réparée... De même avant la fin de l'année, que l'on fasse un pavement de bois ou de pierre dans le chœur et avant 2 ans, dans toute l'église. De même, avant la fête de la Toussaint, que l'on mure toutes les fenêtres non nécessaires et que les autres soient fermées avec de la toile ou du verre et que l'église soit blanchie. De même, avant la fête de Saint-Michel, que soit murée la porte au milieu de l'église où il y avait eu une chapelle et que tous les cofres (*arche*) soient enlevés et que, une fois les cofres enlevés, là, soient posés les sièges pour les femmes. »

Selon toute vraisemblance, la chapelle dont il est question doit être l'annexe latérale nord. Cette annexe a été repérée grâce à l'ouverture percée « au milieu de l'église » et nous avons retrouvé sa porte murée. Le passage semble bien avoir été condamné après la visite et l'embrasement transformé en niche. La battue marquait la limite du bourrage et un enduit blanc était posé sur toute la surface visible du retrait. On peut se demander si les sièges prévus pour les femmes ont été installés dans cette petite niche ou bien plutôt devant celle-ci. Le retrait de l'ancien passage vers la chapelle latérale a sans doute disparu après la Réforme. Il est possible que ce soit au moment de l'établissement d'une baie qui se trouve au-dessus.

En 1481-1482<sup>13</sup>, l'évêque demande « ...qu'ils (les paroissiens) fassent faire un avant-toit devant la grande porte de Saint-Laurent... de même il est enjoint au curé de faire réparer, avant une demi-année, le chœur à côté de l'autel avec de bonnes poutres, au niveau du plancher fait dans le chœur lui-même... Et en plus qu'il soit empêché dorénavant aux dits paroissiens sous peine d'excommunication de permettre à leurs animaux d'aller et venir à travers leur cimetière et par-dessus le cimetière lui-même... ». Il est encore fait mention d'une chapelle « sous le vocable du Saint-Esprit et qui est annexe<sup>14</sup> de l'église paroissiale dont sont recteurs le curé, pour la moitié et Théobald Brunet pour l'autre moitié, à qui on a enjoint de desservir ou de faire desservir, selon l'acte de fondation [oublié?] et que avant un mois, ils s'informent de cet acte de fondation ».

On peut souligner que le curé a charge du chœur et de la moitié de la chapelle du Saint-Esprit – les paroissiens, eux, devant faire un avant-toit devant la porte – et

<sup>12</sup> AEG, visite épiscopale de 1443-1445, f<sup>o</sup> 27 v., *Russinum*.

<sup>13</sup> AEG, visite épiscopale de 1481-1482, f<sup>o</sup> 58 v.-59 v.

<sup>14</sup> Voir pour les « obligations des paroissiens », J.-E. GENEQUAND, *La visite pastorale de Saint-Gervais en 1446*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XIV, 1<sup>er</sup> livre, 1968, pp. 15 et suiv.

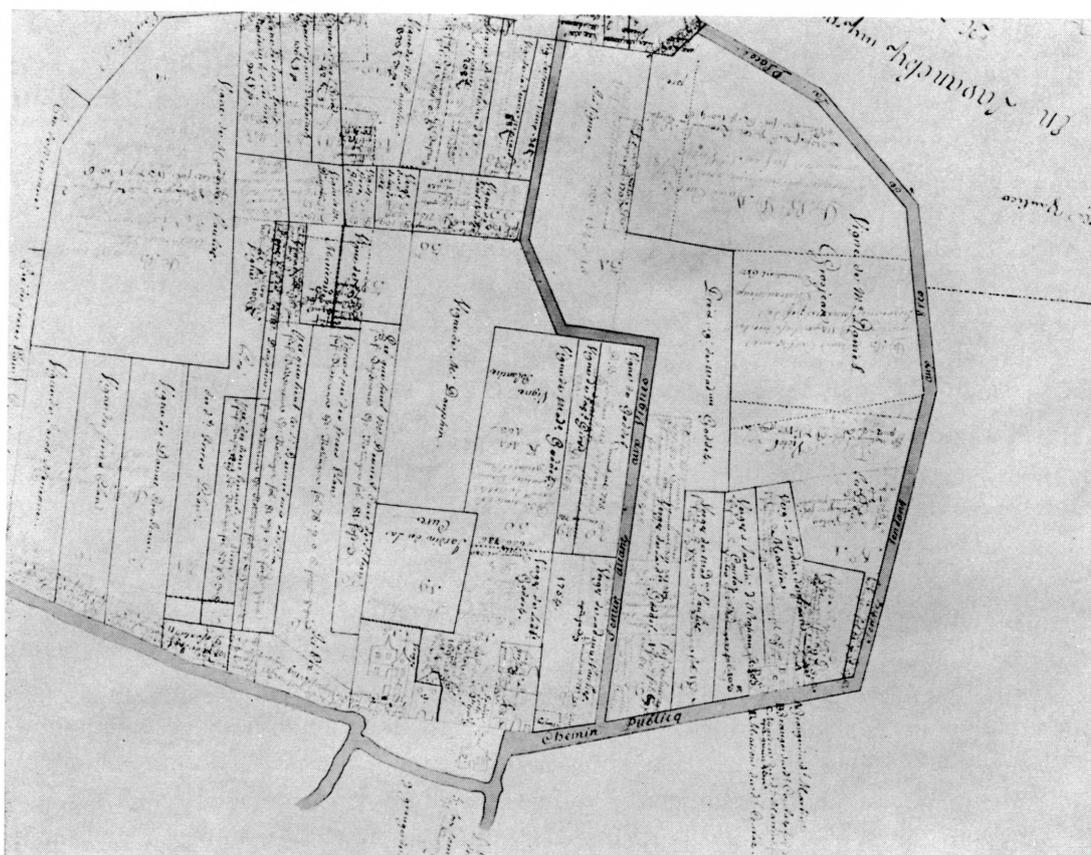


Fig. 3. Extrait du cadastre de 1714 conservé à la mairie de Russin.

Théobald Brunet, le devoir de suivre un acte de fondation concernant la chapelle, sans doute abandonnée à cette époque. On comprend mieux pourquoi les transformations apportées à l'église sont souvent partielles; elles dépendaient du propriétaire<sup>15</sup>. Les modifications dans le chœur pourraient avoir été l'une des tâches du clergé alors que la nef comme le cimetière restait sous la responsabilité des paroissiens. Cette impression est confirmée dans un texte de 1518<sup>16</sup>; on réclame « avant deux ans aux paroissiens de faire rembourrer et repoutre la nef de leur église dans la partie postérieure sous le toit ».

Le prieuré n'a pas subsisté jusqu'à la Réforme<sup>17</sup>. Certains établissements éloignés, perdant de leur importance, étaient repris par l'abbaye-mère ou par un

<sup>15</sup> On peut se demander si cette annexe est la construction située au nord de l'église ou s'il s'agit d'une annexe dans le sens juridique du terme. Dans la visite de 1443-1445 le vocable de la chapelle n'est pas donné.

<sup>16</sup> AEG, Visite épiscopale 1516-1518, f° 353 v.-354.

<sup>17</sup> J. G. B. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, supplément, 1872, p. 118.

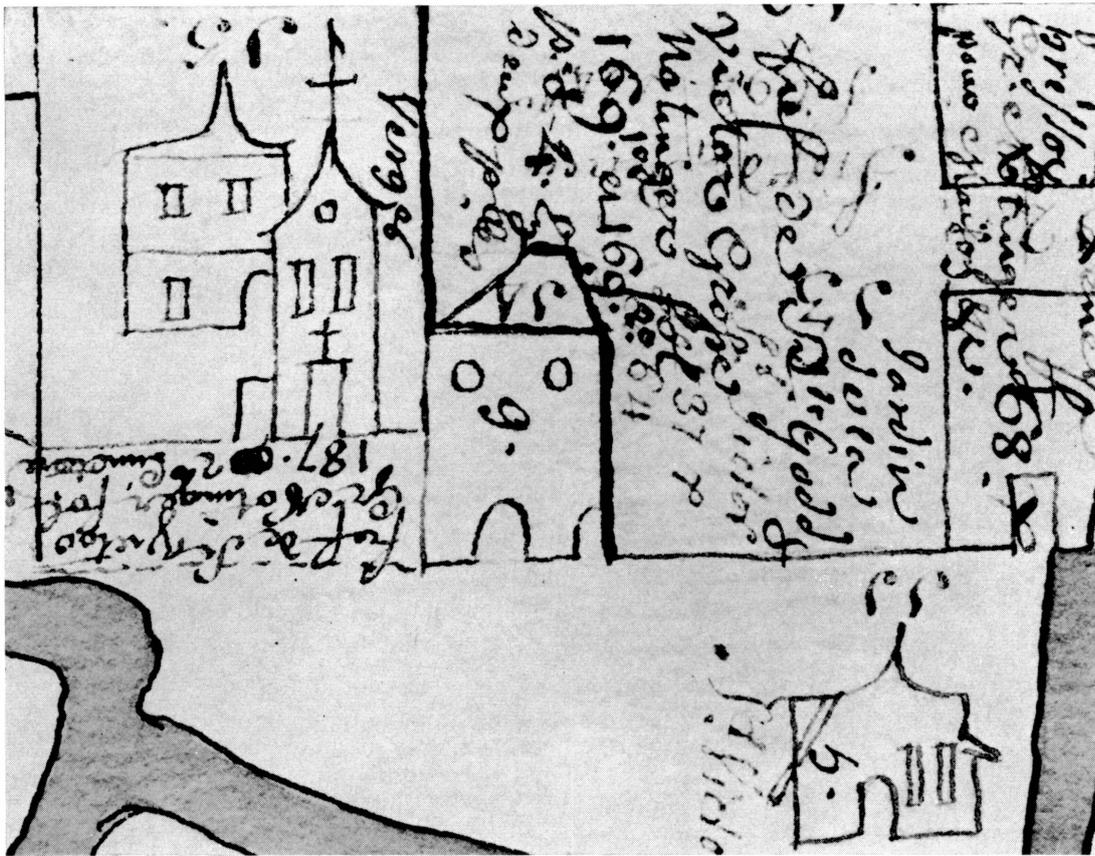


Fig. 4. Détail du cadastre de 1714.

autre prieuré. La paroisse de Russin ne faisait pas partie du Mandement de Peney et les biens du prieuré vont dépendre directement de Saint-Victor. Après la Réforme, l'église est prise en charge par la République de Genève. L'arrivée des troupes bernoises au début de l'année 1536 permet au Conseil général de passer officiellement au culte réformé. On impose le changement aux paroisses rurales et cela non sans difficulté. Les droits et juridictions des territoires occupés sont d'une grande complexité. Leur dépendance des autorités féodales et ecclésiastiques les plus diverses rendent l'organisation difficile. Les prêtres préfèrent changer de pays plutôt que de se convertir et les prédicateurs français les remplaçant ne sont pas toujours acceptés par les paroissiens. « En 1544, celui de Russin est rossé par les paysans de l'endroit. »<sup>18</sup>

Cette situation confuse favorise bientôt une véritable guerre ouverte. Les autorités responsables du Pays de Gex font murer les portes des temples protestants. Les ouvriers sont également chargés de ce travail à Russin mais les paysans les en

<sup>18</sup> *Op. cit.*, supplément, p. 138, note 3.

empêchent. La révocation de l'Edit de Nantes confirme la fin du culte réformé et l'église redevient catholique. En 1749, le traité de Paris laisse la propriété du village de Russin à Genève, avec la clause que la messe continue à y être célébrée. Il n'y a à cette époque que trois maisons catholiques dans la paroisse.

A la Révolution, les villageois reprennent possession de leur église. Ce dernier changement rend le sanctuaire aux réformés qui, en 1843, le font complètement rénover en style néo-gothique.

## II. SITUATION

Dominant le lit du Rhône et celui de l'Allondon, le village de Russin jouit d'une situation exceptionnelle. Près de l'église, la vue est très étendue puisque l'on distingue une partie de la ville de Genève et les villages de Bernex, d'Aire-la-Ville, de Cartigny et d'Avully. Un espace quadrangulaire est délimité au milieu de l'agglomération<sup>19</sup> par quatre chemins. Cette caractéristique pourrait indiquer un plan d'aménagement antérieur à l'époque médiévale, peut-être appartenant aux temps romains.

Si l'on en croit l'acte notarié de 1425<sup>20</sup>, dans lequel on mentionne trois celliers proches de l'église, on peut penser que le vignoble est très ancien. Planté en forte pente du côté du levant, il est réputé pour sa qualité. Vers le nord-est, une plaine de terres légères donnait aux habitants la possibilité de cultiver des céréales dans de bonnes conditions.

On a construit l'église sur les bords du plateau; elle n'est pas orientée, mais dirigée vers le sud-est. Sans doute pour des raisons topographiques, on a adopté cette solution plus commode. Il aurait fallu préparer une large terrasse pour pouvoir bâtir dans le sens est-ouest, soit presque perpendiculairement à la pente. Cette orientation peu traditionnelle n'est pas un exemple unique. De très nombreuses églises du canton ne sont pas exactement placées selon l'axe est-ouest<sup>21</sup>.

De manière à faciliter la compréhension de la partie descriptive de ce texte, nous avons adopté pour l'église l'orientation habituelle. Nous laissons donc au lecteur le soin de faire les corrections nécessaires.

## III. LES FOUILLES

### 1. Introduction

Au cours de l'année 1970, l'église de Russin devait être entièrement restaurée. L'architecte responsable de ces travaux avait prévu d'abaisser le niveau du sol de plus de 2 mètres. Une salle de réunion aurait été aménagée dans le sous-sol. Sur le

<sup>19</sup> Voir fig. 5.

<sup>20</sup> V. supra p. 9, note 9.

<sup>21</sup> Voir les plans comparatifs de la fig. 57.



Fig. 5. Plan de situation.

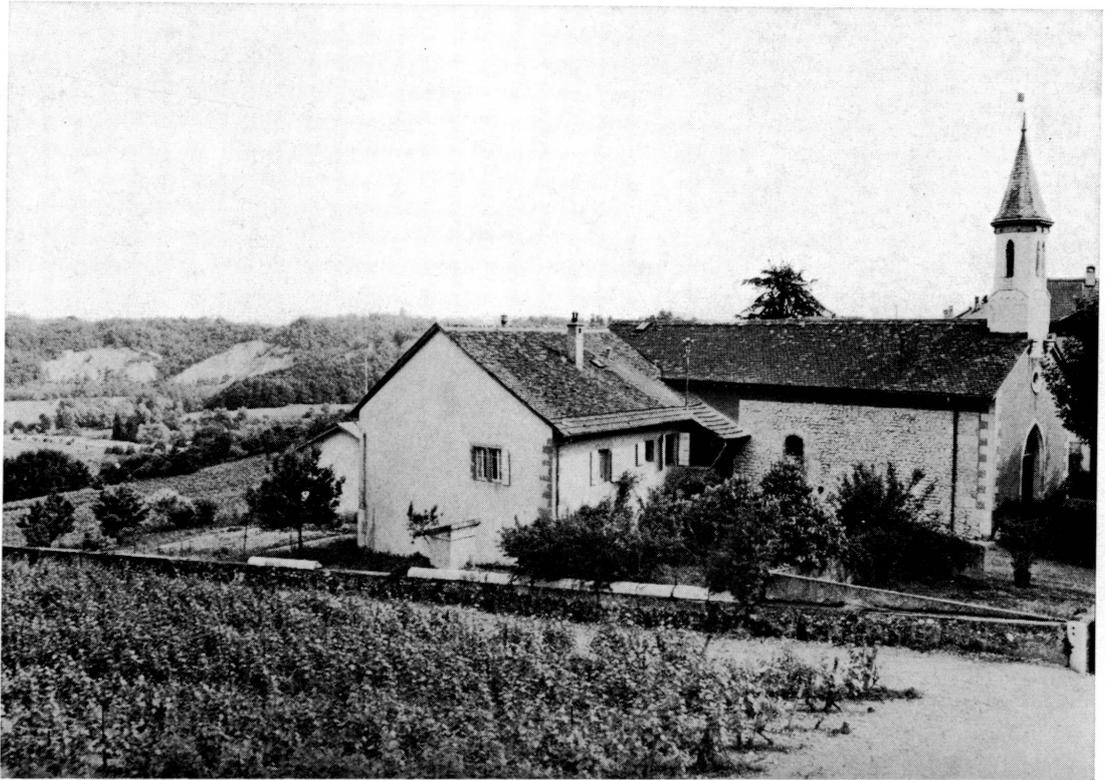


Fig. 6. Vue générale de l'église et de la cure.

plan archéologique, les couches correspondant aux édifices plus anciens auraient disparu. Profitant des réfections, nos recherches devaient être entreprises au plus vite, puisque nous avons la possibilité d'étudier de manière systématique un sanctuaire très ancien de la campagne genevoise.

L'intervention du Service cantonal d'archéologie a retardé quelque peu la fin des travaux de rénovation. Mais la compréhension des paroissiens et la collaboration qui s'est instaurée avec l'architecte R. Lappert ont permis de mener à bien une fouille riche d'enseignements.

Les études consacrées au village de Russin et à son église ne nous ont pas beaucoup aidés pour les recherches archéologiques et architecturales. L'historien J.-G.-B. Galiffe, dans son ouvrage consacré à Genève<sup>22</sup>, mentionne plusieurs fois Russin, mais il aborde surtout les questions historiques. Un article de L. Blondel<sup>23</sup>

<sup>22</sup> J.-G.-B. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, 1869, p. 72 et note de la p. 73, suppl., 1872, notes des pp. 3, 18, 22, 64, 95, 138, 151, 155, 156, et pp. 5, 63, 86, 95, 118, 133, 134, 150, 151.

<sup>23</sup> L. BLONDEL, *Le temple de Russin et ses souvenirs calviniens*, dans *Almanach paroissial de l'Eglise nationale protestante de Genève*, 1931, pp. 50-54.

précise ces renseignements et s'attache aux vestiges postérieurs à la Réforme. On peut rappeler encore les notices où l'église et le village sont signalés<sup>24</sup>.

C'est surtout par l'analyse préalable du bâtiment et par la connaissance des textes d'archives que nous avons acquis la certitude qu'il existait de larges possibilités d'investigation dans ce bâtiment, complètement transformé en 1843 dans le style néo-gothique.

## 2. Méthode

En 1843, le sol de l'église a été exhaussé d'environ un mètre. La fouille a débuté par l'évacuation de ces déblais accumulés au cours des transformations du siècle dernier. L'examen de ce remplissage nous a permis d'inventorier des éléments architecturaux appartenant aux fenêtres de la deuxième église retrouvée, une clé, ainsi qu'un bénitier de molasse qu'il faut rattacher à la deuxième époque catholique de Russin.

Le sol de briques utilisé après 1685 nous a donné une limite bien datée. Dès ce niveau, les excavations ont été menées par carrés de part et d'autre d'une banquette axiale. Malheureusement, la stratigraphie ainsi établie n'a pas fourni de résultats. Les couches d'occupation n'étaient pas claires et la faible épaisseur de terre démontrait que le niveau du sol n'avait guère changé au cours des siècles.

Les rares objets inventoriés au-dessous du carrelage appartiennent au XVI<sup>e</sup> siècle. On a pu constater ainsi que les strates remaniées par les sépultures et par les aménagements des planchers, puis du carrelage, ne peuvent être prises en considération pour notre recherche.

La fouille en profondeur du chœur rectangulaire a permis de dégager plusieurs sépultures de la première église. Aucun mobilier n'est apparu. Les couches de terre argileuse du sol naturel retrouvées dans le chœur et les graviers morainiques sous la nef ont marqué la limite inférieure des excavations. Sous les sépultures, le sol semblait vierge de toutes traces d'occupation.

Relevés à l'échelle 1 : 20, les plans et les élévations sont des documents de base précis. L'analyse des maçonneries, liée aux travaux de relevés, a permis de compléter les dessins par les limites des époques de construction et de restaurations. Des plans

<sup>24</sup> GAUDY-LEFORT, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 2<sup>e</sup> éd., 1849, pp. 206 et 207. — B. REBER, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901, p. 44.

Ch. L. PERRIN, *Communes genevoises*, Genève, 1905 (Russin, pp. 135-136). — *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1921-1934, Russin.

J. F. ROULLER, *Châteaux et sanctuaires en terre genevoise*, Genève, 1944, pp. 38-39.

P. BERTRAND, *La très curieuse histoire de l'humble église de Russin*, dans la *Tribune de Genève* du 6 mars 1970.

W. DEONNA, *Les chaises de Calvin*, dans *Genava*, t. XXI, 1943, pp. 112 et 113.

P. F. GEISENDORF et M. DOMINICE, *Temples de la campagne genevoise*, Genève, 1955, p. 16.



Fig. 7. L'entrée de la cure est déplacée. Autrefois on entrait par la porte inférieure.

ont été dressés à plus grande échelle, pour certains éléments d'architecture (1 : 10) et pour les objets.

Un essai de relevé photogrammétrique entrepris pour la paroi orientale du chevet<sup>25</sup> n'a pas donné de résultats concluants. Le dessin des pierres de rivière noyées dans le mortier pose un problème de nettoyage et de photographie qui n'est pas entièrement résolu. Si l'on peut attendre un schéma de travail utile, en aucun cas la photogrammétrie ne peut supprimer l'analyse des maçonneries et l'étude sur le terrain. Il y a donc actuellement un problème de prix de revient pour une paroi facile d'accès qui détermine le choix d'une méthode de relevé conventionnelle.

<sup>25</sup> Voir fig. 40.

#### IV. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

##### 1. Première époque d'occupation

Les vestiges architecturaux d'une première époque d'occupation, antérieure au sanctuaire primitif, ont été découverts sous les fondations de l'église. L'orientation des murs comme le type de la maçonnerie n'a rien de comparable aux bâtiments postérieurs. L'extension des éléments repérés semble indiquer qu'il s'agit d'une construction assez importante débordant largement les limites des édifices reconnus (fig. 8).

Deux murs de pierres roulées traversaient de biais la surface fouillée. Ils ne sont pas parallèles et pourraient appartenir à deux étapes de construction. L'un d'eux, de 34 cm de largeur, passait sous la nef, il a été sectionné et presque entièrement détruit par les sépultures installées plus tard. Ses deux extrémités permettent pourtant de reconstituer son tracé. L'autre, plus large (52 cm), se trouve sous les fondations du chœur rectangulaire et de l'abside. Cette situation et la couche de terre argileuse qui le recouvrait prouvent l'existence d'une période d'abandon avant la construction de la première église.

Les deux murs sont établis sans mortier à l'aide de pierres de rivière. Quelques galets plats sont posés de champ de part et d'autre <sup>26</sup>. Les pierres semblent avoir été

<sup>26</sup> Cette caractéristique et l'aspect général de la maçonnerie peuvent être comparés à certains murs des « villae » de Mornex (Satigny) et de Bernex.

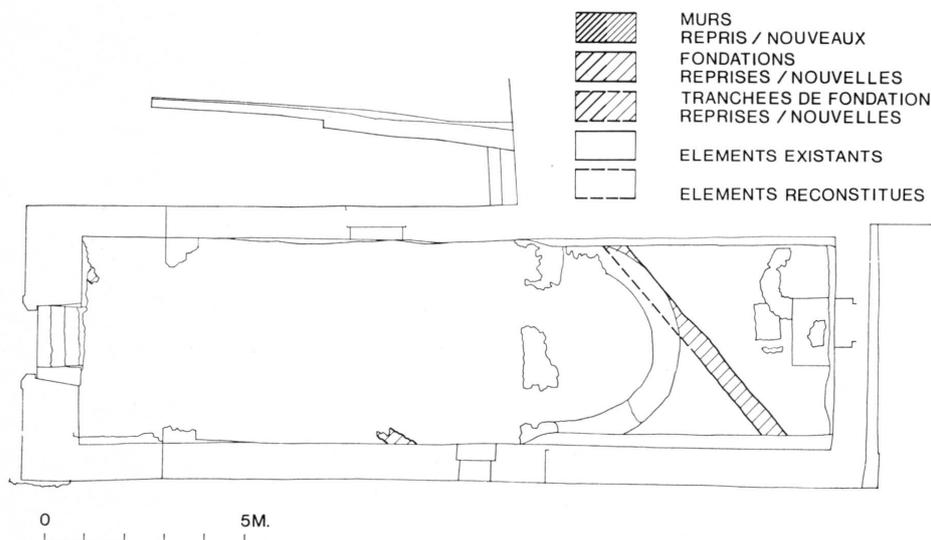


Fig. 8. Première époque d'occupation. Plan schématique.

rangées dans une tranchée de fondation et l'aspect de l'élévation n'est pas connu. On a réutilisé quelques fragments de tuiles à rebords de type romain (*tegulae*) pour compléter la fondation du mur passant sous le sol de la nef. Une fosse a été fouillée sous les fondations du mur latéral nord. Un minuscule tesson de céramique imitée de la «*terra sigillata*», a été retrouvé là et nous donne le seul indice chronologique certain.

L'étude approfondie des restes de cette première époque d'occupation devrait être entreprise à l'extérieur de l'église. Nous pouvons supposer que nous sommes en présence de clôtures ou d'un système de terrasses appartenant à des constructions situées au sud du village actuel. Il est à remarquer que les deux murs ne sont pas parallèles, il est donc difficile de les associer au même ensemble. Le désaxement par

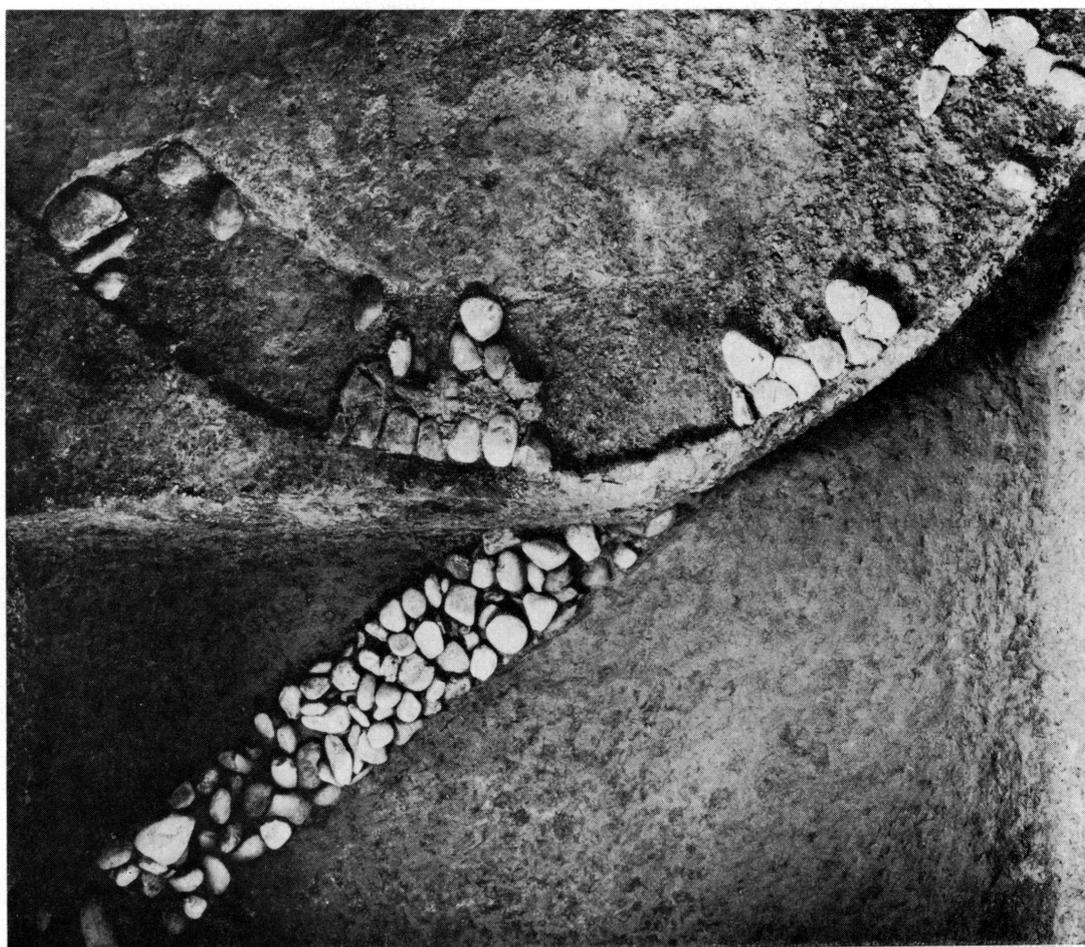


Fig. 9. L'abside de la première église et segment d'un mur plus ancien.

rapport à la pente <sup>27</sup>, les dimensions des murs et les éléments de chronologie relative devraient exclure dans cette zone l'hypothèse d'un édifice chrétien antérieur à la première église. Nous sommes plutôt en présence d'un établissement romain dont il reste à définir l'ampleur.

## 2. La première église

Le plan de la première église est d'une grande simplicité, il présente une nef unique terminée à l'est par une abside semi-circulaire. Les proportions générales, le type des ouvertures et l'appareil des murs montrent une architecture rurale qui devait être courante aux époques préromanes. Nous n'en possédons que bien peu d'exemples conservés dans le canton de Genève, mais à 3 km au nord-ouest de Russin, la chapelle de Malval <sup>28</sup> est semblable en plusieurs points. La proximité de cet édifice, connu au XI<sup>e</sup> siècle, mais sans doute antérieur, prouve bien que de nombreuses églises ont été bâties en des temps que l'on pensait très troublés.

Les recherches systématiques effectuées dans le bâtiment ont été facilitées par l'état de conservation exceptionnel des murs latéraux. Les travaux de nettoyage des parois intérieures et extérieures nous ont permis de retrouver les murs plus anciens sous l'enduit du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux fenêtres de ce premier état ont également été dégagées, ainsi qu'une porte donnant accès vers le sud (fig. 10).

L'abside est plus large que profonde, pourtant l'espace précédant son arc a plus d'un mètre de longueur. L'épaisseur de son mur est inférieure à celle des maçonneries de la nef et l'on comprend mal pourquoi le chœur, qui devait être voûté, est moins bien étayé que le reste de l'église charpentée. Il est possible qu'au-dessus de l'assise encore en place la fondation ait été plus large et que l'épaisseur du mur soit ainsi mieux adaptée. <sup>29</sup>

Ne disposant pas d'un terrain parfaitement horizontal, les constructeurs ont établi deux assises supplémentaires pour les fondations de l'abside. Seule, la première assise est encore partiellement en place. Nous avons retrouvé sa tranchée de fondation qui complètent quelques pierres liées au mortier. L'assise est interrompue de chaque côté avant sa jonction avec les murs latéraux de l'église. La deuxième couche de pierres devait avoir une disposition presque analogue, l'interruption étant un peu plus proche des murs de la nef. Sa position nous est restituée au sud par une différence de la compacité et de la couleur du sol. On distingue même l'interruption

<sup>27</sup> Voir le même type d'orientation à Bernex. D. PAUNIER, *L'établissement gallo-romain de Bernex*, dans *Helvetica Archaeologica*, n° 1-1970, pp. 12 à 15.

<sup>28</sup> L. BLONDEL, *Un prieuré inconnu : le temple de Malval*, dans *Genava*, n. s., t. XII, 1964, pp. 107-121.

<sup>29</sup> Les fouilles du Service cantonal d'archéologie effectuées en 1971 à Collonge-Bellerive nous ont permis d'observer une différence d'épaisseur au niveau des fondations de l'abside. La première assise était moins large que les assises suivantes.

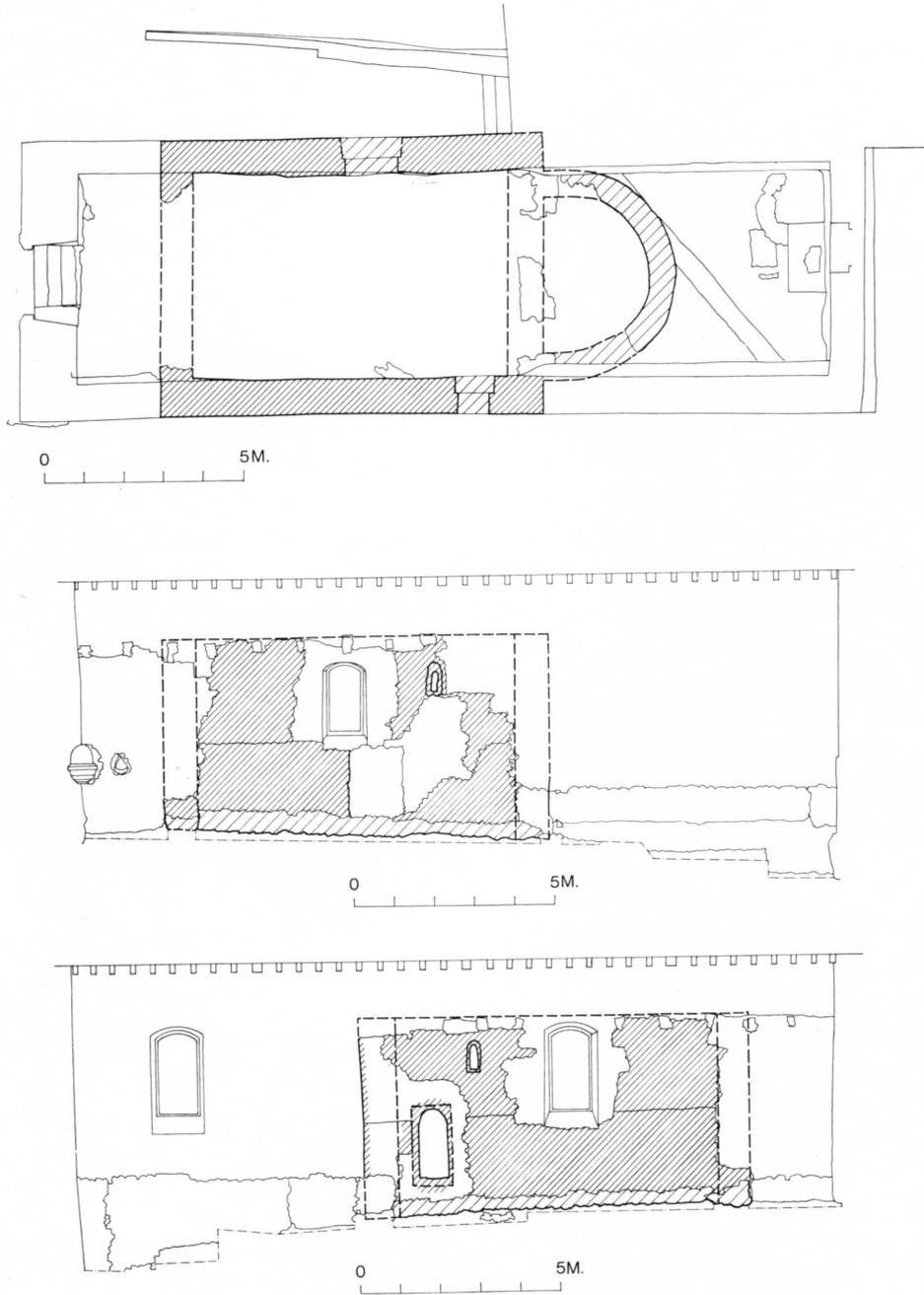


Fig. 10. Première église. Schéma du plan et des élévations intérieures nord et sud (pour la légende voir p. 19)

de l'assise grâce à une marque plus claire de la terre. L'épaulement de l'abside apparaît de manière précise puisque, du côté méridional, l'extrémité du mur latéral de la première église est conservée sur près de 4,50 m de hauteur. Deux couches d'un enduit fin de couleur grise adhèrent encore aux maçonneries et prouvent qu'une partie des surfaces extérieures de l'église est encore *in situ*. Nous avons pu suivre les couches d'enduit contre l'amorce de l'abside. Lors des modifications apportées au chevet les constructeurs ont englobé l'ancienne abside dans un nouveau chœur rectangulaire. Ce procédé permettait durant les travaux de continuer à célébrer les offices et ce n'est sans doute qu'au dernier moment que l'abside, désormais

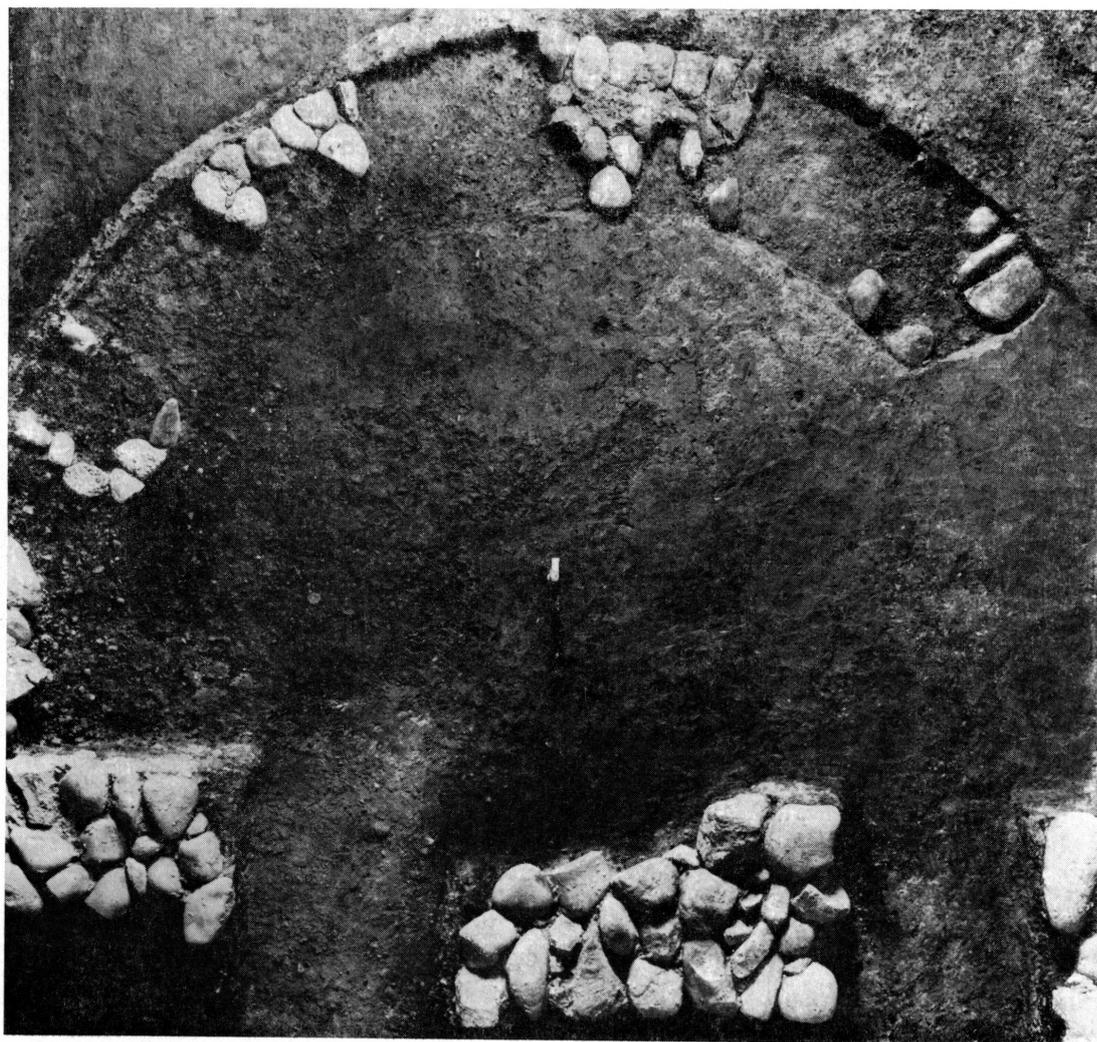


Fig. 11. L'abside de la première église et le chaînage de l'arc triomphal.

inutile, était abattue. Nous avons découvert ainsi les vestiges de l'enduit extérieur du chœur de la première église qui adhérait au mur intérieur du chevet rectangulaire construit plus tard. Il est curieux de constater que, lors de la destruction de l'abside semi-circulaire, cet enduit n'a pas disparu.

Pour pouvoir aligner le mur latéral plus large du chevet rectangulaire sur celui de la nef, il a fallu l'adosser à la maçonnerie de l'abside, de façon à récupérer une certaine épaisseur à l'intérieur de l'édifice. L'ancienne abside détruite, il est resté un espace vide d'environ 2 m de longueur et d'une épaisseur variant selon l'arrondi du mur. Cet espace a été comblé par la suite. La chronologie relative de ces travaux est bien établie et nous avons ainsi suivi l'une des transformations les plus importantes de l'église (fig. 12).

Les deux épaisseurs d'enduit qui correspondent au revêtement extérieur des parois sont recouvertes chacune par une ou deux couches de lait de chaux. Nous avons ainsi la preuve que plusieurs réfections du monument ont été réalisées et que la couleur blanche caractérisait l'aspect extérieur de l'édifice. Ce dernier élément rappelle la célèbre chronique composée au milieu du XI<sup>e</sup> siècle dans laquelle le moine Raoul Glaber s'émerveille de la « blanche robe d'églises » couvrant les terres d'Italie et de Gaule.

A un niveau qui devait être proche de l'altitude du sol autour de l'église, nous avons remarqué un retrait dans la maçonnerie des parois extérieures de l'abside et de l'épaulement de celle-ci. Les fondations débordaient l'aplomb du mur de 8 à 10 cm, formant une sorte de socle autour du chœur. Les couches d'enduits ont été repérées jusqu'au niveau de cette saillie. Il n'est pas possible de dire s'il s'agit d'une option architecturale ou simplement d'obtenir un meilleur tracé du plan au niveau des fondations.

Le décapage des murs latéraux à l'intérieur de l'église nous a donné l'occasion d'observer l'ancien appareil de pierres de rivière. L'utilisation du système en épi (*opus spicatum*) est visible mais on est loin de la qualité technique de l'époque romaine (fig. 13). Nous avons pour le premier bâtiment deux étapes dans la construction des murs. La partie inférieure est traitée avec habileté, les assises sont horizontales et le module des pierres est régulier. L'effet général de la paroi donne l'impression d'un travail soigné qui pourrait être l'œuvre d'un maçon possédant la maîtrise de sa technique. Au-dessus d'une limite horizontale marquée par les mortiers des deux états, on remarque un appareil moins bien disposé dont les dimensions des pierres varient. Le mortier dans les deux parties du mur est devenu très friable, il est de couleur gris-jaune pour le bas et gris-blanc au-dessus.

Lors de l'interruption du travail, les murs avaient 1 m 90 de hauteur au-dessus du sol. Si nous pouvons assurer qu'il s'agit bien d'une étape dans la construction de la première église et non de deux édifices d'époques différentes, c'est que la limite des deux états est continue au travers du montant gauche de la porte méridionale et de



Fig. 12. Adjonction du chœur rectangulaire au mur sud de la première église.

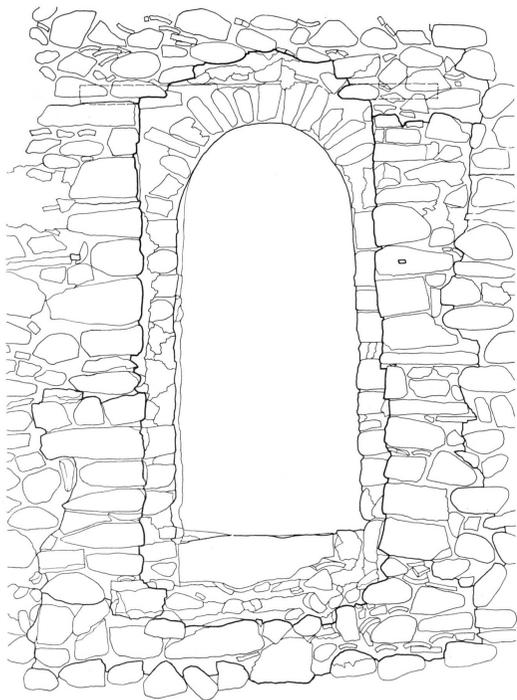
l'épaulement de l'abside. Le montant est donc engagé dans les maçonneries du bas et du haut.

*La porte.* La porte méridionale appartient au plan original de la première église. Le tracé de sa voûte en plein-cintre est remarquable et il faut souligner cette occasion unique d'étudier une ouverture très ancienne aussi bien conservée. L'utilisation de chaînages de blocs de molasse, de pierres de rivière et d'éléments de tuf n'enlève rien à l'unité de l'ensemble. Avec une hauteur de 1 m 67 et une largeur de 75 cm, l'ouverture était peu importante et trois marches rendaient le passage assez mal pratique (fig. 14).

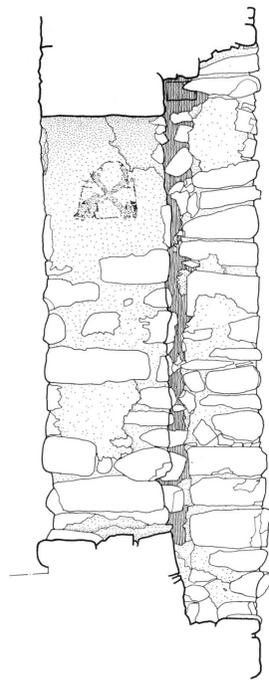
On doit admettre que l'usage de cette porte a dû être maintenu assez longtemps. Il est possible que ce soit pour le prêtre que l'accès ait été créé puisqu'aucune communication n'a été retrouvée du côté de la cure. Ce type d'accès direct à la cure ou vers une sacristie est assuré aux époques postérieures dans presque toutes les



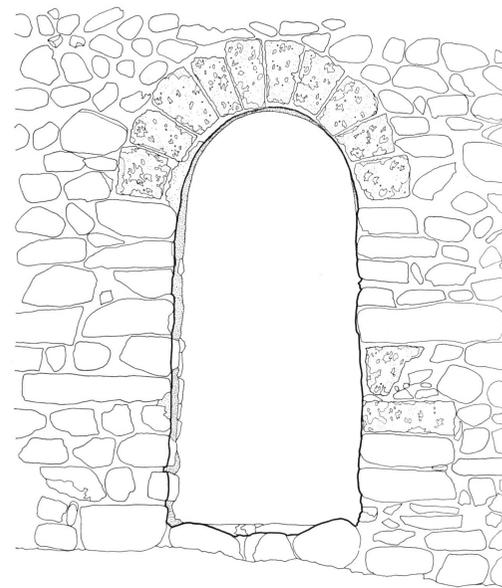
Fig. 13. Maçonnerie d'époque préromane.



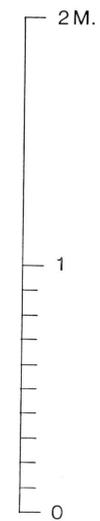
ELEVATION INTERIEURE



COUPE



ELEVATION EXTERIEURE



PLAN

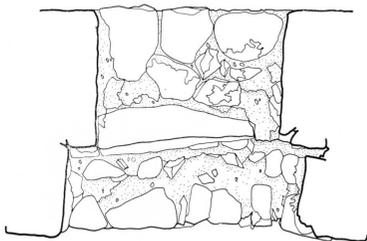


Fig. 14. Porte méridionale de la première église.

églises : Cartigny, Choulex, Presinge, etc. Le plus souvent, ces portes s'ouvrent dans le chœur.

A l'extérieur, les montants de la porte sont faits d'un assemblage de galets, de blocs allongés de tuf et de molasse. Le seuil est formé de pierres plates liées au mortier. La première contremarche est préservée, il s'agit d'une pierre de rivière plus ou moins rectangulaire dressée sur l'un de ses côtés. Les claveaux en nombre pair (10) sont taillés dans du tuf. Il n'y a pas de clé de voûte. Trois couches d'enduits différents se superposent encore dans l'embrasure; elles ont été usées par le passage.

Des traces de peinture sont apparues à la surface de l'enduit le plus tardif. Elles appartiennent à deux dessins. Le premier est une simple croix ocre-rouge placée de biais, le second, plus difficile à identifier, pourrait avoir représenté, en rouge plus

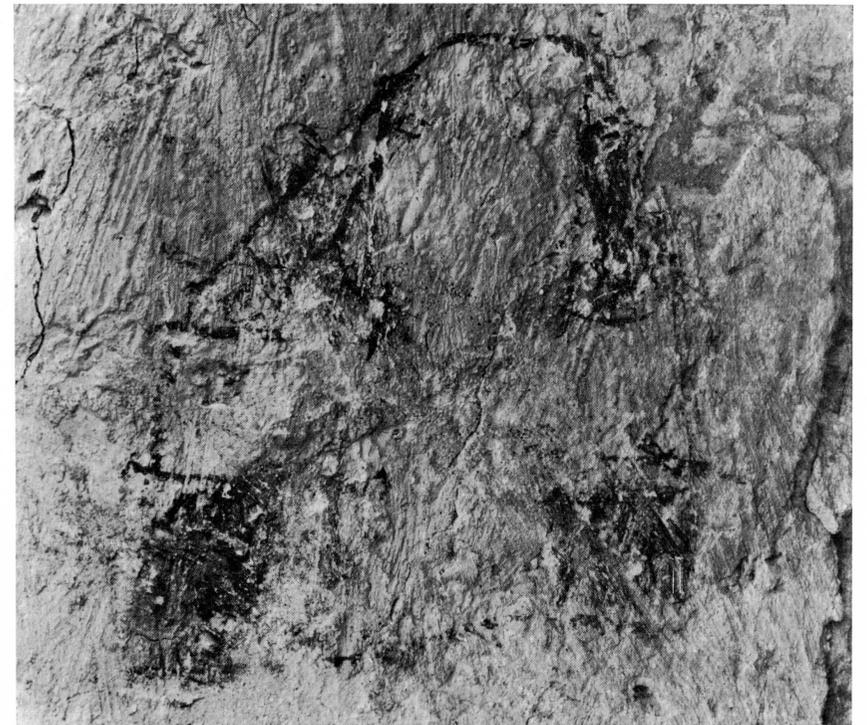


Fig. 15. Peinture murale découverte dans l'embrasure de la porte méridionale.

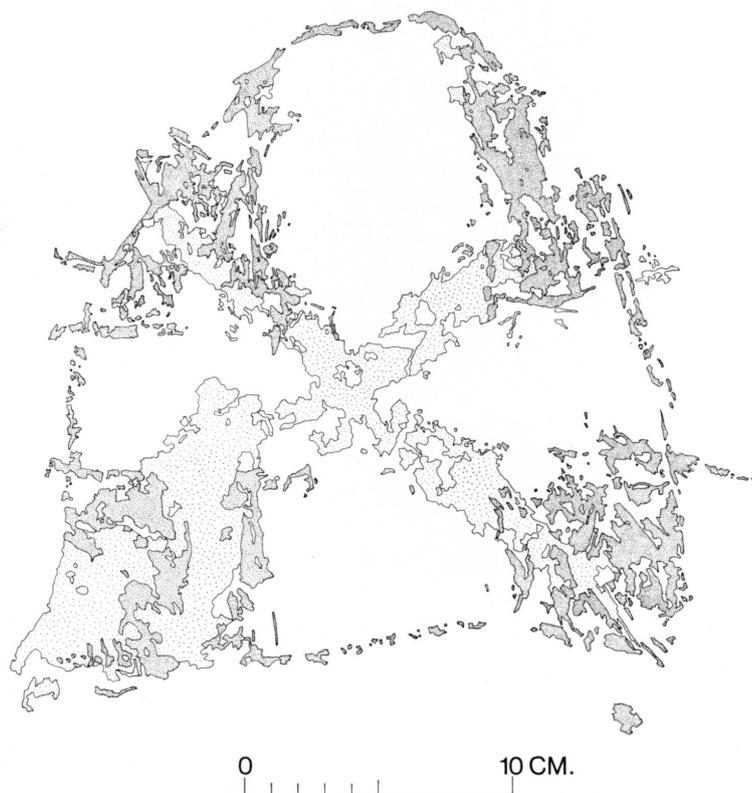


Fig. 16. Relevé des peintures murales découvertes dans la porte méridionale.

foncé, le haut d'un personnage ou une croix aux branches égales. Ces vestiges sont peut-être les restes d'une croix de bénédiction destinée aux gens passant par la porte (fig. 15 et 16).

La profondeur de la partie voûtée de l'embrasure est d'environ 50 cm. Le logement rectangulaire ménagé pour le battant de la porte à l'intérieur de l'édifice nous permet d'étudier l'autre face de l'arc. Il n'a pas été prévu de voussoirs de tuf comme à l'extérieur mais simplement des galets placés radialement. Une brique est également repérée dans la maçonnerie de cette voûte, il pourrait s'agir d'un réemploi d'un carreau d'époque romaine.

Le logement du battant a 30 cm de profondeur dans le mur. Les pieds-droits ont été refaits, on distingue un claveau de molasse réutilisé du côté ouest. De l'autre côté, la partie supérieure du montant est restée en place. On retrouve la limite des deux états de construction passant entre les blocs de molasse. De part et d'autre de l'ouverture, nous avons dégagé l'empreinte d'une poutre servant de linteau. Elle



Fig. 17. Paroi intérieure sud. Porte préromane murée.

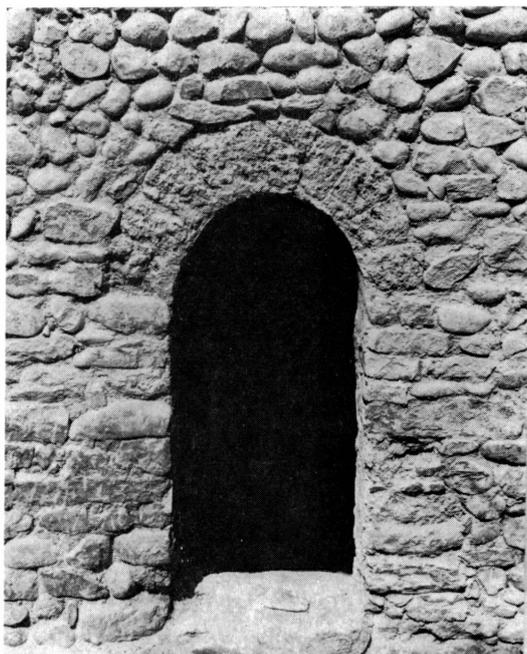
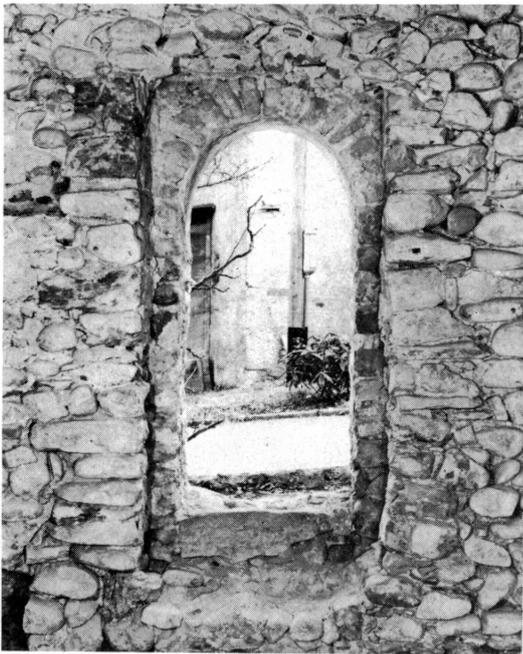


Fig. 18 à 21. La porte préromane. 18, transformée en niche; 19, en cours de dégagement; 20, ouverte, vue de l'intérieur; 21, vue de l'extérieur.

pénètre latéralement de 50 cm dans le mur. Ce dispositif semble avoir fixé vers le haut un cadre de bois et l'axe du battant dont il ne reste aucune trace. Un escalier de 3 marches était installé dans l'embrasure et la nef. La première contremarche devait faire partie de la battue alors que le dernier degré débordait la paroi du mur latéral.

Plusieurs indices démontrent que de nombreuses réfections ont été faites après la fermeture de la porte. On l'a sans doute transformée en niche après avoir supprimé le passage. Il y a une différence dans le bourrage, une première étape condamnait la partie voûtée jusqu'à la battue. Un mortier égalisait la paroi intérieure du logement du battant. La poutre qui servait de linteau était encore en place. Plus tard, la niche a été bouchée et les maçonneries situées au-dessus de la porte entièrement reprises. Cette dernière étape devrait être contemporaine de la suppression de l'arc triomphal (après la Réforme?) (fig. 17 à 21).

*Les fenêtres.* Des deux fenêtres primitives de la nef, seule celle de la paroi sud nous permet une étude complète. Elle est parfaitement conservée et son type est d'un grand intérêt. Faiblement ébrasée, l'ouverture haute et très étroite ressemble à une meurtrière (hauteur 65 cm, largeur de 14 à 18 cm). Les pieds-droits sont constitués de galets et de deux blocs de tuf plus ou moins arrangés selon les assises du mur. La voûte, dont on a retrouvé l'empreinte du coffrage de bois, est faite de pierres de rivière placées légèrement de biais. Il n'y a pas un véritable système de claveaux mais plutôt un aménagement très simple établi au cours de la construction. La partie inférieure suit horizontalement le niveau d'une assise; aucun appui n'a été installé. Au milieu du mur se trouvaient encore les restes d'un bourrelet de mortier appartenant au rebord scellant le cadre de la fenêtre. Celui-ci était fixé dans l'épaisseur de la maçonnerie par deux tenons dont nous avons retrouvé les cavités du côté occidental. Une rainure marque également l'emplacement de la bordure de bois. Plusieurs couches d'enduit gris à grain fin lissé à la spatule indiquent au moins trois restaurations. A la surface de la seconde couche, nous avons relevé les traces d'une peinture grise sur un fond blanc. Dans l'église, sous la fenêtre et sur l'un de ses côtés, quatre trous rectangulaires de 2 cm par 3 ont été ménagés pour fixer un élément peut-être en liaison avec une fermeture (fig. 22 et 24).

La fenêtre opposée est disloquée par les réfections du mur à l'intérieur comme à l'extérieur (fig. 23). Pour la construction ou l'agrandissement de la cure qui s'appuie au mur nord de l'église, on a condamné l'ouverture en abattant une partie des maçonneries. Cette transformation est sans doute en liaison avec l'abandon d'une chapelle latérale placée en avant de la cure. Dans la nef, les vestiges de l'embrasure nous situent encore la fenêtre et ses dimensions (pour l'embrasure: hauteur 76 cm, largeur 30 cm; pour l'ouverture: hauteur environ 50 cm, largeur 15 cm).

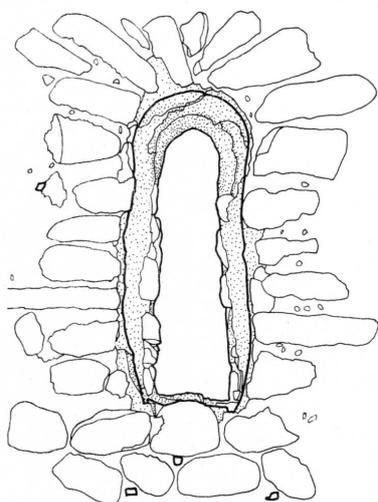
La datation de ces deux fenêtres par comparaison est impossible dans notre région. Les vestiges de cette époque sont si rares qu'il faut nous contenter de dire que



Fig. 22. Fenêtre sud de la première église.

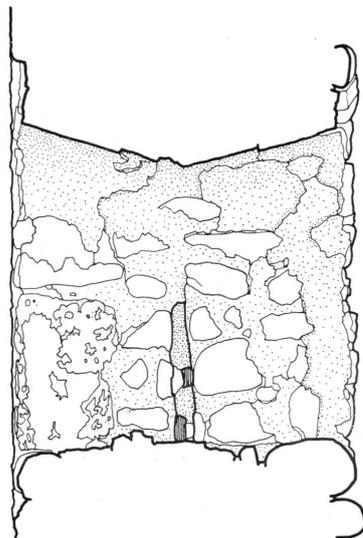
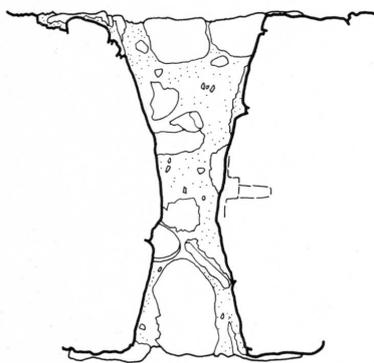


Fig. 23. Mur latéral nord et fenêtre préromane.



ELEVATION INTERIEURE

PLAN



COUPE  
ELEVATION EXTERIEURE

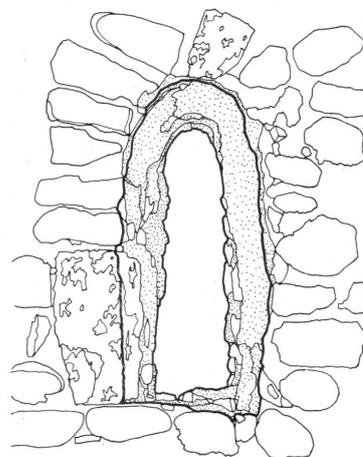


Fig. 24. Fenêtre sud de la première église.

la typologie des ouvertures avec une embrasure très étroite, une tablette horizontale et la maçonnerie de pierres roulées fait plutôt penser aux périodes préromanes ou même carolingiennes. La nef devait être éclairée par d'autres ouvertures ; il est même possible que deux fenêtres aient été détruites par les grandes baies latérales installées plus tard. Dans l'abside, on doit admettre que la lumière pénétrait aussi par une ou trois ouvertures.

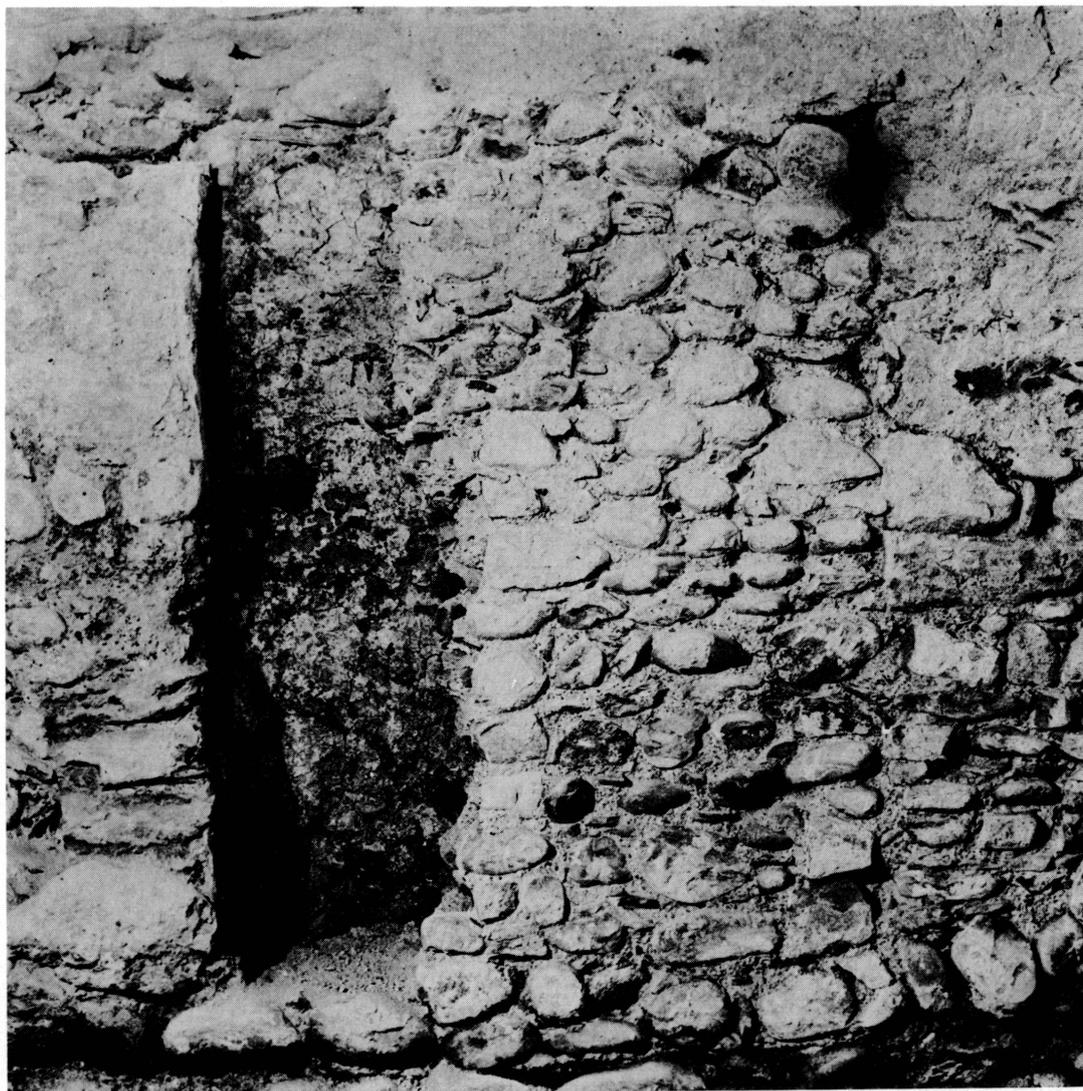


Fig. 25. Niche aménagée dans le passage donnant accès à la chapelle latérale.

*La chapelle.* On apprend par la visite paroissiale de 1443-1445 qu'il existait une chapelle<sup>30</sup> dont la porte « au milieu de l'église » sera murée. Presque certainement, cette annexe doit appartenir à la première église. Tant qu'on ne peut fouiller le terrain privé qui jouxte le mur latéral nord, il est difficile de l'assurer définitivement ; pourtant le mur bas qui borde maintenant l'accès de l'entrée de la cure pourrait convenir à la paroi septentrionale de l'annexe. Ainsi formée, la salle serait allongée et d'un type assez ancien.

L'ouverture vers la chapelle, condamnée après 1445, a été nettoyée. D'une largeur de 1 m 30 et d'une hauteur d'au moins 1 m 70, ce passage a été sans doute plusieurs fois restauré. Le montant droit est fait de blocs de molasse et de pierres taillées appartenant à une réfection qui a, de manière étonnante, préservé la fenêtre se trouvant au-dessus. Le montant gauche doit être associé à la maçonnerie du mur latéral de la première église. Il faut souligner l'emploi pour ce montant de blocs de tuf comme pour les éléments préromans du côté sud (fig. 25).

*La façade.* La façade de l'église a été détruite lors d'un agrandissement de la nef. Les fondations des deux angles sont préservées et nous avons pu reconstituer la largeur du mur (85 cm) et sa position. Il ne reste rien de la partie centrale et d'un éventuel passage axial. Nous avons fait plusieurs sondages dans les murs latéraux pour retrouver à l'intersection des deux états les négatifs des pierres retirées. On peut de cette manière constater une limite continue de bas en haut entre les maçonneries de la première église et de l'agrandissement vers l'ouest. Les assises des deux états ne sont pas au même niveau, prouvant ainsi que la façade a bien été entièrement construite, puis arasée.

*La charpente.* L'emplacement de presque toutes les poutres de la couverture de la nef a été retrouvé. Il n'a pas dû changer au cours des siècles et lorsque, en 1843, une surélévation des murs est décidée, les constructeurs conservent la poutraison existante pour pouvoir travailler à l'aise. Cette phase des travaux terminée, on retire les anciennes solives et, dans les cavités qui restent, on glisse des blocs de tuf et quelques moellons. Ces cavités ont une dimension d'environ 25 cm de hauteur et de 15 cm de largeur. Nous les avons localisées à une distance de 80 à 90 cm les unes des autres et à environ 4 m au-dessus du sol. L'appareil et le mortier de la première église sont en plusieurs endroits préservés jusqu'au niveau des cavités des poutres.

*Le sol.* Le sol devait être recouvert d'un plancher. Son niveau approximatif nous est restitué par le seuil du passage vers la chapelle latérale et par la dernière marche de l'escalier de la porte méridionale (environ 50 cm au-dessous du seuil). Le niveau ainsi rétabli est marqué par une différence de la maçonnerie. Les assises inférieures sont constituées de galets d'une certaine dimension alors que le module des pierres de rivière du mur est plus petit et régulier. Les fondations de l'autel ont entièrement disparu.

<sup>30</sup> AEG, visite épiscopale de 1443-1445, f<sup>o</sup> 27 v.



Fig. 26. Les ouvertures de la nef et l'épaulement de l'abside de la première église.

*Essai de datation.* Lorsque les époques antérieures aux temps romans seront mieux connues pour Genève et son diocèse, on pourra sans doute dater avec plus de précision les églises de Russin. Il est certain qu'une construction rurale échappe quelquefois aux grands courants d'influences et que tel élément architectural, qui semble très ancien, peut appartenir à une tradition locale. Mais contrairement aux habitants des hautes vallées des Alpes, sans contact avec les grands chantiers et leurs architectes, les gens du village de Russin ont peut-être mieux suivi l'évolution de leur temps. Placés sur l'une des routes d'accès de Lyon à Genève, ils pouvaient également suivre le trafic fluvial sur le Rhône. L'intérêt économique devait se doubler de la circulation des idées <sup>31</sup>.

<sup>31</sup> A. BABEL, *Histoire économique de Genève des origines au début du XVI<sup>e</sup> siècle*. 2 vol. Genève, 1963, voir t. I, pp. 431-432; t. II, pp. 290-291 et 297-298.



Fig. 27. Moitié sud des fondations de l'abside.

Il est vrai que pour la petite chapelle campagnarde de Russin, on ne pouvait prétendre construire selon les goûts de chaque époque ou selon un plan dépassant les possibilités des habitants.

Le type archaïque de la porte méridionale et des deux fenêtres, l'appareil de pierres roulées plus ou moins arrangé en épi et surtout l'abside semi-circulaire nous incitent à dater la première église du  $x^e$  siècle ou du début du  $xI^e$  siècle. On pourrait envisager une date plus ancienne; toutefois, faute d'éléments de comparaison, nous préférons en rester aux hypothèses.

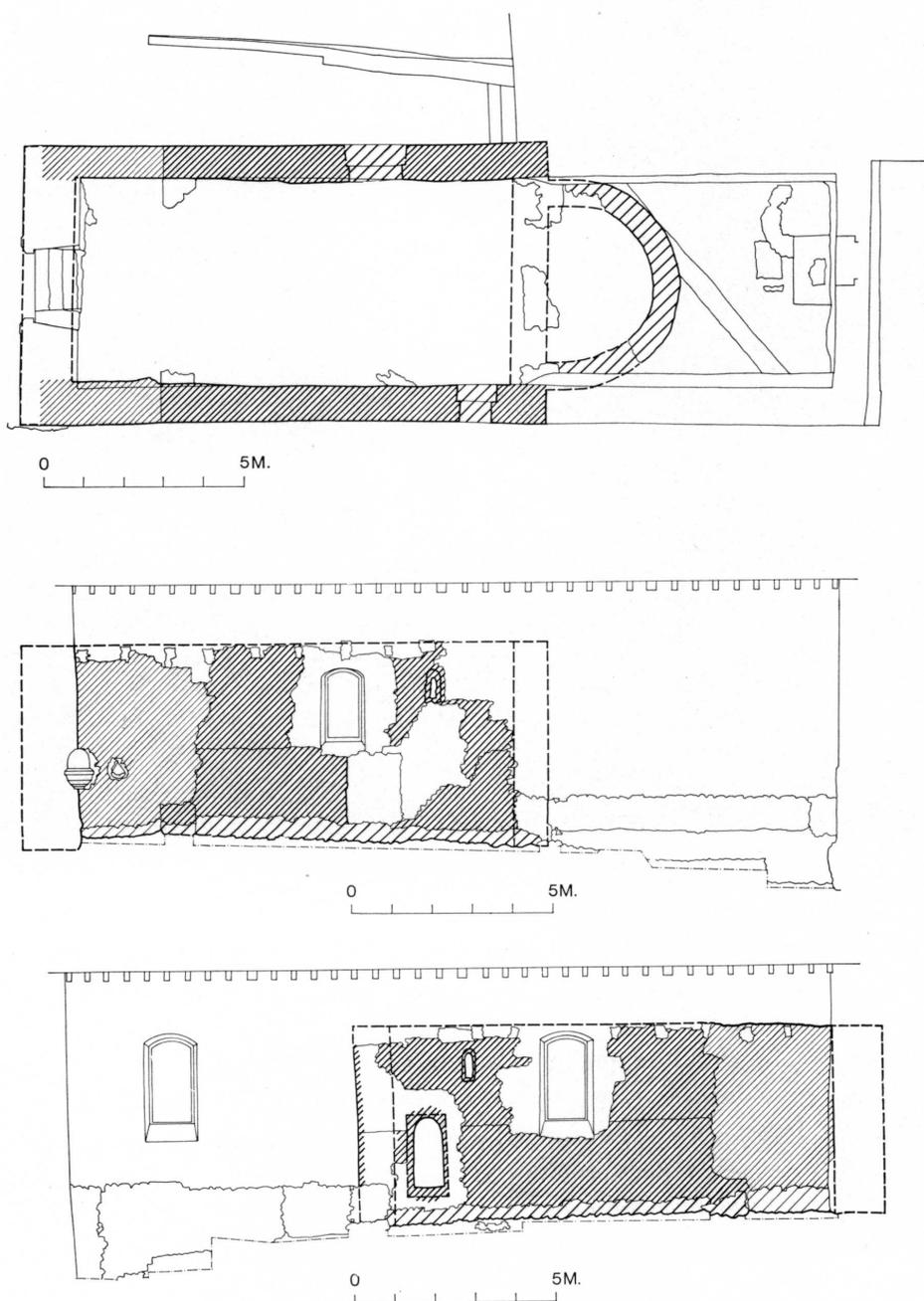


Fig. 28. Agrandissement de la première église. Schéma du plan et des élévations intérieures nord et sud (pour la légende voir p. 19).



Fig. 29. Agrandissement de la première église, mur sud.  
Les fondations du premier mur de façade sont visibles au bas de la photographie.

### 3. L'agrandissement de la première église

Après la destruction de la façade de la première église, la nef est agrandie vers l'ouest. D'une longueur dans l'œuvre de 8 m 80, elle passe à 11 m 70. Cette modification a demandé de gros travaux et l'on peut s'étonner de la surface relativement modeste gagnée à l'intérieur du bâtiment (fig. 28).

Au niveau des fondations, le mur de façade avait une épaisseur de 85 cm. L'étude des maçonneries nous a prouvé qu'après l'agrandissement, la nouvelle façade était plus imposante puisque les fondations avaient 1 m 20 et 1 m 30 de large. La création d'un clocher à arcade, très répandu dans notre région, pourrait peut-être expliquer ce renforcement; mais aucune preuve ne peut nous en assurer.

Sous le seuil de la porte néo-gothique existante, nous avons dégagé un escalier délimitant un passage plus ancien de 1 m 50 de large. Les travaux de 1843 avec le déplacement des montants de la porte d'entrée ont modifié complètement la disposition et l'aspect des parois du mur ouest. L'ancien escalier nous montre pourtant que la façade a été remaniée plusieurs fois depuis l'agrandissement de la première église.

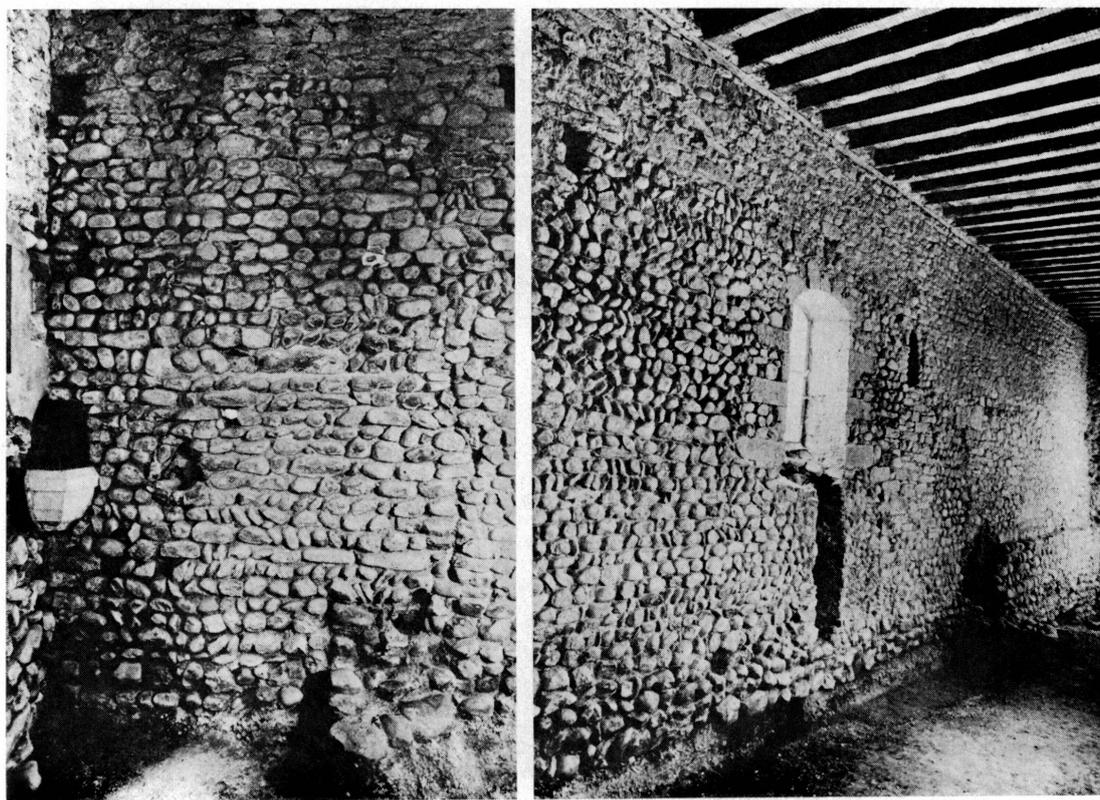


Fig. 30 et 31. Paroi intérieure du mur latéral nord.

L'angle intérieur sud-ouest de cet agrandissement a été retrouvé dans la maçonnerie. L'enduit adhérait encore au mortier et aux pierres du mur latéral qui pénétrait dans l'épaisseur du mur occidental. Ce dernier a donc varié dans son épaisseur ; élargi et déplacé lors des transformations de la première église, il fut encore renforcé en largeur plus tard et enfin complètement refait en 1843.

Le mur bâti lors de l'installation de l'escalier a protégé une surface d'enduit de 10 cm de large et de 1 m 60 de haut. Les deux couches qui s'y superposent ressemblent, sans en avoir toutes les caractéristiques, à celles de l'épaulement de l'abside. On distingue les traces des poils de la brosse qui a servi à étendre la masse de l'enduit encore pâteux. L'angle sud-ouest était marqué à l'extrémité de l'une des surfaces conservées par une partie du retour vers le nord. L'appareil des murs de l'agrandissement occidental est proche parent de celui des parois de la première église, au-dessus de la limite horizontale. Le système en épi, l'arrangement plus ou moins bien ordonné de chaque assise, les galets de grandes dimensions et les pierres roulées sont identiques.

*Essai de datation.* S'il n'y avait pas les preuves de la présence du premier mur de façade détruit, et de la discontinuité des assises entre le premier et le deuxième

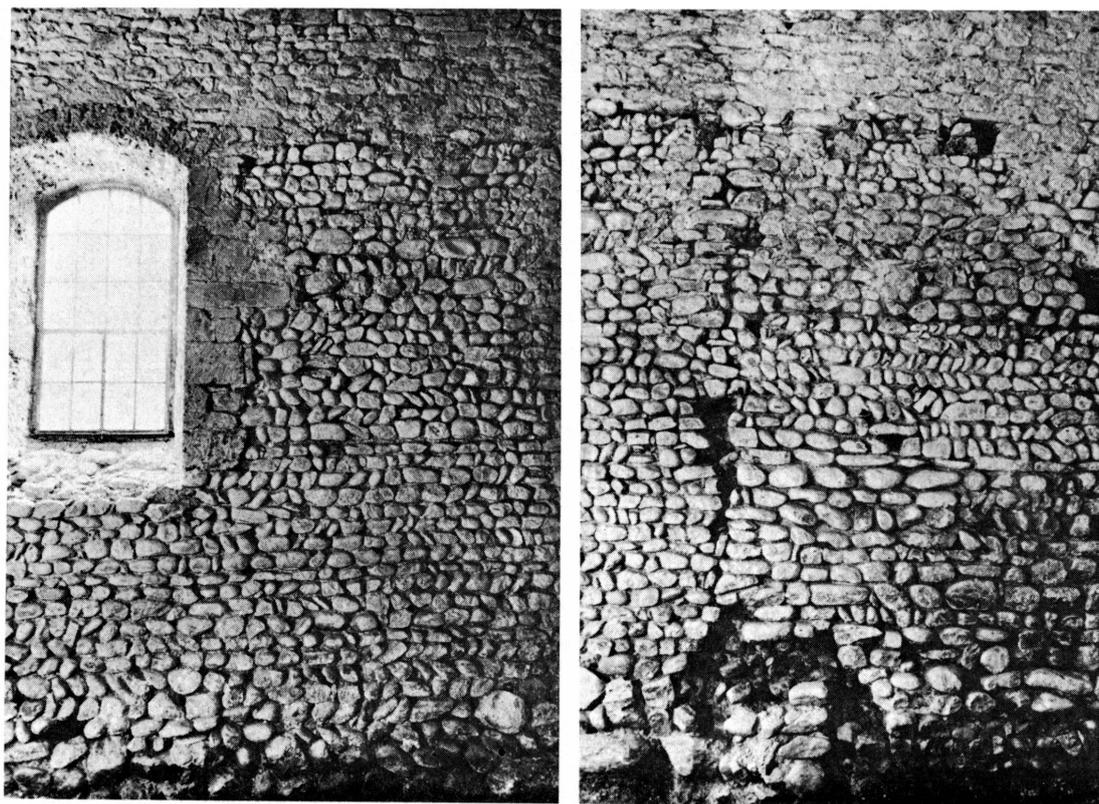


Fig. 32 et 33. Paroi intérieure du mur latéral sud.

état de l'édifice, on devrait conclure à la même période de construction. Selon toute probabilité, la première église a été transformée assez vite, peut-être au début du XI<sup>e</sup> siècle. L'appareil, qui fait plutôt penser aux périodes préromanes, ressemble à celui de la nef de Malval.

#### 4. La deuxième église

##### a) L'époque de construction du chœur rectangulaire

L'établissement d'un chœur rectangulaire a donné de nouvelles proportions à l'église. Ce chœur a près de 7 m de développement et la longueur totale de l'édifice est portée à 18 m 60. Ces dimensions, dans l'œuvre, sont celles de l'église actuelle mais on est aujourd'hui en présence d'un bâtiment dont les transformations plus tardives ont faussé le volume intérieur. La disparition de la voûte du chœur et la surélévation du toit en 1843 nous empêchent d'apprécier l'équilibre architectural du bâtiment qui existait il y a deux siècles encore (fig. 38).

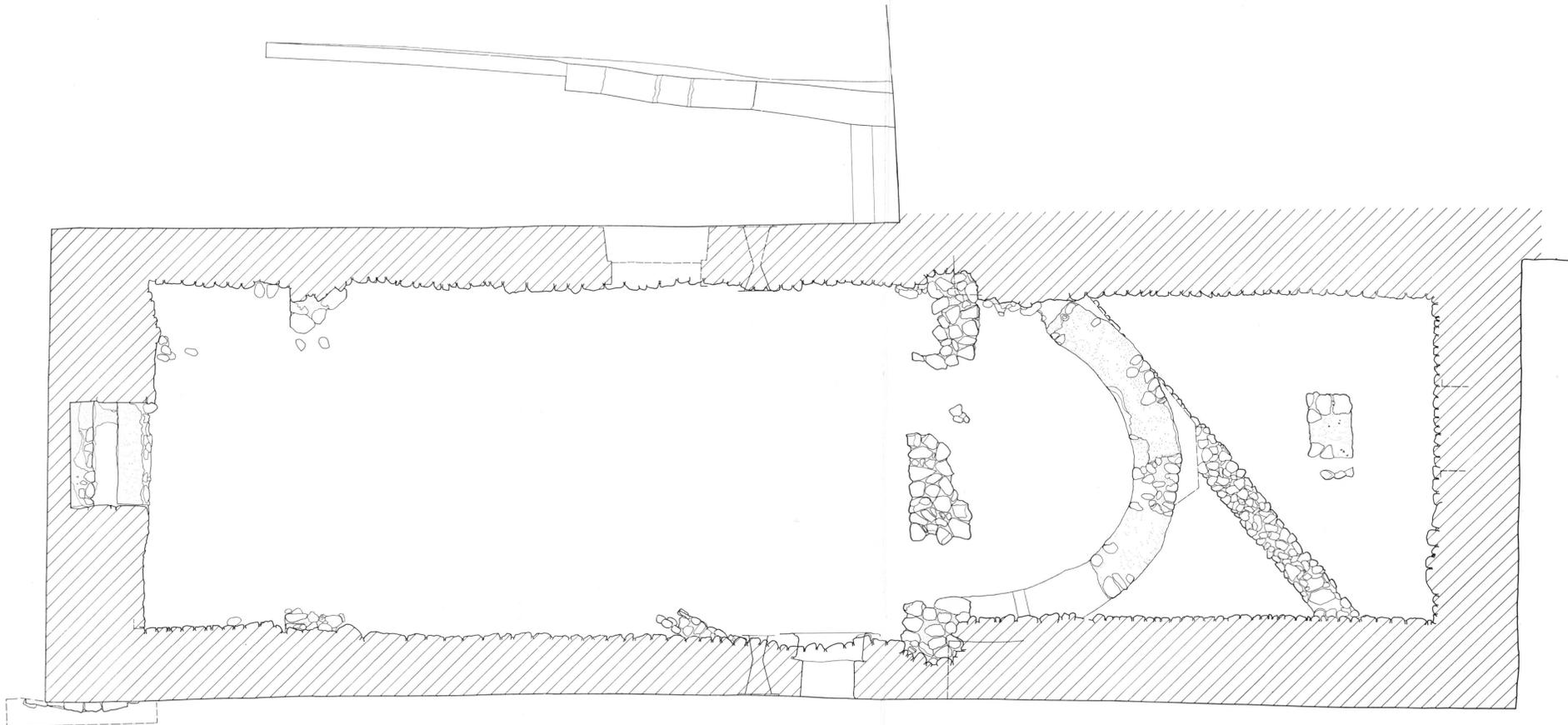
Au XIX<sup>e</sup> siècle on détruit la voûte de l'abside à chevet plat. Par la suite, les parois latérales ont été alignées sur celles de la nef. Pourtant, sous le sol de l'église actuelle, nous avons retrouvé les anciens murs plus larges qui sont en saillie, par rapport aux parois restaurées. Lors de la construction du chœur rectangulaire, l'architecte avait prévu une plus grande épaisseur des murs latéraux : il fallait compenser les poussées provoquées par le poids de la voûte. Cet élargissement des murs que l'on constate bien souvent sur les plans des églises de notre région définit un type d'édifice très répandu (voir l'étude comparative p. 72).

Le mur oriental a été lui aussi remanié au cours des temps. Il ne subsiste sur les côtés que quelques pierres appartenant au premier chœur quadrangulaire. A l'angle sud-est, on distingue l'amorce de l'intrados de la voûte. Les maçonneries qui fermaient le chevet ont été remaniées lors de la construction d'une porte axiale, puis plus tard d'une fenêtre. Il ne subsiste donc qu'une partie du départ de l'arc. Le maître d'œuvre chargé de modifier le mur oriental pour percer la porte axiale a sans doute démolì le mur jusqu'aux fondations sans toucher à la voûte (fig. 40).

La voûte en berceau ou en berceau brisé était construite à l'aide de blocs de tuf. Nous en avons dégagé plusieurs dans le remplissage ayant servi à soutenir le plancher de 1843. Ils étaient encore recouverts d'un enduit blanc sur lequel on distinguait les doubles lignes de peinture ocre-rouge imitant un grand appareil de blocs bien parés. Ces blocs ainsi dessinés n'avaient pas moins de 75 cm de longueur par 16 cm de largeur (fig. 41). Nous pouvons reconstituer l'ensemble grâce à plusieurs fragments complémentaires. <sup>32</sup>

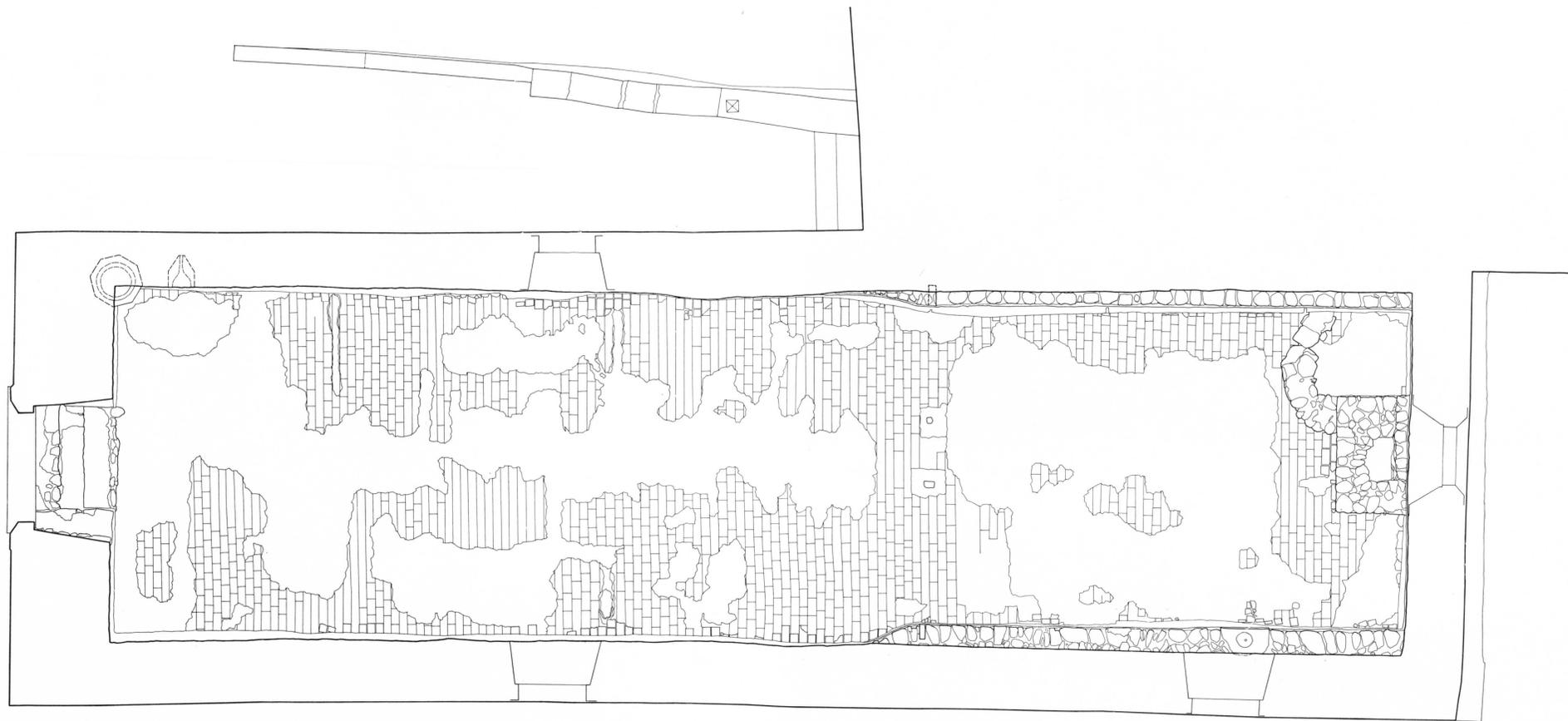
Les fenêtres établies au moment de la construction de l'abside à chevet plat ont donc disparu. Nous pouvons penser, en comparant avec d'autres églises, qu'il y en

<sup>32</sup> On retrouve déjà les doubles lignes imitant un grand appareil au XI<sup>e</sup> siècle. L'exemple conservé dans l'église de Romainmôtier appartient à cette époque.



0 5M.

Fig. 34. Plan des fouilles. Etats antérieurs à 1685.



0 5M.

Fig. 35. Plan des fouilles. Etats postérieurs à 1685.

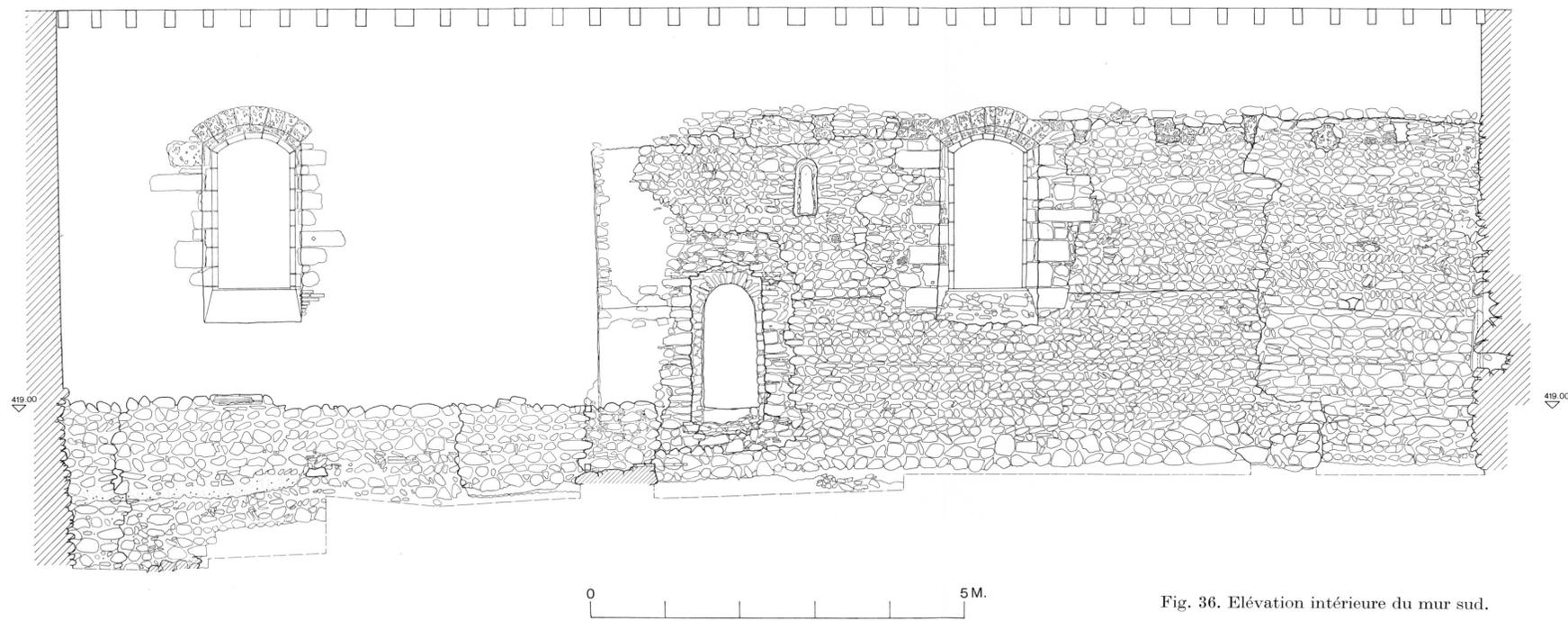


Fig. 36. Elévation intérieure du mur sud.

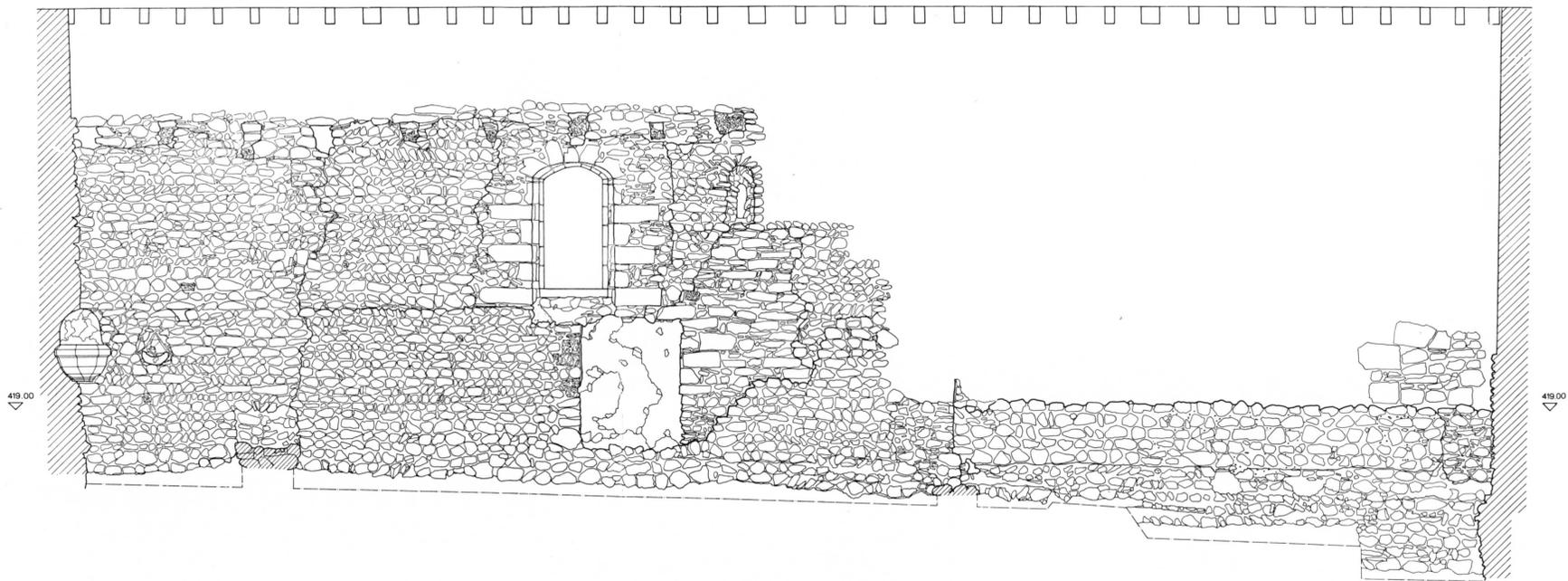


Fig. 37. Elévation intérieure du mur nord.

0 5M

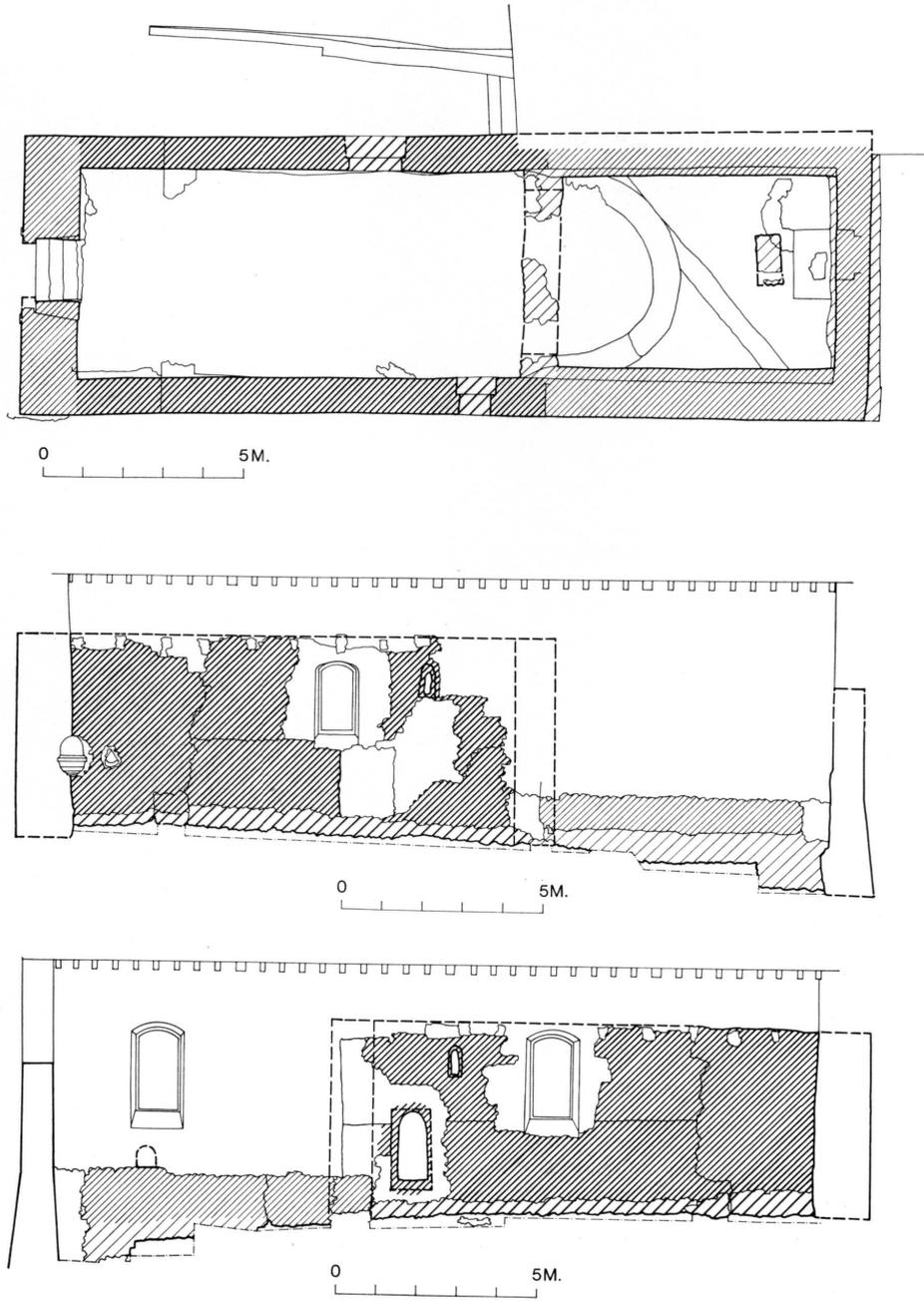


Fig. 38. Deuxième église. Schémas du plan et des élévations intérieures nord et sud (pour la légende voir p. 19).



Fig. 39. Chœur rectangulaire et abside de la première église.

avait un groupe de trois. Nous avons retrouvé dans les déblais sous le sol de 1843 des blocs de tuf appartenant aux pieds-droits de l'une des ouvertures. A la limite de l'embrasure et de la paroi, une bande de motifs géométriques était peinte sur le mur. L'un des blocs porte encore un décor de chevrons noirs et de triangles blancs sur un fond ocre-rouge. Des points de couleur ocre-rouge étaient placés au centre des triangles (fig. 42). La situation et le caractère de ce décor nous rappellent une décou-

verte faite en 1966 dans l'église de Cartigny<sup>33</sup>. Une série de trois fenêtres était percée au fond du chœur. Deux d'entre elles ont été partiellement dégagées; de forme très allongée, elles étaient tracées en plein-cintre et nous avons observé des vestiges de peinture dans les embrasures et sur la paroi. Des lignes noires imitant les joints de blocs appareillés étaient peintes sur tout l'ébrasement intérieur alors que l'on pouvait distinguer un bandeau de triangles noirs sur un fond orce-rouge autour de l'ouverture nord. Nous avons à Cartigny un exemple dont l'état de conservation nous permet de fournir une hypothèse typologique pour les fenêtres orientales de l'église de

<sup>33</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967*, dans *Genava*, n.s., t. XVIII, 1969, pp. 21-27.

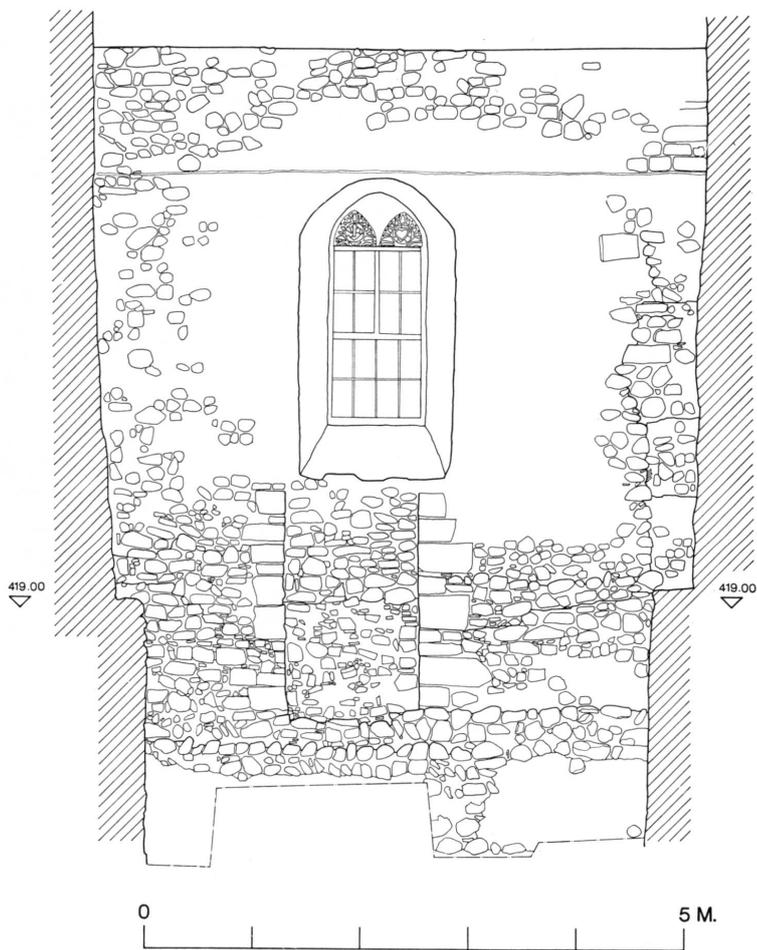


Fig. 40. Elévation intérieure du mur est.

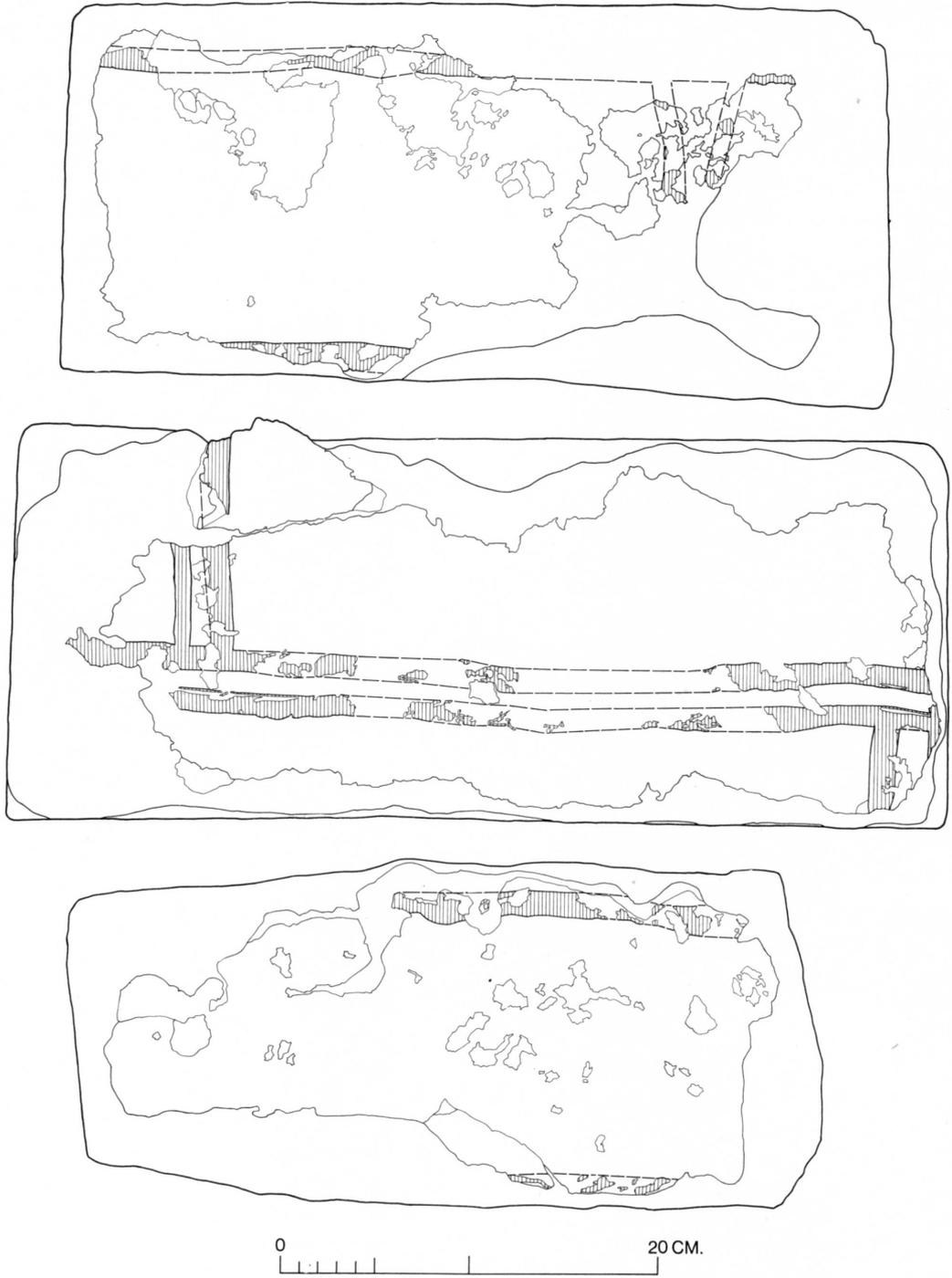


Fig. 41. Blocs provenant de la voûte du chœur. Tracé à l'ocre rouge simulant un grand appareil.

Russin. Les similitudes de l'architecture des deux bâtiments et la ressemblance des peintures contribuent à relier ces monuments, éloignés de quelques kilomètres seulement.

Les blocs de l'arc triomphal, qui précédait sans doute la partie voûtée du sanctuaire, ont été arrachés. Plusieurs indices laissent supposer l'existence de cet élément architectural disparu. Un chaînage de pierres roulées est préservé à la limite de la nef et du chœur. Au même emplacement, les murs latéraux sont remaniés verticalement ; la cavité laissée après le démontage a été bouchée avec un mortier mélangé à du tuileau et des pierres de rivière. Ce remplissage comporte beaucoup de fragments de tuiles. Il est antérieur à l'époque de la destruction de la voûte et doit appartenir aux réfections de 1685 ou peut-être à celles exécutées tout de suite après la Réforme.

Les murs de galets de la deuxième église ont un appareil dont le module est plus gros que celui du reste de l'édifice. Ils sont liés à un mortier très résistant utilisé en grande quantité (fig. 43).

La fondation de l'autel appartenant à cette phase de construction était nettement délimitée. Il s'agit d'un socle de 1 m 20 par 65 cm. L'extrémité sud de la fondation étant endommagée, on pourrait éventuellement admettre une largeur dépassant 1 m 20, puisque la base est légèrement déportée du côté nord de l'abside. L'autel se trouvait au fond du chœur ; un passage permettait d'en faire le tour.

Juste au-dessous du plancher établi en 1843, une dalle de molasse est apparue encastrée dans le mur latéral méridional du chœur. Le conduit d'écoulement repéré au fond d'une cuve creusée dans la pierre explique sa destination. C'est une piscine liturgique dont la niche a été détruite lorsque l'on a diminué l'épaisseur des murs latéraux. Cette transformation, imposée par la disparition de la voûte, n'a pas été entreprise sur toute la hauteur de la paroi préservée. La face visible de la pierre est



Fig. 42. Fragment de peinture murale provenant de l'encadrement d'une fenêtre du chœur.



Fig. 43. Maçonnerie du chœur rectangulaire (fin XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle).

moulurée mais le filet et le tore ne permettent pas de déterminer un style et une datation. Cette piscine liturgique était déjà en relation avec le premier autel du chœur quadrangulaire. Il semble peu probable qu'elle fasse partie dès l'origine de la construction de la deuxième église mais elle devrait avoir servi avant le XVII<sup>e</sup> siècle.

La porte de la chapelle signalée par la visite de l'évêque en 1443-1445 se trouve du côté nord de la nef. On peut lire dans l'ancien texte qu'avant la fête de Saint-Michel, cette porte doit être murée et que l'on posera les sièges des femmes à cet endroit. Après le dégagement d'un remplissage tardif, nous avons découvert dans l'embrasure une maçonnerie murant le passage. Un enduit recouvert d'un lait de chaux démontre qu'une sorte de niche avait été ménagée dans l'ouverture désaffectée. Cette maçonnerie s'appuie à la battue de la porte de l'annexe. Du côté ouest, nous avons pu suivre le montant dans l'épaisseur et à l'extérieur du mur.

La présence d'une fenêtre du XVIII<sup>e</sup> siècle au-dessus du passage vers la chapelle a rendu impossible le nettoyage complet de l'ouverture. Nous n'avons pas observé en détail le seuil et la battue; quant au linteau, il n'en reste rien.

L'escalier encore *in situ* sous l'entrée moderne doit sans doute avoir été installé au moment de la construction du chevet rectangulaire. Les trois marches sont comprises dans l'épaisseur du mur et de chaque côté, nous avons dégagé les premières assises des montants.

Le niveau du sol à cette époque devait être presque à la même altitude que le carrelage installé après 1685. Il y avait sans doute un plancher de bois, qui a entièrement disparu.

Les vestiges conservés de l'escalier et de l'ouverture nous assurent que, dès l'origine des blocs de molasse et des moellons se trouvaient mélangés dans la maçonnerie. Une dalle de molasse est utilisée pour la deuxième marche et des pierres de rivière recouvertes d'une couche de mortier sont employées pour les autres marches. Contre les assises visibles des jambages de la porte, les empreintes de blocs de calcaire

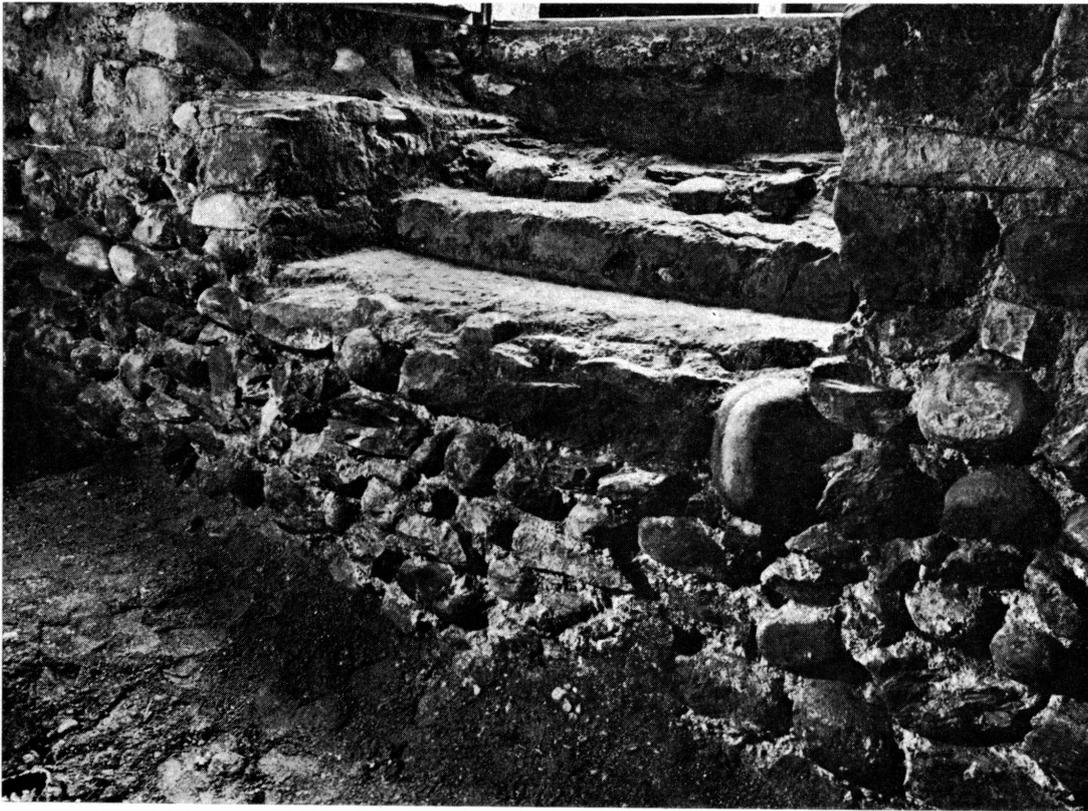


Fig. 44. L'escalier d'entrée de la deuxième église.

aujourd'hui disparus sont préservées dans du mortier. Nous avons étudié ces empreintes et établi que le type de la taille devrait rattacher ces pierres au xv<sup>e</sup> ou au xvi<sup>e</sup> siècle. Une réfection des marches est ainsi établie pour cette époque (fig. 44).

La porte latérale méridionale de la première église était presque certainement employée à l'époque gothique. Le graffite peint sur la voûte comme le type des maçonneries qui ont servi à murer l'ouverture font admettre cette hypothèse.

En examinant dans l'angle nord-ouest le bassin en calcaire réemployé après 1685 comme fonts baptismaux, nous avons constaté des cassures de la pierre sous la cuve. La base de cet objet a donc été brisée, peut-être à la Réforme. La taille du calcaire et l'apparence stylistique confirment une datation du xv<sup>e</sup> ou du début xvi<sup>e</sup> siècle. Les dimensions de la cuve comme sa profondeur démontrent qu'il s'agissait déjà de fonts baptismaux.

#### b) Après la Réforme

Nous n'avons que peu de renseignements sur les transformations réalisées directement après la Réforme. L'autel est démantelé et un nouveau plancher est posé dans l'église. Des traces de bois s'observaient en de nombreux endroits et leur niveau se trouvait juste au-dessus des couches de destruction de la première église. Le terrain s'est trouvé abaissé durant le remaniement et les travaux en sous-sol ont supprimé la liaison stratigraphique avec les époques romane et gothique.

Les quelques éléments de ce plancher prouvent que le sol de l'église était en pente. Le niveau du chœur était environ 50 cm plus bas que celui de l'entrée au pied de l'escalier. Ce mode de construire est peu habituel mais on retrouve une situation analogue dans plusieurs églises proches de Genève. Par souci d'économiser la peine d'un nivellement, on gardait un rapport entre le plancher et la déclivité naturelle. A Russin, cette déclivité est accentuée vers le chevet et la surélévation du chœur aurait demandé un terrassement d'une certaine ampleur.

La porte axiale ouverte dans l'abside après l'abandon de l'autel a été faite avec le désir de changer l'accès au sanctuaire. Il est possible que ce soit à cette époque également que l'arc triomphal ait été abattu. Voulait-on seulement rendre la chaire plus accessible au pasteur? L'architecte désirait-il, par ces modifications, accentuer le caractère nouveau de la liturgie? La suppression du passage au moment du retour au culte catholique et la construction d'un autel devant et dans la porte murée pourraient étayer cette dernière hypothèse.

Nous n'avons pas dégagé l'ouverture mais le nettoyage de sa face intérieure en a permis l'étude. Les blocs des montants sont pour la plupart réemployés; on y trouve de la molasse, du tuf et du calcaire. La maçonnerie liée à la porte est mélangée à du tuileau, seules les fondations appartiennent à la création du chœur rectangulaire. La différence de niveau entre le sol intérieur et l'extérieur de l'église a certainement imposé l'établissement d'un escalier contre la paroi extérieure. Les fenêtres du chevet

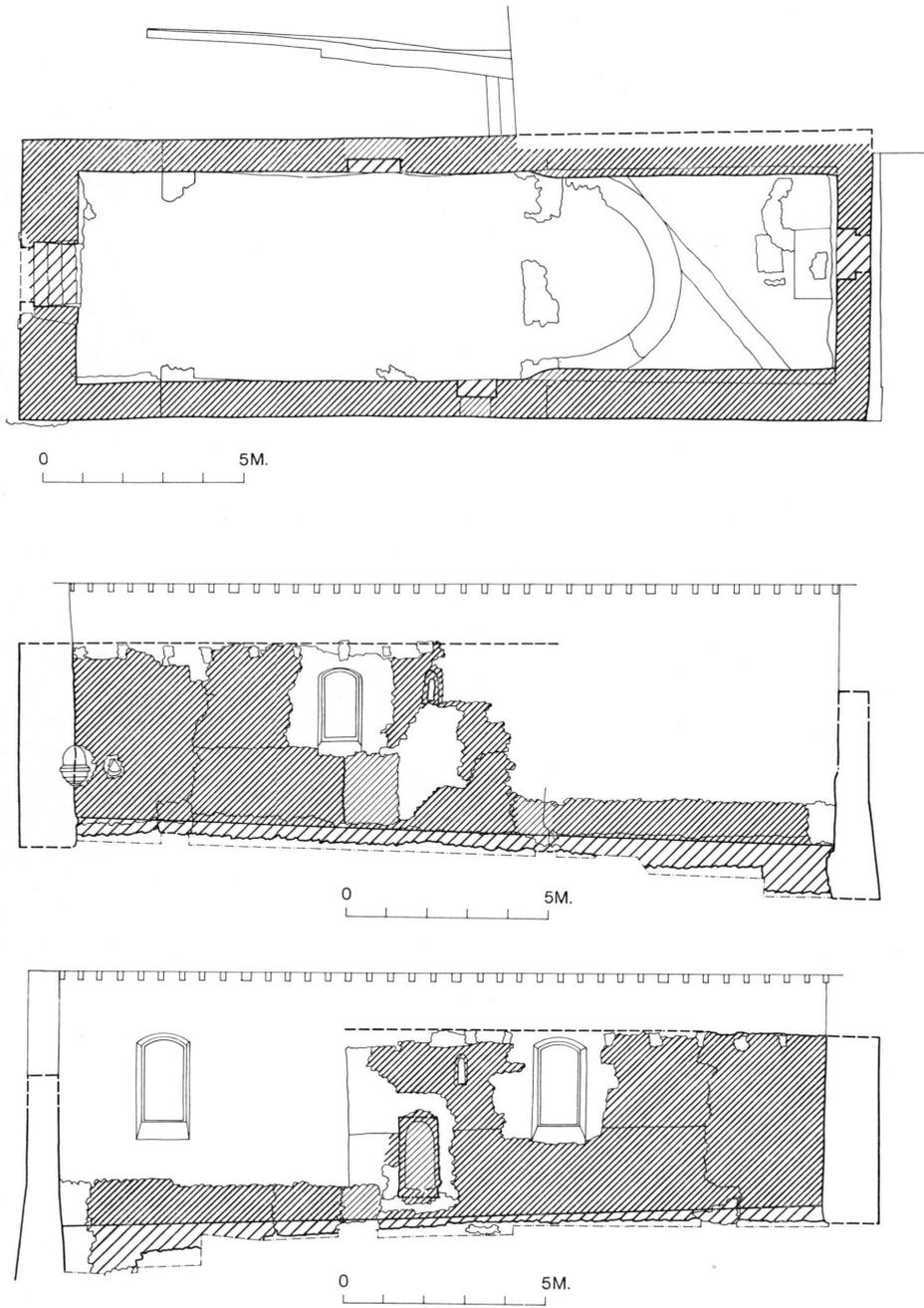


Fig. 45. Deuxième église après les transformations postérieures à 1685.  
Schémas du plan et des élévations intérieures nord et sud (pour la légende voir p. 19)



Fig. 46. Le chœur rectangulaire au niveau du carrelage établi après 1685.

ont presque entièrement disparu lors de ces travaux, c'est sans doute à cause de ces baies qu'une réfection complète du mur oriental a été nécessaire. Au cours de la transformation, la voûte est restée en place; on distingue aujourd'hui son arrachement à l'angle sud-est (fig. 40).

*c)* Les restaurations postérieures à 1685 (fig. 45).

Après la révocation de l'Edit de Nantes, le retour à la religion catholique romaine impose de nouvelles modifications architecturales. La compréhension de

notre fouille en est facilitée car nous pouvons suivre mieux qu'ailleurs les aménagements appartenant à chaque période. Des fenêtres sont ouvertes dans la nef, un sol de briques est posé, le baptistère et deux piscines liturgiques sont en fonction, une barrière de chœur est installée. Ces travaux pourraient avoir été menés rapidement ; l'autel est simplement posé sur le plancher sans autres fondations. Des poutres sont abandonnées sous le carrelage, menaçant sans doute assez vite sa stabilité. Les difficultés politiques et religieuses expliquent cette hâte à reprendre les offices. Malgré cela, l'importance des transformations est à souligner.

Le maître-autel est rétabli contre la fermeture de la porte orientale. Le bourrage jusqu'à un mètre au-dessus du sol déborde la face des montants d'environ 20 cm. Plus haut, la maçonnerie est alignée avec la paroi. Le saillant fait partie de la construction de l'autel. Sa limite supérieure donnée par les négatifs des pierres arrachées plus tard nous renseigne sur sa hauteur approximative (environ 1 m), à laquelle il faut ajouter l'épaisseur d'une pièce de bois ou d'une dalle le couvrant.

De plan rectangulaire, l'autel avait 1 m 70 de longueur par 1 m de largeur. La maçonnerie parfaitement arrangée sur la face apparente et placée en fonction de la porte murée était ainsi déportée par rapport à l'axe principal. De l'enduit blanc se trouvait conservé contre la base des parois encore *in situ*. Au cours de la fouille, les vestiges se sont effondrés. Le plancher qui soutenait l'autel au moment de sa construction était complètement pourri ; la stabilité du sol étant rompue, la maçonnerie s'est disloquée (fig. 53).

Le sol de briques a été posé après l'autel. Le lit de mortier à grain fin, soutenant les carreaux, s'appuyait contre la base. Nous pouvons reconstituer presque toute la surface du carrelage. Quelques briques étaient encore en place et beaucoup d'empreintes de celles qui manquaient ont pu être relevées. Les dimensions des carreaux varient de 24 à 26 cm par 11,5 à 12,5 cm ; l'épaisseur est d'environ 4 cm. La couche de mortier repérée dans l'église nous assure qu'aucune fosse n'a été creusée après la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les inhumations à l'intérieur de l'édifice ont donc cessé avant ou à cette époque.

Le dispositif de scellement d'une barrière de chœur est indiqué contre les murs latéraux. Les cavités de deux poutres enfoncées dans la maçonnerie sont visibles au ras du carrelage et à 76 cm au-dessus. Les poutres devaient être de section carrée, elles avaient 8 à 9 cm de côté. Une rainure verticale conservée dans l'enduit correspond sans doute à l'un des panneaux de la barrière. La même rainure et les mêmes cavités se retrouvent de chaque côté (fig. 47).

Deux trous distants de 90 cm s'enfonçaient dans le sol à la limite du chœur et de la nef. Ils s'alignaient sur les cavités de scellement prévues pour les poutres de la barrière et se trouvaient presque dans l'axe de l'église. Il s'agit certainement des vestiges d'une porte, qui, légèrement déportée vers le nord, se trouvait en face de l'autel. C'est après la pose du carrelage que l'on a fiché les deux montants dans le sol.

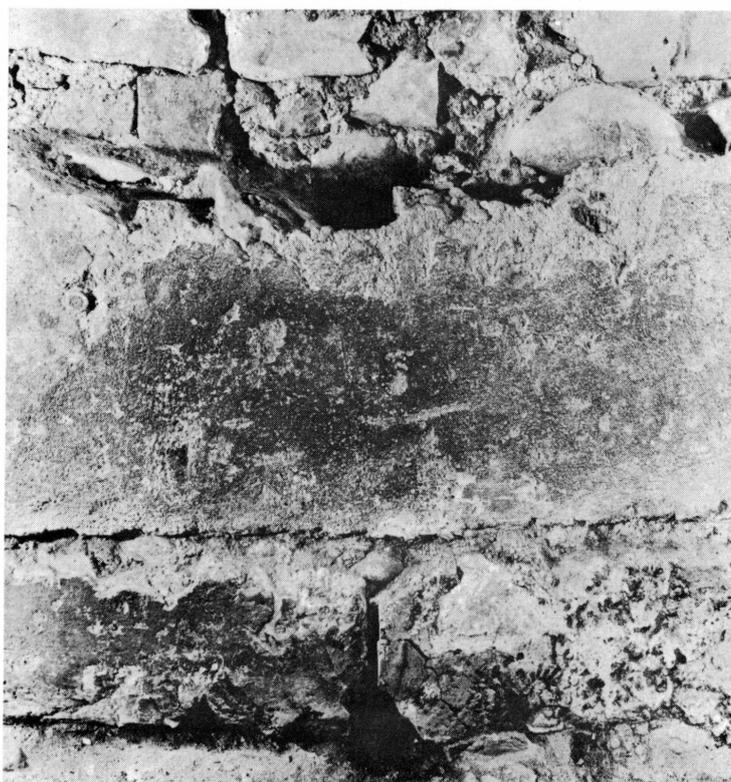


Fig. 47. Emplacement des scellements de la barrière du chœur établie après 1685.

Une bande de 30 cm de hauteur nous restitue la couleur de l'enduit des parois intérieures de l'église. Au-dessus, les traces d'un plancher plus tardif et celles des réfection des murs recouvrent cet enduit. On constate que le chœur était peint en blanc de chaux et que la nef avait une couleur grise. Il y a donc une distinction nette entre les états d'inspiration protestante et catholique. A la deuxième époque catholique, on a séparé la nef du chœur par une différence de teintes des parois et par la barrière. A la première et à la deuxième époque protestante, le maître d'œuvre a recherché l'unité intérieure de tout l'édifice.

La cuve des fonts baptismaux a été récupérée et encastrée dans la maçonnerie de l'angle nord-ouest. Cette cuve monolithique taillée dans du calcaire du Jura avait sa base cassée. La solution adoptée pour réutiliser l'ancienne pierre sans avoir à retailler un nouveau support est certainement la moins onéreuse. De cette manière, deux des huit pans étaient apparents dans l'église. Une petite voûte ménagée au-dessus permettait au prêtre d'officier (fig. 48). Nous avons dégagé ce bassin pour pouvoir l'étudier. Le support était octogonal comme la cuve. Au centre et sur les bords du bassin, on remarque des cavités ayant servi à sceller des tiges de fer. L'une



Fig. 48. Fonts baptismaux.

d'elle est encore dans la pierre. Ces goujons fixaient un couvercle dont la moitié se relevait (fig. 70).

En liaison avec les fonts baptismaux, une piscine liturgique a été découverte sous les crépis du mur. Elle est d'un type très rudimentaire et inhabituel. La cuve est creusée dans un bloc de molasse qui débordait la paroi. Aujourd'hui, la partie extérieure est cassée selon l'aplomb du mur et le reste du dispositif est dans la maçonnerie. Le bloc de molasse est taillé en rigole sur 20 cm de longueur, cet écoulement conduisait le liquide de la cuve vers l'intérieur du mur en puits perdu. Une petite niche confectionnée à l'aide de deux tuiles plates (32 par 19 cm) posées de biais surmontait la piscine. D'autres tuiles étaient placées verticalement au fond de la niche (fig. 49).



Fig. 49. La piscine liturgique retrouvée dans la nef.

La piscine liturgique a été confectionnée dans l'ancienne maçonnerie de la première église. Ses éléments sont liés avec un mortier très fin de teinte brune. Le même mortier a servi à monter la voûte des fonts baptismaux. La proximité de la piscine et des fonts baptismaux, leur niveau correspondant parfaitement et les mortiers identiques prouvent qu'ils dépendaient l'un de l'autre. Les textes confirment aussi cette disposition qui semblait courante mais dont aucun exemple n'était signalé dans la région.

La deuxième piscine liturgique découverte à Russin devait certainement être en service à la même époque. Sans doute déjà associée au maître-autel d'avant 1536, elle est restaurée après la deuxième période protestante. Cinq couches d'enduit au moins étaient encore visibles contre la moulure. Si chaque couche indique une

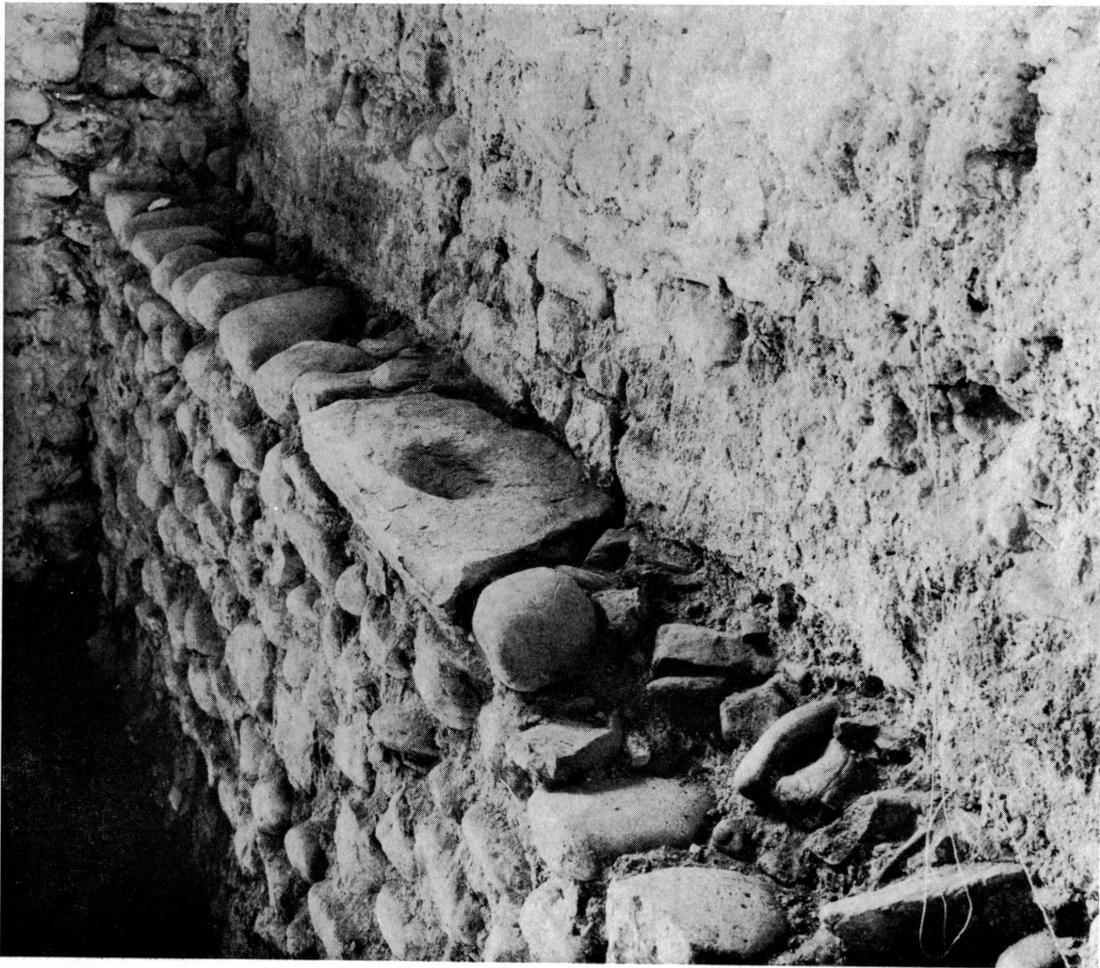


Fig. 50. La piscine liturgique retrouvée dans le chœur.

réfection, c'est à l'époque gothique que la piscine devrait avoir été placée dans le chœur (fig. 50).

Une lettre envoyée le 29 juin 1804, nous renseigne sur l'état de l'église à cette époque. « Elle est bien enfumée et bien sombre. » Pour les fenêtres, il n'y en a que trois. « L'agrandissement de la fenêtre au couchant est indispensable puisqu'elle doit servir à éclairer la chaire; telle qu'elle est ce n'est qu'une lucarne qui ne peut rester ainsi n'y ayant dans toute l'église que 2 fenêtres de 4 pieds assez éloignées de la chaire »<sup>33bis</sup>.

L'une des deux fenêtres de la nef (« de 4 pieds ») semble conservée dans son état du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est située au nord, au-dessus du passage vers la chapelle détruite. Quelques blocs des pieds-droits ont été restaurés en 1843, mais l'aspect général reste celui des transformations précédentes. La baie qui lui fait face avait été agrandie au XVI<sup>e</sup> siècle, elle devait être identique. La fenêtre du chœur, qui datait sans doute de la Réforme, fut également agrandie en 1843.

<sup>33bis</sup> Voir note 35.

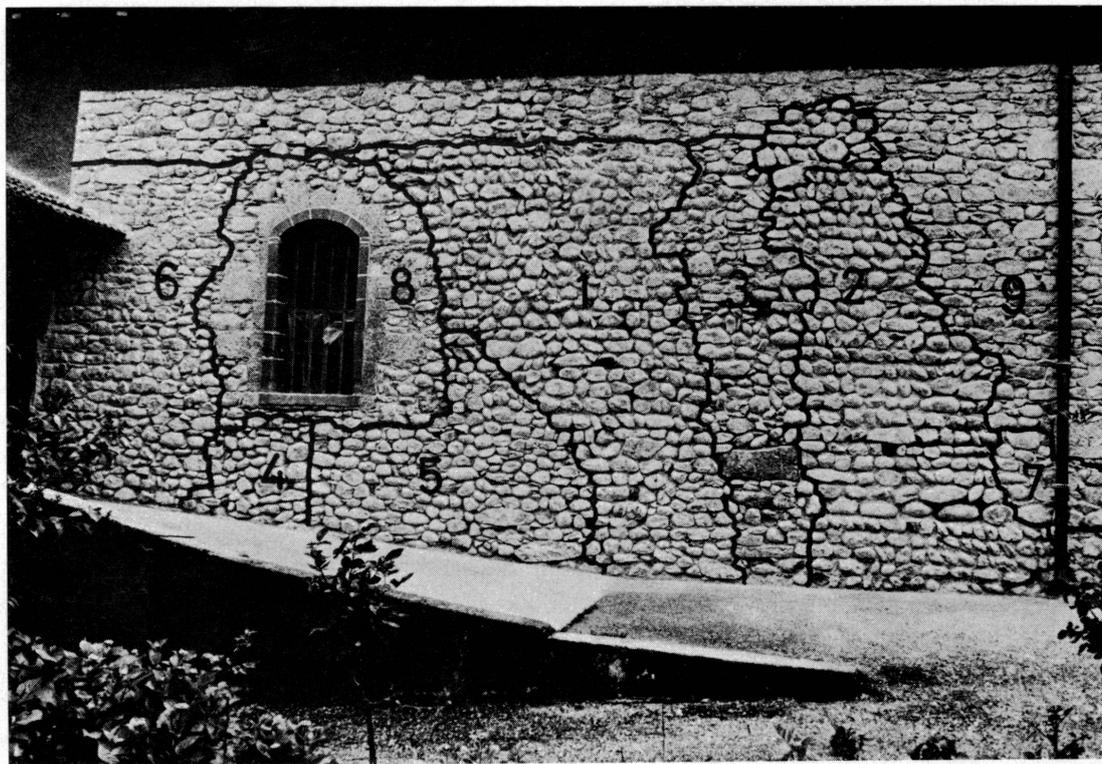


Fig. 51. Analyse du mur latéral nord de la nef :  
1. Première église. 2. Agrandissement de la première église. 3. Réfections de la première église (mur de façade). 4. Passage condamné lors de l'abandon de la chapelle latérale. 5. Chapelle latérale, réfections. 6. Chapelle latérale, réfections après sa destruction. 7. Reprise pour l'installation des fonts baptismaux. 8. Fenêtre du XVII<sup>e</sup> siècle. 9. Transformations de 1843.

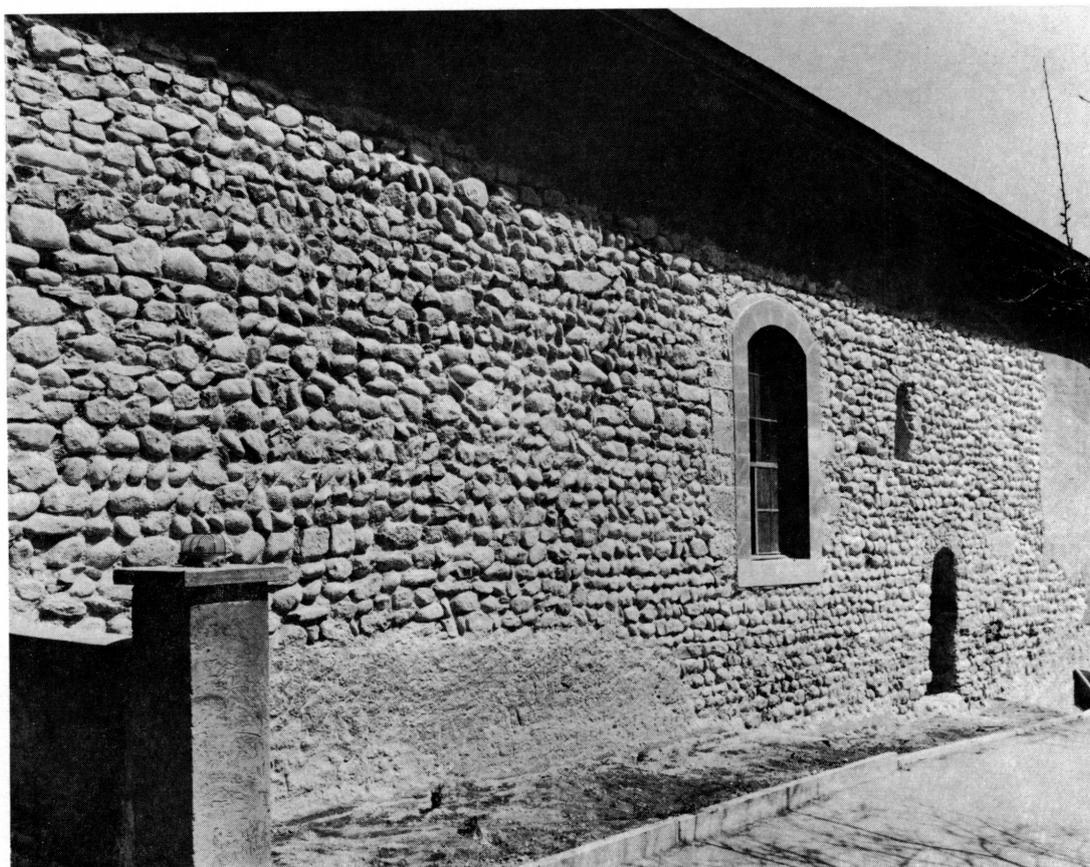


Fig. 52. Mur sud de l'église.

*d)* Les réfections du XIX<sup>e</sup> siècle

La correspondance entre les responsables de Russin et la Société Economique chargée d'administrer les biens de l'église est claire: en 1804, l'édifice est délabré, « humide et malsain ». La vente de la cure devrait permettre les réfections mais il faudra attendre 1843 pour que des travaux importants soient entrepris. Le 13 juillet 1824, J.-A. Dufour écrit avec impatience à M. Diodati, membre de la Société Economique, en joignant des devis à son envoi<sup>34</sup>: « Veuillez, Monsieur, appuyer notre demande [de crédits]. Le temple de Russin n'a si je ne me trompe, jamais été réparé depuis qu'il est temple protestant. »

La fondation d'une chaire, un nouveau plancher et l'enduit gris et blanc passé dans le chœur et la nef représentent les seules réfections absolument sûres appar-

<sup>34</sup> On apprend par le devis qu'une « paroi chenaillée et rabotée pour masquer la porte » doit avoir 9 pieds de hauteur et 8 de largeur. AEG, Archives de la Société Economique, H 20.

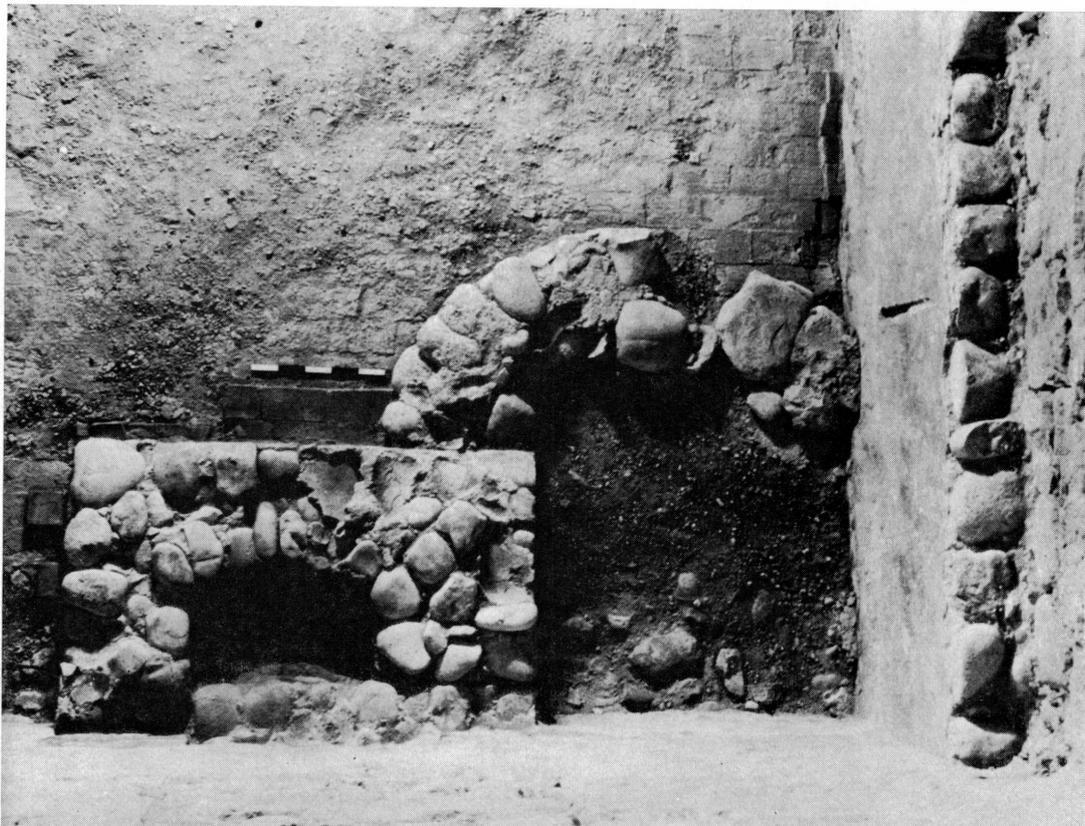


Fig. 53. Autel construit après 1685 et fondation de la chaire établie lors de la deuxième période protestante.

tenant à l'époque du retour au culte protestant. Après avoir détruit l'autel et le sol de briques, une fondation semi-circulaire est placée dans l'angle nord-est de l'église. Il s'agit de la chaire qui, à cause de son emplacement et du manque de lumière, semble poser certains problèmes au pasteur (fig. 53). « Il est ridicule que le ministre tourne le dos à une partie de ses paroissiens pendant qu'il s'adresse aux autres, sans pouvoir même leur parler en face. »<sup>35</sup> Pour créer la fondation de cette chaire, on a utilisé sans doute les galets de la maçonnerie de l'autel et pour réparer la paroi d'où l'on avait retiré les pierres, les carreaux du sol abandonné sont plâtrés dans les cavités.

Le niveau du plancher est bien marqué dans toute l'église par la limite du nouvel enduit et l'empreinte des pièces de bois. Si les couleurs des parois sont uniformes dans la nef et le chœur, le peintre a prévu une bande horizontale de 70 à 80 cm de hauteur de teinte grise, alors qu'au-dessus, il y avait un badigeon blanc.

<sup>35</sup> AEG, Archives de la Société Economique, H. 20. Toutes les indications sur les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle sont tirées de ces documents.

On voit par cette dernière modification que le maître d'œuvre, malgré le manque de moyens financiers, a voulu rendre à l'église une unité de plan et de volume. La couleur de l'enduit en donnait la possibilité et cela sans grands débours.

C'est finalement en 1843 que l'on décida de sauver le vieil édifice. Mais c'est aussi à cette époque que l'on en détruisit le plus. Cette règle de la conservation d'un monument n'a pas varié et lorsque, animé des meilleurs sentiments, un architecte veut reconstruire une fenêtre ou une porte dans sa forme primitive, il la détruit souvent de manière irrémédiable. Le bâtiment a pourtant échappé au pire puisque le projet d'une nouvelle chapelle devait entraîner la suppression des vieux murs : c'est à cause du prix trop élevé de la construction que l'on a gardé l'église.

Les trois devis de réparation établis par différentes entreprises nous permettent de connaître quelques détails architecturaux. On apprend qu'une somme de 150 à 208 francs est nécessaire « pour démolir la voûte au fond du temple, démonter la vieille chaire » puis « étendre tous les vieux matériaux et débris de la vieille voûte sur tout le sol, horizontalement ». Cela explique la surélévation du sol de un mètre et de ce fait, l'obligation d'exhausser le niveau du plafond. Il faut également « démolir le jambage gauche et les voussoirs de la dernière fenêtre ». Cet indice semble signifier que les vestiges d'une ancienne fenêtre étaient encore en place dans la maçonnerie du chevet. Comme plusieurs blocs de tuf appartenant à l'embrasement d'une baie d'époque romano-gothique ont été découverts dans le remplissage de 1843, on doit admettre que ce jambage était resté dans le mur oriental. Les différences de prix de chaque devis font varier la transformation de la porte d'entrée et de son « arrière-voûte » de 60 fr. 50 à 150 francs. La façade est refaite avec un clocheton de style néo-gothique et c'est l'aspect qu'elle a aujourd'hui.

Sans vouloir décrire en détails tous les travaux datant de 1843, on peut rappeler l'essentiel des transformations. Le chœur voûté ayant disparu, une fenêtre est percée du côté oriental. On agrandit du même côté la fenêtre de la nef et au fond du chœur la baie éclairant la chaire. La porte d'entrée élargie est complètement reconstruite (fig. 54). La surélévation du sol et du toit change le volume extérieur et intérieur du bâtiment. La chaire est déplacée de l'angle nord-est de l'église sous la fenêtre contre la porte axiale murée. C'est peut-être à cette époque, sinon déjà au début du XIX<sup>e</sup> siècle, que le haut de la cuve des fonts baptismaux est enfermée dans une armoire.

Après les réparations, le maire Gabriel Favre fait fondre en 1849 à Corsier-sur-Vevey une cloche sur laquelle on peut lire :

« Quand ma voix retentit, un grand devoir t'appelle :  
Pense à ton Dieu, à ton frère, ils réclament ton zèle. »<sup>36</sup>

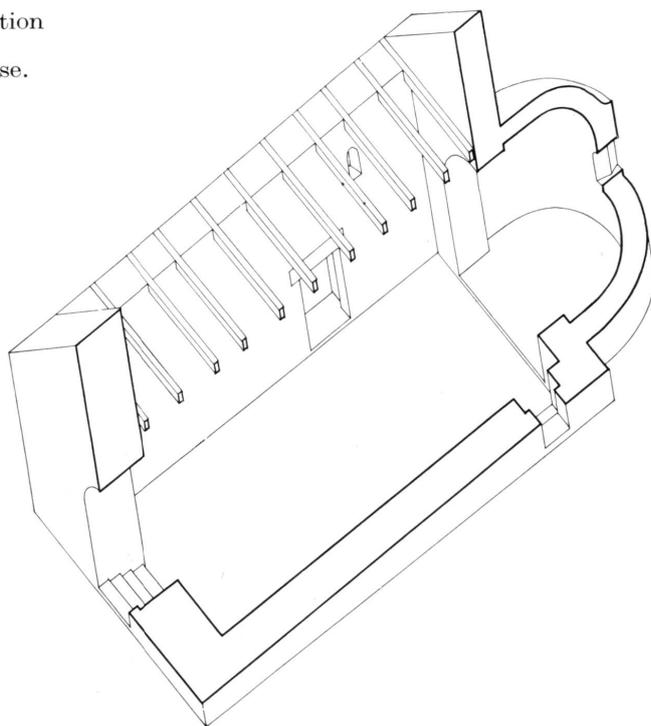
<sup>36</sup> A. CAHORN, *Les cloches du canton de Genève*, dans *Genava*, t. III, 1925, p. 150, n<sup>o</sup> 118.



Fig. 54. Paroi intérieure du mur occidental.

Le maire fait signer la cloche de son nom. Par les procès-verbaux du Conseil municipal de Russin, on sait que le 19 novembre 1850, le Conseil municipal décide d'enlever le nom de Favre, maire, gravé sur la cloche. Le 9 février 1851, par arrêté, le Conseil d'Etat genevois n'accepte pas la délibération du Conseil municipal: M. G. Favre a agi de son propre chef pour l'achat de la cloche d'un poids de 500 kg au prix de 1800 francs. Une dernière constatation archéologique faite sur cette cloche confirme cette petite guerre politique. Le nom du maire a été effacé puis rétabli à la suite de l'arrêté du Conseil d'Etat.

Fig. 55. Reconstitution isométrique de la première église.



## V. RECONSTITUTION ARCHITECTURALE

### 1. *La première église*

Un essai de reconstitution de la première église après son agrandissement est présenté en isométrie (fig. 55). Conscient des éléments conjecturaux d'une telle reconstitution, nous avons pourtant certaines assurances. Les dimensions du plan, l'élévation de la nef, la position des ouvertures et celle des poutres du plafond sont sûres. La façade et l'abside posent des problèmes sans solution dans l'état de nos recherches.

### 2. *La deuxième église*

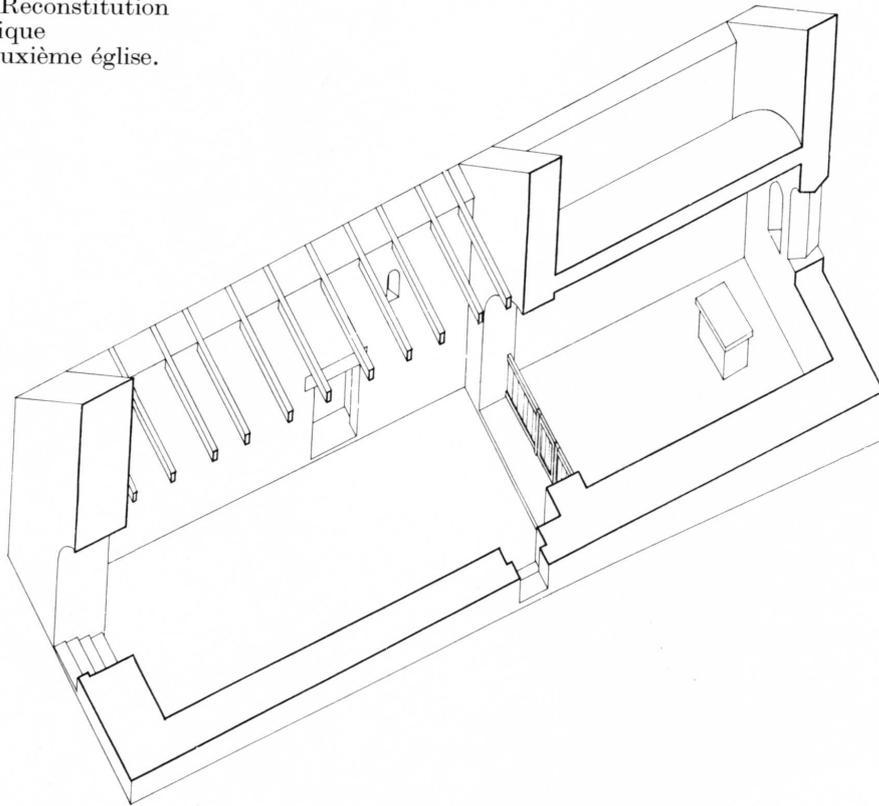
Pour la deuxième église, les comparaisons facilitent la reconstitution architecturale. L'étude du chœur et de la nef permet de baser une isométrie (fig. 56) sur des certitudes.

Lors des derniers travaux effectués à l'église, nous avons observé les vestiges de l'ancien pignon rehaussé en 1843. Contrairement à plusieurs exemples connus, le toit du chœur semble établi au même niveau que pour le reste du bâtiment.

### 3. *Le clocher de la première et de la deuxième église*

La reconstitution théorique d'un éventuel clocher appartenant à la première ou à la deuxième église ne peut être basée que sur des indices bien fragiles. Nous n'avons

Fig. 56. Reconstitution isométrique de la deuxième église.



découvert aucune preuve décisive quant à l'existence d'un clocher-arcade élevé sur le mur de façade. L'hypothèse concernant l'existence d'un clocher-porche ne peut être complètement exclue puisque nous n'avons effectué du côté ouest qu'un seul sondage à l'extérieur du bâtiment. Il est vrai que la présence d'un squelette et sa situation à l'endroit où l'on aurait dû retrouver des murs rendent difficile une telle possibilité.

Il faut également rappeler le texte de la visite pastorale de 1412 par lequel on apprend qu'il n'existe pas de clocher à Russin. Il est possible d'admettre qu'il y en avait un avant, peut-être bâti en bois, et qu'il ait disparu au début du xv<sup>e</sup> siècle. La façade a été complètement remaniée lors de la création de l'escalier d'entrée découvert au cours des fouilles. Il nous manque donc un état antérieur. Par l'épaisseur des fondations du mur occidental, on peut suggérer la présence d'un clocher-arcade, dès l'agrandissement de la première église.

Les exemples conservés appartenant à ce type d'architecture sont peu nombreux à Genève. Sans doute très répandus au moyen âge, ces clochers ont été transformés ou détruits.

Les églises de Bourdigny et de Céligny ont un pignon percé de deux baies qui représente peut-être l'une des formes des anciens clochers-arcades. A Peissy, un

seul alvéole était prévu. C'est aussi le cas à Peney-Dessus <sup>37</sup>, où la chapelle est rénoverée à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle; son clocher est fortement influencé par l'architecture protestante. La cloche date encore de 1709. La construction du clocher de Malval n'a été exécutée qu'en 1938, on ne peut donc l'utiliser pour des comparaisons. Il faut rappeler que l'ancien clocher se trouvait dans le village à plusieurs centaines de mètres de l'église et qu'il était construit en bois <sup>38</sup>.

La façade du temple de Céligny <sup>39</sup> est remaniée. Le clocher transformé lors de la restauration de 1806 ressemble à des exemples plus anciens mais son aspect ne trompe pas. L'appareil et les deux baies ne sont pas médiévaux.

Le problème posé par l'étude de la façade de la chapelle de Bourdigny <sup>40</sup> est plus complexe. L'arc surbaissé de la porte d'entrée, les chaînages d'angle du bâtiment et les ouvertures semblent indiquer des modifications des xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles. Les restaurations de ces dernières années rendent impossibles l'analyse des maçonneries. On peut signaler les deux contreforts qui, débordant les murs latéraux, consolident chaque côté de la façade. A l'extrémité sud-ouest des fondations de la façade de Russin, nous avons retrouvé une maçonnerie beaucoup plus large que le mur actuel. Provisoirement, on peut l'interpréter comme une consolidation mais ce n'est pas un contrefort du type de Bourdigny, car la fondation ne déborde pas en avant de la façade.

La nef et le chœur de l'église Saint-Paul à Peissy <sup>41</sup> sont détruits. Le mur occidental et son clocher représentent les seuls vestiges visibles de ce très vieux sanctuaire. Profitant des restaurations en cours, nous avons étudié cette façade de manière à analyser en détail ce qui semblait être l'un des derniers clochers de tradition médiévale <sup>42</sup>. Les premiers résultats des investigations démontrent que tout le mur a été refait au début du xviii<sup>e</sup> siècle. Copiant sans doute un exemple du moyen âge encore conservé, le maître d'œuvre a reconstruit le clocher-arcade en roche. D'époque gothique, la cloche est une des plus anciennes de la campagne genevoise.

Si les éléments archéologiques ne suffisent pas à nous apporter la preuve de l'existence d'un clocher-arcade à Russin, un inventaire des édifices comparables n'apporte guère plus de renseignements. Tous les exemples préservés semblent beaucoup plus tardifs et il faudra élargir le champ des recherches pour retrouver d'autres précisions.

<sup>37</sup> J.-F. ROUILLER, *Châteaux et sanctuaires en terre genevoises*, Genève, 1944, p. 34.

<sup>38</sup> L. BLONDEL, *Un prieuré inconnu, le temple de Malval*, dans *Genava*, n. s., t. XII, 1964, p. 115.

<sup>39</sup> G. FATIO, *Céligny, commune genevoise et enclave en pays de Vaud*, Genève, 1949, pp. 61-65. J.-F. ROUILLER, *op. cit.*, p. 16.

<sup>40</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967*, dans *Genava*, t. XVII, 1969, pp. 9-11. (Bourdigny-Dessous, ancienne chapelle).

<sup>41</sup> J.-B.-G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique, supplément*, 1872, p. 95. — J.-F. ROUILLER, *op. cit.*, p. 32.

<sup>42</sup> Le Service cantonal d'archéologie genevoise a mené cette étude durant le mois de juillet 1970.

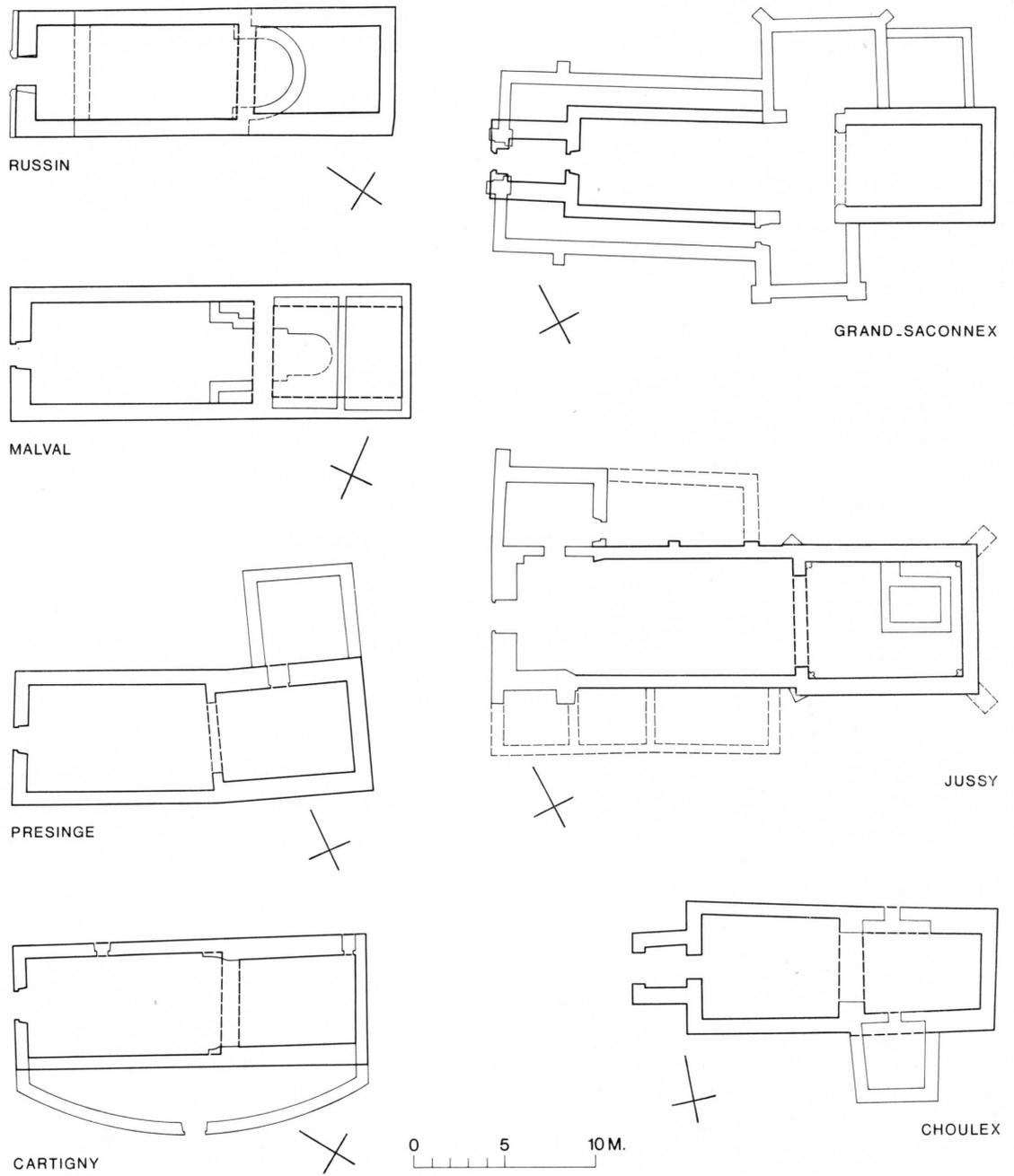


Fig. 57. Tableau comparatif de plans d'églises genevoises à chœur rectangulaire.

## VI. L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES RURALES DU CANTON DE GENÈVE

### *Quelques édifices religieux comparables à l'église de Russin*

Nous avons volontairement restreint le champ des recherches comparatives aux églises du canton de Genève. Nous sommes bien conscient du côté artificiel de cette frontière, mais le manque de documents précis et le nombre très important d'églises de même type auraient dépassé nos possibilités. Les débuts de l'évolution architecturale de tels édifices sont incertains et mal connus. Une longue étude de base sera nécessaire pour relier les caractères typologiques des églises situées à l'ouest et à l'est de notre ville. Nous espérons que cette démarche sera un jour entreprise et que les constructions plus humbles de la campagne nous fourniront tous les renseignements que l'on peut en attendre.

#### *1. La première église : éléments de comparaison*

Les églises préromanes reconnues ne sont pas nombreuses dans la campagne genevoise. Pourtant les textes et les indices archéologiques semblent démontrer le contraire. On constate qu'en ville et dans les faubourgs, il y a à cette époque sept églises dont plusieurs sont de grandes dimensions. Il est possible que les recherches archéologiques nous en fassent connaître d'autres. Pour la campagne, nous en sommes réduits aux hypothèses. Plusieurs églises sont presque certainement bâties avec des éléments appartenant aux périodes préromanes (c'est le cas de l'église de Presinge <sup>43</sup>) mais faute d'une étude systématique, nous devons nous contenter de la seule construction de Malval <sup>44</sup>.

En 912, l'acte de donation de la comtesse Eldegarde à l'église de Saint-Pierre-aux-Liens à Satigny <sup>45</sup> nous donne la preuve qu'un autre monument préroman existait dans cette région. Distantes de trois à cinq km les unes des autres, les églises de Satigny, Russin et Malval ont été fondées au moins au x<sup>e</sup> et au début du xi<sup>e</sup> siècle. On peut donc penser que cette situation n'est pas unique et que de nombreux édifices se trouvaient ailleurs sur le territoire de Genève.

Le plan de la première église de Malval proposé par L. Blondel est bien différent de celui de Russin. Le type de l'abside semble plus récent mais faute de connaître la partie orientale du chevet et la liaison avec la nef, on ne peut en tirer des conclusions. Cela surtout si cette abside était prise dans un « blocage rectangulaire ». La nef et le chœur sont plus développés et le bâtiment avait 2 m de longueur en plus pour une largeur presque égale.

Malgré la différence du plan, l'appareil en épi est d'une analogie étonnante. On remarque que l'arrangement de biais n'est pas systématique et les pierres de rivière

<sup>43</sup> Voir la description de cette église pp. 75-76.

<sup>44</sup> L. BLONDEL, *Un prieuré inconnu : le temple de Malval*, dans *Genava*, n. s., t. XII, 1964, pp. 107-121.

<sup>45</sup> R. G. n° 116. — F. NECKER, *L'église de Satigny et sa restauration*, 1907.

sont placées selon leur module. L'assise se présente donc régulière avec des pierres arrondies ou rectangulaires et sur une certaine longueur le maçon posait de biais une série de pierres plates. Il devait conserver ces galets et les poser ensemble alors que le niveau de l'assise était facile à suivre.

En conclusion, on ne peut découvrir une véritable identité entre ces deux bâtiments. L'église de Russin devrait être plus ancienne mais il nous manque certaines caractéristiques architecturales de Malval pour pouvoir l'assurer.

## 2. La deuxième église : éléments de comparaison

La plus ancienne abside à chevet plat découverte à Genève date du XI<sup>e</sup> siècle elle appartient à la troisième église de la Madeleine (cité en 1110) <sup>46</sup>. Son plan carré n'est pas comparable au plan des chœurs rectangulaires que l'on va rencontrer en si grand nombre au cours des siècles suivants. <sup>47</sup> Pourtant, elle a été voûtée et c'est là une disposition importante. On remarque l'emploi de contreforts du côté du lac alors que la pente renforçait suffisamment le mur de l'autre côté.

A la fin du XII<sup>e</sup> et au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, il semble qu'un nouveau type de chœur rectangulaire s'impose en remplaçant les absides semi-circulaires. C'est peut-être en partie le résultat de l'influence du mouvement cistercien avec le côté fonctionnel de son architecture. Les communautés rurales, souvent pauvres, se décident à adopter un style de construction simple et peu coûteux. Les solutions présentées par les architectes de l'ordre s'adaptent parfaitement à leurs besoins.

Certains chantiers cisterciens peuvent aussi servir d'exemples. Pour Genève, la construction de l'abbaye de Bonmont (1131-1150) <sup>48</sup> a sans doute joué un rôle déterminant. Avec un peu de retard dans la campagne, la réaction aux grandes œuvres et à la réforme liturgique du début du XII<sup>e</sup> siècle se fait sentir. On recherche dans des proportions plus modestes à remettre « à neuf » les sanctuaires des églises paroissiales.

Les modifications portent avant tout sur le chœur ; la nef n'est pas forcément reconstruite. Au contraire, on maintient, lorsque cela est possible, les maçonneries des murs latéraux, ce mode de faire permettant de continuer les offices le plus longtemps possible durant les réfections. Il faut également rappeler que l'ensemble du bâtiment n'appartenait pas toujours au même propriétaire. Souvent le chœur faisait partie des biens du clergé, alors que la nef était propriété de la paroisse. Les villageois étaient certainement moins disposés à entreprendre d'importantes modifications architecturales, leurs moyens ne le permettant pas. L'agrandissement du chœur est aussi lié au développement de la liturgie et à ses impératifs. On a besoin de place,

<sup>46</sup> L. BLONDEL, *Les premiers édifices chrétiens de Genève, de la fin de l'époque romaine à l'époque romane*, dans *Genava*, t. XI, 1933, p. 89.

<sup>47</sup> C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, Paris, t. I, 1902, pp. 222-223.

<sup>48</sup> F. BUCHER, *Notre-Dame de Bonmont et les premières églises cisterciennes en Suisse*, Berne, 1957.

le nombre des autels se multiplie. L'origine et les causes de la construction des chœurs rectangulaires ne sont pas entièrement éclaircies. Dans le contexte clunisien, on a même parlé de raisons acoustiques (E. Mâle). C'est dire qu'il faudra de nombreuses études de détails pour déterminer quelles sont les préoccupations et les nécessités qui ont motivé ces restaurations.

Le plan du chevet quadrangulaire est défini par des murs latéraux plus larges que ceux de la nef. La voûte est ainsi contre-butée sans qu'il soit nécessaire d'établir des contreforts. Le mur oriental est moins épais, il ne porte pas la charge de la voûte qui repose sur les deux autres murs. Les proportions de la surface rectangulaire ne varient pas ; la largeur représente les deux tiers de la longueur.

La voûte est en berceau ou en berceau brisé. L'emploi de blocs de tuf semble être généralisé, il s'explique par la légèreté de cette pierre et sa facilité à être taillée. L'éclairage provient en général de fenêtres ouvertes au fond du chœur. Les exemples conservés en montrent trois. Elles sont étroites et hautes, celle du centre est plus développée. Ce type d'ouverture est de tradition romane, il se rencontre quelquefois assez tard. A Hermance, les baies du chevet plat de l'église devraient appartenir, selon L. Blondel, à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>49</sup>.

L'église de *Sainte-Marie-Madeleine*, à *Malval* <sup>50</sup>, est construite, comme celle de Russin, en deux étapes. La liaison entre la nef du premier bâtiment et le chœur rectangulaire rajouté ensuite n'est pas claire. Il semble que le « jubé », à partir d'une certaine époque, limitait le chœur à l'ouest et qu'au même endroit devait se terminer l'abside de l'église primitive. Les murs étroits situés dans les angles orientaux de la nef pourraient convenir à des fondations de stalles ou d'autels <sup>51</sup>.

Le mur du chœur (jubé) avec une porte et deux ouvertures de chaque côté, est un élément architectural unique. On doit admettre la possibilité d'une disposition de même type ailleurs, compte tenu des doubles nécessités d'un prieuré et d'une paroisse. A Russin, il est possible qu'à la place de l'arc triomphal on ait construit un mur semblable.

Faut-il admettre que la piscine liturgique découverte dans le mur latéral de la nef de Malval ait été en rapport avec les fonts baptismaux ? On peut envisager également l'éventualité d'un autel secondaire.

Une ouverture latérale avec un arc en plein cintre a été découverte proche de l'angle nord-ouest de l'église *Saint-Félix de Presinge* <sup>52</sup>. Ses dimensions (hauteur

<sup>49</sup> L. BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1958-1959* dans *Genava*, n. s., t. VIII, 1960, pp. 57-58.

<sup>50</sup> L. BLONDEL, *op. cit.*, pp. 107-121.

<sup>51</sup> Voir, pour la position des autels et du jubé, l'église de Ressudens (VD) : M. STRUB, *Guides des monuments suisses*, 1962. — L. BOSSET, *Journal des fouilles de l'église de Ressudens*, 1923.

<sup>52</sup> N. DUNOYER, *Notice historique sur la paroisse de Presinge-Puplinge près Genève, Saint-Maurice*, 1921.

1 m 68, largeur 1 m 23) et son aspect rappellent certains éléments anciens retrouvés à Russin. Les montants de galets et de blocs de tuf, ainsi que les claveaux irréguliers de tuf et de molasse appartiennent presque certainement à l'époque préromane. Le désaxement du chœur par rapport à la nef pourrait indiquer également une première période de construction.

La restauration du chœur rectangulaire (1967) permet d'observer l'appareil de la voûte en berceau dont l'état de conservation est exceptionnel. Elle n'a pas été montée entièrement en tuf. On a utilisé cette pierre pour les derniers voussoirs du berceau longitudinal. L'amorce de la voûte est construite à l'aide de moellons. La partie supérieure du mur oriental porte les vestiges de l'ancien pignon du toit appartenant au chevet plat. La charpente se trouvait dans l'axe à environ 75 cm au-dessus de la voûte. On a là une preuve de l'existence des deux toits qui devaient couvrir la nef et le chœur, celui du chœur étant plus bas.

Une piscine liturgique était placée à droite du maître-autel. On peut signaler encore, au sud-ouest de la nef, une porte latérale faisant face à l'ouverture attribuée à l'époque préromane. Les montants de cette porte sont coiffés de corbeaux sur lesquels repose le linteau. Elle doit dater du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle.

*L'église Saint-Georges, à Cartigny*, dont les fondations ont fait l'objet d'une rapide étude<sup>53</sup>, a certainement appartenu au type d'édifice que nous essayons de définir. Les murs latéraux du chœur plus épais que ceux de la nef, le chaînage de l'arc triomphal, l'emplacement de l'autel sont autant de caractéristiques comparables. Mais ce sont surtout les vestiges des fenêtres du chevet qui, par leur style et par leurs peintures, nous fournissent un élément de datation assez sûr. Un décor géométrique de même sorte retrouvé à Russin, mais également à Hermance<sup>54</sup>, pourrait appartenir à l'époque gothique. Pourtant, l'arc en plein cintre et les ouvertures très allongées font plutôt penser à une tradition romane. Cette dualité apparaît assez souvent dans la recherche d'une chronologie précise de ces monuments.

La voûte du chœur est marquée dans la maçonnerie du mur oriental. Trois blocs de molasse appartenant à l'extrémité de l'intrados sont dégagés ; leur courbe indique un arc en berceau brisé.

Nous avons nettoyé une piscine liturgique dans le remplissage d'une porte gothique murée. La situation de la cuve démontre qu'en des temps relativement tardifs, on pouvait avoir installé un baptistère à gauche de l'entrée. Placée horizontalement dans le bourrage, la piscine a sans doute été en fonction à cet endroit juste avant la Réforme.

*L'église Saint-Théodule, au Grand-Saconnex* (le patron devient plus tard Saint

<sup>53</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques en 1965, 1966 et 1967*, dans *Genava*, n. s., t. XVII, 1969, pp. 21-27.

<sup>54</sup> L. BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1958-1959*, dans *Genava*, n. s., t. VIII, 1960, pp. 57-58.

Hippolyte) a été étudiée par L. Blondel à l'occasion de sa restauration en 1944-1945<sup>55</sup>. Comme pour Presinge, le plan présente un désaxement entre le chœur et la nef, les chapelles curieusement placées en compliquent la vision. Les remaniements de l'arc triomphal et la destruction de la nef en 1837 ont changé les proportions du chœur qui devait être un peu plus court. Il est malgré cela très bien conservé et sa voûte en berceau brisé est intacte. Trois fenêtres de forme allongée, placées dans le chœur, sont en plein cintre à l'intérieur, alors qu'à l'extérieur, elles sont en arc brisé. La fenêtre centrale est plus haute. Les murs anciens en place nous assurent que le toit du chœur était à un niveau inférieur à celui du reste de l'église.

Une piscine liturgique a été dégagée dans la maçonnerie du pied-droit de la voûte, au sud du maître-autel. La cuve polygonale de calcaire des fonts baptismaux actuellement noyée dans du ciment est peut-être ancienne. Elle est placée à l'angle nord-ouest de la nef édifiée au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'église du Prieuré de Jussy, dédiée à sainte Marie-Madeleine, a été modifiée plusieurs fois. Le chœur reconstruit au XV<sup>e</sup> siècle est voûté en croisée d'ogives. Il est transformé pour recevoir, avec l'autel majeur, l'autel de la chapelle Saint-Fabien et Saint-Sébastien<sup>56</sup>. L. Blondel signale qu'à l'occasion des restaurations de 1922 il a trouvé sous le chœur les restes d'un édifice<sup>57</sup>. A cause de ses dimensions réduites (2 m 05 par 2 m 82), il attribue cette construction à un petit oratoire d'époque romane. Après les découvertes comparables dans plusieurs églises de Suisse romande<sup>58</sup>, il est vraisemblable que nous soyons en présence d'un caveau funéraire. Les maçonneries comme le sol portaient sans doute les marques des réfections qu'a subies le chœur et cela explique que certains murs soient pris dans les fondations du XV<sup>e</sup> siècle. L'église est construite sur un monticule, il semble donc douteux que le sol d'un éventuel édifice roman ait été à près de deux mètres au-dessous du sol d'époque gothique.

L'abside à chevet plat devient à Jussy une véritable chapelle indépendante.<sup>59</sup> Le bâtiment, comme pour les plus anciens chœurs rectangulaires, est adossé à la nef. Mais le type de construction s'adapte mal. Les contreforts engagés dans les murs latéraux débordent la paroi extérieure sans élégance et la largeur du chœur, qui obéit encore à la règle des deux tiers de la longueur, dépasse au sud l'alignement du mur latéral.

<sup>55</sup> L. BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1944*, dans *Genava*, t. XXIII, 1945, pp. 28-32; *Chroniques archéologiques pour 1945*, dans *Genava*, t. XXIV, 1946, pp. 31-33.

<sup>56</sup> A. CORBAZ, *Un coin de terre genevoise : mandement et chastellenie de Jussy-l'Évesque*, Genève, 1916, pp. 54 et suivantes.

<sup>57</sup> L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1922*, dans *Genava*, t. I, 1923, p. 84.

<sup>58</sup> La Madeleine, Cossonay, Moudon, Montreux, etc.

<sup>59</sup> A. CORBAZ, *op. cit.*, pp. 54 et suivantes, rappelle les biens considérables dont disposait la chapelle Saint-Fabien et Saint-Sébastien fondée au début du XV<sup>e</sup> siècle par « nobles et puissants Aymon, Jean et Louis de Rovorée ». On a là un exemple d'un chœur transformé par des seigneurs, qui en assumaient l'entretien. Des legs et des donations sont signalés en 1448, 1471 et 1518.

La situation des chapelles et du chevet nous démontre que la nef devait faire partie d'un édifice plus ancien. Le chœur actuel a-t-il remplacé une abside semi-circulaire ou un chevet plat? Des fouilles seraient nécessaires pour répondre à cette question.

Placée sous le vocable de saint André, *l'église de Choulex* est entièrement détruite en 1837<sup>60</sup>. Son plan nous est conservé et l'on peut observer à nouveau des éléments architecturaux semblables à ceux retrouvés à Russin. Le clocher-porche, comme au Grand-Saconnex, pourrait dater des transformations liées au chœur rectangulaire. C'est une solution adoptée assez souvent dans notre région où sont conservés quelques clochers (Hermance, Confignon).

En conclusion, ce rapide inventaire fournit les bases d'une première typologie. Il aurait fallu y inclure d'autres édifices genevois comme ceux d'Hermance, de Confignon ou de Bernex. Mais les options adoptées sont plus élaborées et il devient difficile de redécouvrir la simplicité du plan de Russin, bien que dans le détail on en retrouve certains caractères. Il y a aussi le problème soulevé par les églises ayant un plan peu développé mais non comparable. C'est ainsi que les édifices de Céligny<sup>61</sup> ou de Mategnin<sup>62</sup>, peut-être plus tardifs, ont une nef unique terminée par un chœur carré. L'église de Bourdigny<sup>63</sup> présente un plan rectangulaire sans abside avec à l'ouest un clocher à arcades.

Si l'on admet que la construction des chœurs rectangulaires provient d'une persistance des tendances architecturales de l'époque romane et de l'apport de certaines solutions gothiques, on devrait placer ces transformations à la fin du XII<sup>e</sup> et au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. D'autres fouilles systématiques nous en apporteront certainement la preuve.

## VII. LES SÉPULTURES<sup>64</sup>

Toutes les sépultures situées à l'intérieur de l'église ont fait l'objet d'une fouille de détail. Les sujets ont l'orientation habituelle : est-ouest, tête à l'ouest. Les fosses ménagées pour les inhumations sont dans le sens du bâtiment que l'on considérerait sans doute comme correctement orienté. On sait que l'église est légèrement désaxée (sud-est/nord-ouest). Les tombes 4 et 9, qui sont contemporaines de la première église, ont une orientation est-ouest précise. Elles sont donc de biais par rapport aux tombes plus anciennes creusées au même endroit (5, 34, 10, etc.). Cette constatation

<sup>60</sup> L. BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1945*, dans *Genava*, t. XXIV, 1946, pp. 28-31.

<sup>61</sup> G. FATIO, *op. cit.*, p. 65.

<sup>62</sup> L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1943*, dans *Genava*, t. XXII, 1944, pp. 41-44.

<sup>63</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967*, dans *Genava*, n. s., t. XVII, 1969, pp. 9-13.

<sup>64</sup> Pour les questions anthropologiques, se reporter ci-dessous au rapport de M<sup>lle</sup> H. Kaufmann.



Fig. 58. Sépultures situées dans la partie occidentale de la nef.

peut aussi indiquer que l'on a voulu éviter les tombes déjà installées, mais cela est peu probable.

Les squelettes d'enfants ou de nouveau-nés ne sont pas toujours aussi bien orientés. C'est ainsi que le sujet 20 est enterré dans l'axe nord-sud, contre les fondations de l'abside semi-circulaire. On peut rappeler que fréquemment des squelettes d'enfants sont retrouvés près des absides.

Chronologiquement, on peut classer les sépultures en deux séries. La plus ancienne appartient probablement à la première église et à son agrandissement. Elle correspond aux tombes situées à l'est de l'abside (1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 20, 24, 25, 34) (fig. 59-60) et à celles dont le squelette est dérangé par la construction de la façade actuelle du monument (13, 19, 21). Dans la deuxième série, doivent être classées les sépultures retrouvées sous la nef de l'église. Elles peuvent dater des premières époques d'occupation chrétienne jusqu'à la création, après 1685, du carrelage de briques.

La tombe 6 pose un problème à part. Elle se trouvait dans une fosse ancienne passant sous le mur latéral de la première église. Malheureusement, il n'est pas pos-



Fig. 59. Sépultures situées à l'est de la première église.

sible de préciser sa datation, car les tombes 56 et 57 creusées plus tard ont bouleversé les stratigraphies. On peut signaler le fragment de céramique romaine qui adhérait à l'un des tibias, mais la sépulture est certainement plus récente.

Les inhumations établies à l'est de la première abside sont rangées en fonction du mur semi-circulaire du chœur. Cette disposition est courante à l'époque romane. On la retrouve à Saint-Jean (deuxième église), Satigny, Cartigny, etc. On désirait placer les défunts le plus près possible du sanctuaire. Les tombes 4 et 9 sont les plus

Fig. 61. Coupe longitudinale. Sol postérieur à 1685: trait gras, sol moderne avant les fouilles: trait fin.

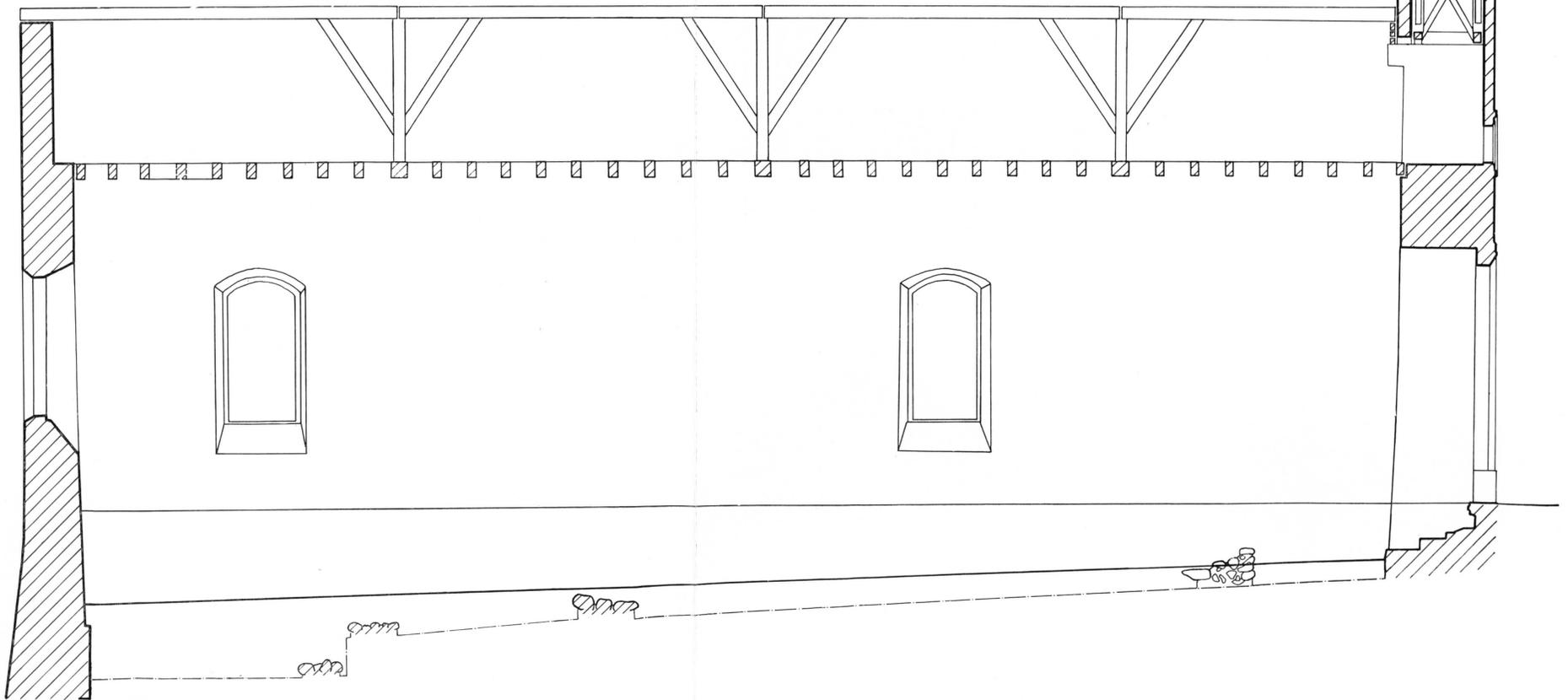
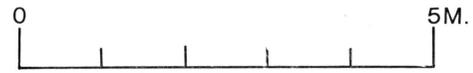


Fig. 60. Plan des sépultures.

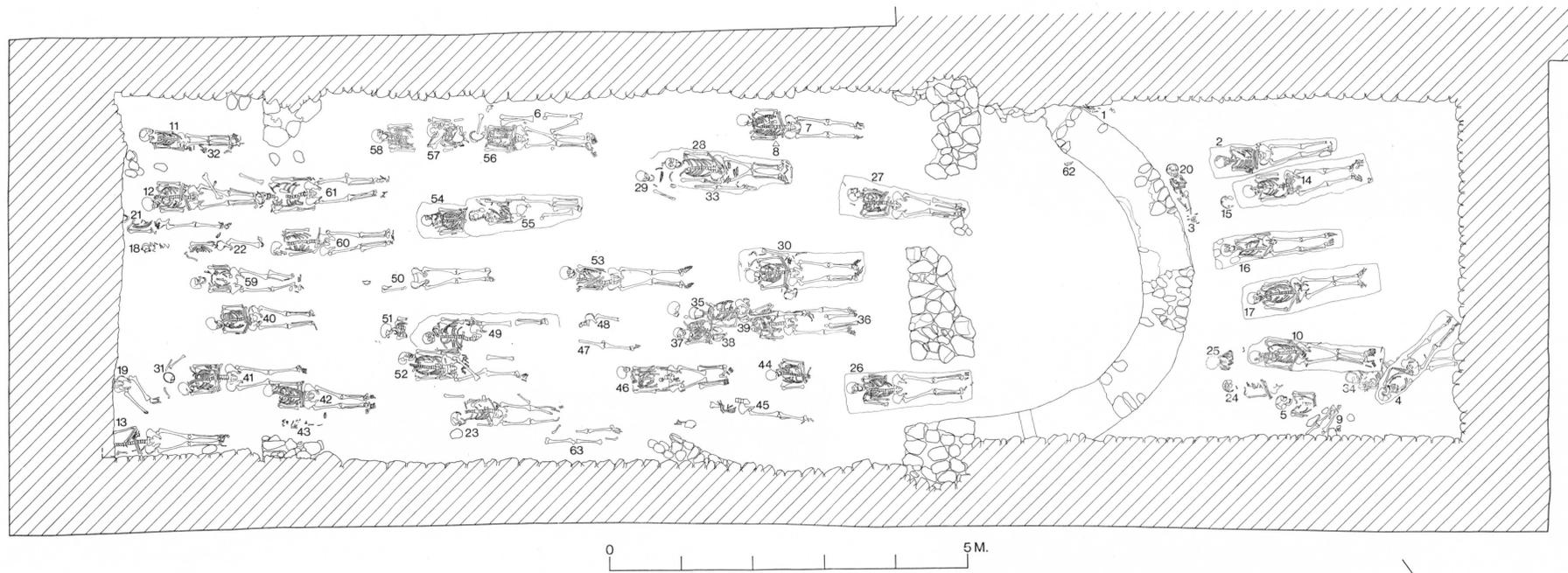




Fig. 62. Sépultures situées à l'extérieur de l'abside de la première église.

tardives de ce groupe. Des pierres de rivière rangées sans continuité autour de certaines fosses indiquaient près de la surface du sol la position de la tombe (9, 16).

La présence d'un cercueil n'est assurée que pour une dizaine de sépultures grâce aux traces de bois et aux clous découverts autour du squelette (10, 11, 26, 27, 28, 30, 40, 41, 53). Les sujets reposent toujours sur le dos, les bras le plus souvent croisés sur l'abdomen ou sur le pubis.



Fig. 63. Sépulture en pleine terre n° 4.

- Malgré les 63 tombes fouillées, le matériel est très pauvre. En voici l'inventaire:
- Tombe 26. - Le sujet portait à la main droite une bague en bronze décorée de cinq perles de verre bleu (voir fig. 75).
  - Tombe 28. - Deux épingles d'argent près du bassin (voir fig. 75).
  - Tombe 30. - Deux épingles de bronze près du bassin, trois derrière le crâne et sur l'épaule, trois autour du poignet gauche (voir fig. 75).
  - Tombe 41. - Des crochets de fil de bronze au poignet de la main droite et sur une vertèbre à la hauteur de l'omoplate. Malgré le type de ces objets, ils sont certainement antérieurs à 1685<sup>65</sup> (voir fig. 75).
  - Tombe 53. - Des crochets de même type que ceux découverts dans la tombe 41 se trouvaient également au poignet droit et au cou du squelette (voir fig. 75).

<sup>65</sup> Voir à ce sujet M. R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967* (Bourdigny-Dessous, ancienne chapelle), dans *Genava*, n. s., t. XVII, 1969, p. 12.

Les objets de métal inventoriés dans ces quelques sépultures devraient donner une datation relativement tardive. Faute d'une typologie, nous estimons pouvoir les placer chronologiquement à la fin de l'époque gothique.

Les inhumations successives nous fournissent en des points donnés une chronologie relative, les tombes plus anciennes étant perturbées par les fosses les plus récentes. C'est ainsi que l'on peut classer les tombes 38, 37, 36, 39, 35 et 30. Le squelette 38, le plus ancien de cette série, doit au moins appartenir au milieu de l'époque gothique. On peut signaler aussi la tombe 45 coupée par la 46, dont le squelette a eu ses tibias et ses pieds déplacés lors de l'inhumation du squelette 44, lui-même coupé

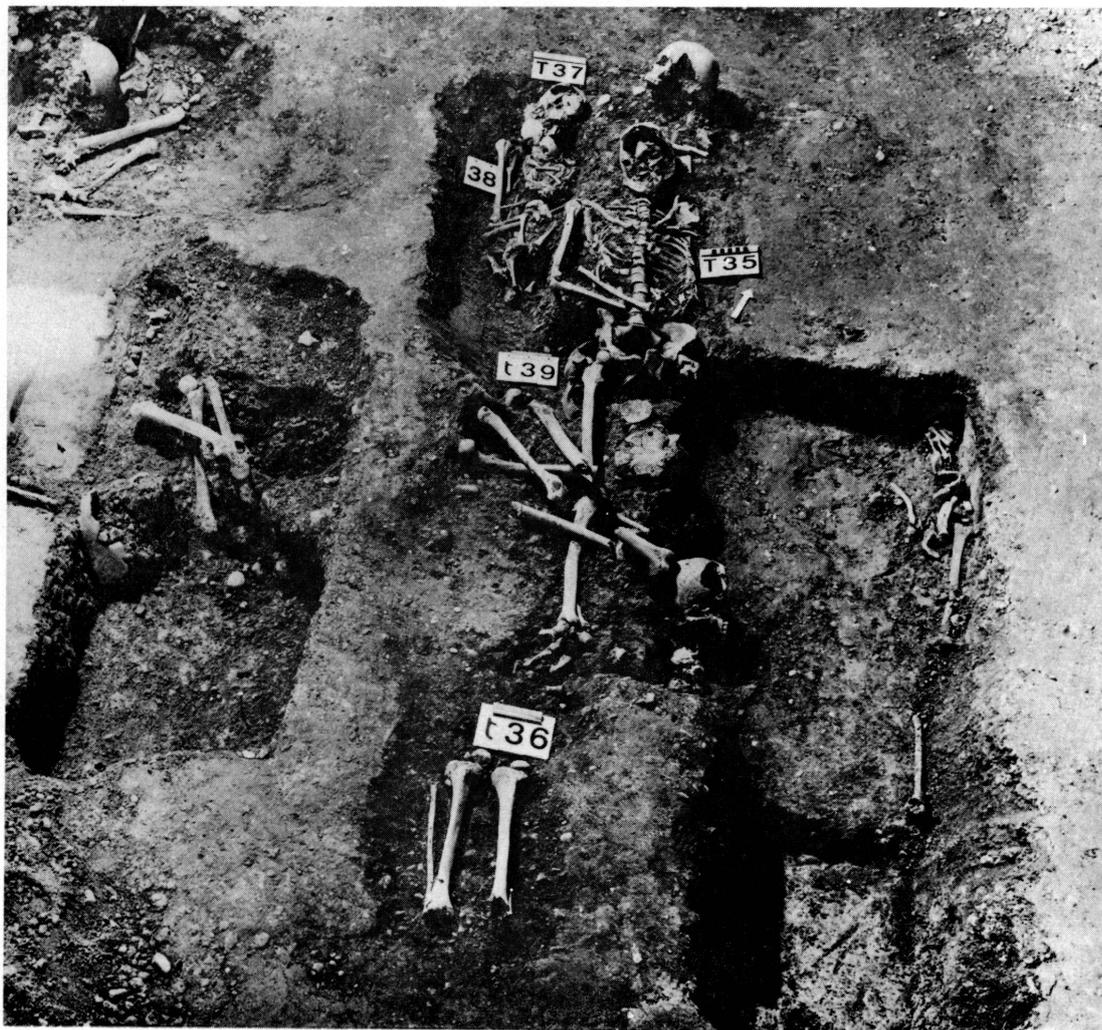


Fig. 64. Sépultures 35 à 39.



Fig. 65. Sépultures 37, 39, 44, 45, 46.

par la tombe 26. Cette dernière est sans doute contemporaine de la sépulture 27 ; la série des tombes 6, 58, 57 et 56 est également d'une chronologie relative précise.

La fouille du sous-sol de l'église a permis un inventaire complet des sépultures. Nous pouvons ainsi, grâce à l'étude anthropologique et archéologique, avoir une idée de la population de Russin à l'époque médiévale. Il reste encore à poursuivre ces recherches à l'extérieur de l'édifice où le cimetière devait s'étendre. Nous avons en effet partiellement dégagé un squelette dans un sondage effectué devant l'entrée de l'église. On peut donc penser qu'il existait un cimetière autour du bâtiment.

## VIII. PISCINES LITURGIQUES ET FONTS BAPTISMAUX

### 1. Les piscines liturgiques

Au cours de ces dernières années, on a mis au jour plusieurs piscines liturgiques dans les églises de la campagne genevoise. A l'occasion des restaurations et lorsque les crépis sont nettoyés, il est possible de repérer les cuves souvent conservées dans la maçonnerie. Un premier inventaire semble démontrer que l'on est en présence de cuves n'ayant pas toujours été en rapport avec le seul maître-autel. En effet, on a retrouvé ce dispositif dans la nef comme dans le chœur. Il faut admettre que si certaines piscines liturgiques étaient liées au maître-autel, il y en avait d'autres pour des autels secondaires et pour les fonts baptismaux.

La cuve de molasse retrouvée près de l'entrée de l'église de Russin est certainement associée aux fonts baptismaux (fig. 66). Le même mortier a été utilisé et une autre piscine était à cette époque en fonction dans le chœur. Les textes des visites pastorales vont également nous fournir une nouvelle preuve de l'usage qui voulait que le prêtre se lave les mains avant ou après le baptême. Dans les visites du diocèse de Genève, de 1482<sup>66</sup>, on a de nombreuses demandes pour la création de piscines en liaison avec les fonts baptismaux. Ce type de piscines liturgiques pourrait être inconnu dans le diocèse de Lausanne à la même époque (visites de 1453)<sup>67</sup>. On peut relever dans la visite de Mont que l'on demande « des fonts baptismaux neufs, à hauteur de poitrine d'un homme de sorte que personne ne puisse s'y appuyer... et que l'on fasse un lavabo pour se laver la main après le baptême... ». A Russin, la hauteur du bord supérieur des fonts est à 1 m 21 au-dessus du sol de briques, les piscines étant situées à 1 m 10 de haut.

<sup>66</sup> AEG, visites épiscopales de 1481 :

Luins (VD) : « *fieri faciant in muro navis ecclesie iuxta lapidem fontium unum foramen in muro ad lavandum manus baptisando* » (f<sup>o</sup> 6 v).

Mont (VD) : « *faciant fontes baptismales novos elevatos usque ad pectus hominis ita quod nullus ibidem se appodiare possit et in eisdem vel in muro propinquiori faciant unum lavatorium ad lavandum manus post baptisma ut in aliis* » (f<sup>o</sup> 8 v).

Burtigny (VD) : « *Fieri faciant lavatorium prope fontes baptismales* (f<sup>o</sup> 17).

Bassins (VD) : « *Fiat lavatorium unum lapideum in muro prope fontes baptismales ut in aliis* » (f<sup>o</sup> 18 v).

Crozet (Ain) : « *facere... unum lavatorium prope fontes baptismales ad vacuandum et emittendum aquam ut distillet ab extra* (f<sup>o</sup> 35).

Pougny (Ain) : « *et fiat lavatorium prope fontes* (f<sup>o</sup> 51 v).

Vernier (GE) : « *et tandem fieri faciant prope fontes baptismales in muro navis ecclesie unum foramen ad emittendum aquam foris* (f<sup>o</sup> 53).

Sergy (Ain) : « *fieri faciant lavatorium manuum prope fontes baptismales* (f<sup>o</sup> 68).

Ferney (Ain) : « *et quod faciant infra idem tempus lavatorium manuum prope ipsos fontes* (f<sup>o</sup> 68 v).

<sup>67</sup> Ces renseignements nous sont fournis par M. M. Grandjean que nous remercions pour sa collaboration.



Fig. 66. La piscine liturgique associée aux fonts baptismaux.

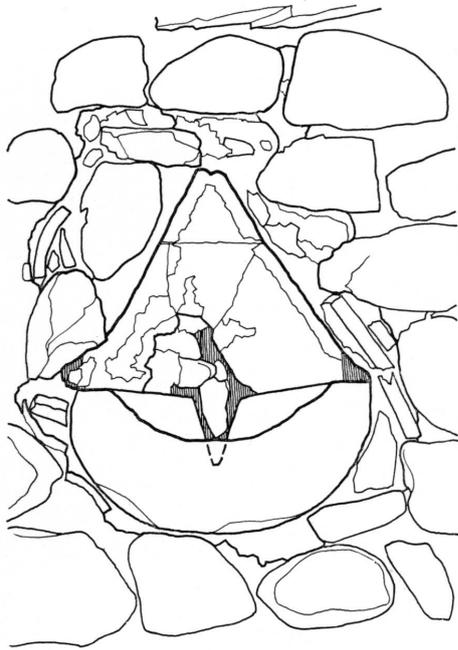
Certaines niches des piscines liturgiques du canton ont une petite voûte construite en blocs de molasse. C'est une voûte de ce type qui devait être aménagée dans le chœur (voir fig. 68). La cuve de la piscine placée près de l'entrée est beaucoup plus simple. Par manque de moyens et dans le désir d'exécuter rapidement les nouvelles ordonnances, on a maçonné un ensemble plus modeste. La niche est faite avec des tuiles introduites dans la maçonnerie de pierres de rivière (voir fig. 67).

Deux exemples sont conservés à droite des chœurs de Presinge et du Grand-Saconnex <sup>68</sup>. Les piscines liturgiques que l'on peut associer à des fonts baptismaux placés à gauche de l'entrée se retrouvent à Meinier, à Bourdigny <sup>69</sup> et à Cartigny <sup>70</sup>.

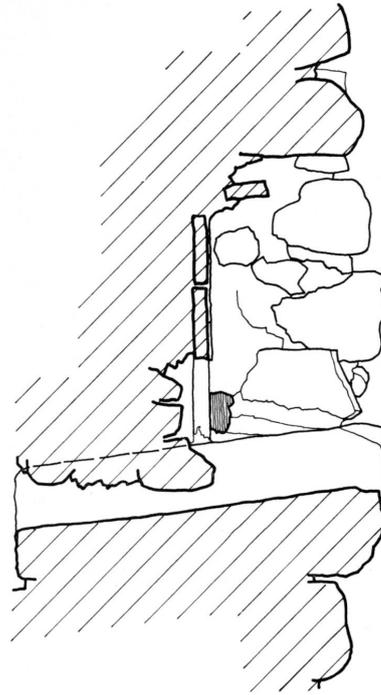
<sup>68</sup> L. BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1944*, dans *Genava*, t. XXIII, 1945, pp. 30-31.

<sup>69</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967*, dans *Genava*, n. s., t. XVII, 1969, pp. 9-11.

<sup>70</sup> M.-R. SAUTER, *op. cit.*, 1969, pp. 21 et 24. P. BERTRAND *Nouvelles découvertes archéologiques au temple de Cartigny*, dans la *Tribune de Genève*, 15 novembre 1966, p. 5.



ELEVATION



COUPE

PLAN

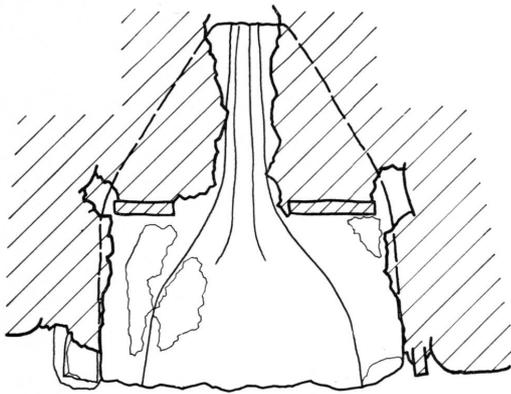


Fig. 67. Piscine liturgique associée aux fonts baptismaux.



Fig. 68. La piscine liturgique associée au maître-autel.

Il faudra d'autres études comparatives pour préciser l'utilisation de la piscine de Satigny située dans le croisillon nord du transept et de celle de Malval <sup>71</sup> placée dans le mur latéral sud de la nef. Elles étaient sans doute à côté d'autels secondaires.

## 2. *Les fonts baptismaux*

Les fonts baptismaux connus dans la campagne genevoise sont le plus souvent placés à gauche de l'entrée de l'église. C'est le cas à Collonge-Bellerive <sup>72</sup>, à Corsier, à Meinier, au Grand-Saconnex, à Hermance et à Russin <sup>72</sup>. La roche utilisée habituellement est le calcaire de la région; les cuves et leur support sont monolithiques.

<sup>71</sup> L. BLONDEL, *Un prieuré inconnu, le temple de Malval*, dans *Genava*, n. s., t. XII, pp. 111 et 118.

<sup>72</sup> Les restaurations en cours vont changer cet état.

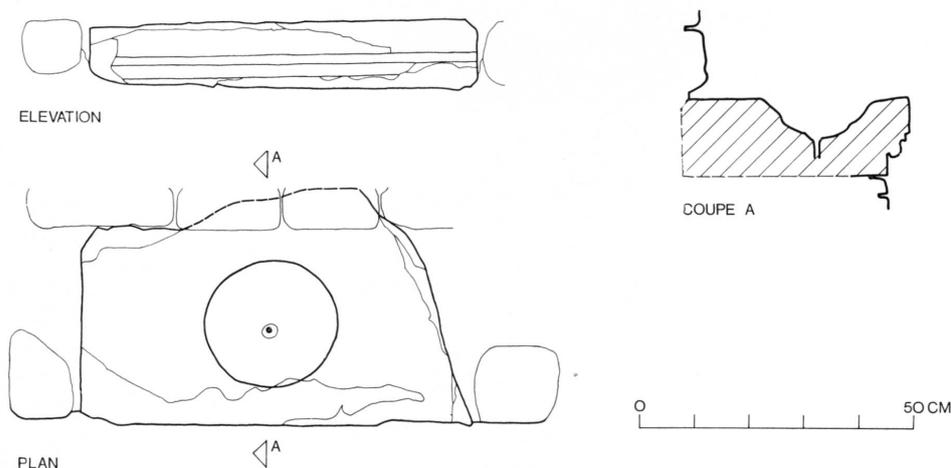


Fig. 69. Piscine liturgique associée au maître-autel.

La taille des grandes surfaces est effectuée au pic, plus rarement à la bretture. Le ciseau permettait de marquer par des bandes planes les arêtes ou des cadres.

Il y a une grande variété de formes et l'exemple de notre fouille est isolé. La partie inférieure des fonts réutilisés en bénitier à l'entrée de l'église de Corsier<sup>73</sup> pourrait nous montrer l'évolution d'un type ressemblant à celui de Russin. Les pans sont traités de la même manière, mais l'ensemble paraît plus tardif. Par contre, le bénitier décagonal de l'église d'Hermance<sup>74</sup>, à cause de ses motifs sculptés, devrait appartenir à l'époque de construction de la chapelle Sainte-Catherine, soit au milieu du xv<sup>e</sup> siècle. L'aspect de la cuve nous donne peut-être une forme plus ancienne du décor en pans polygonaux.

Compte tenu du réemploi de la cuve, dont le socle était cassé, et de la période protestante de l'église, on doit dater les fonts baptismaux de Russin du début du xvi<sup>e</sup> siècle ou du siècle précédent. Le type octogonal et la taille indiquent plutôt une période allant de 1500 à 1535. Cette datation provisoire devra être confirmée par l'étude des autres fonts genevois<sup>75</sup>. Il est intéressant de constater que plusieurs d'entre eux semblent se rattacher par leur style à la même époque (fig. 70 à 72).

<sup>73</sup> Ce « bénitier » ne doit pas être confondu avec les fonts baptismaux situés dans l'angle nord-ouest de la nef.

<sup>74</sup> W. DEONNA, *Les collections lapidaires au Musée d'Art et d'Histoire*, dans *Genava*, t. v, 1927, p. 152, n° 328 (corriger 6 pans en dix) et t. vii, 1929, p. 317, n° 1133 (fig. p. 316) (W. Deonna, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929, pp. 152 et 423).

E. GANTER, *La chapelle de la visitation de la Vierge et des saints Bernard et Ennemond, dite chapelle Sainte-Catherine à Hermance*, 1952, p. 7.

<sup>75</sup> La seule étude, à notre connaissance, est celle de L. Blondel pour les fonts baptismaux de Satigny, qu'il date du xii<sup>e</sup> siècle. Ils sont actuellement dans la chapelle de Peney-Dessus. Malheureusement, un traitement récent à la boucharde rendra une nouvelle étude bien difficile, L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1933*, dans *Genava*, t. xii, 1934, pp. 33-34.

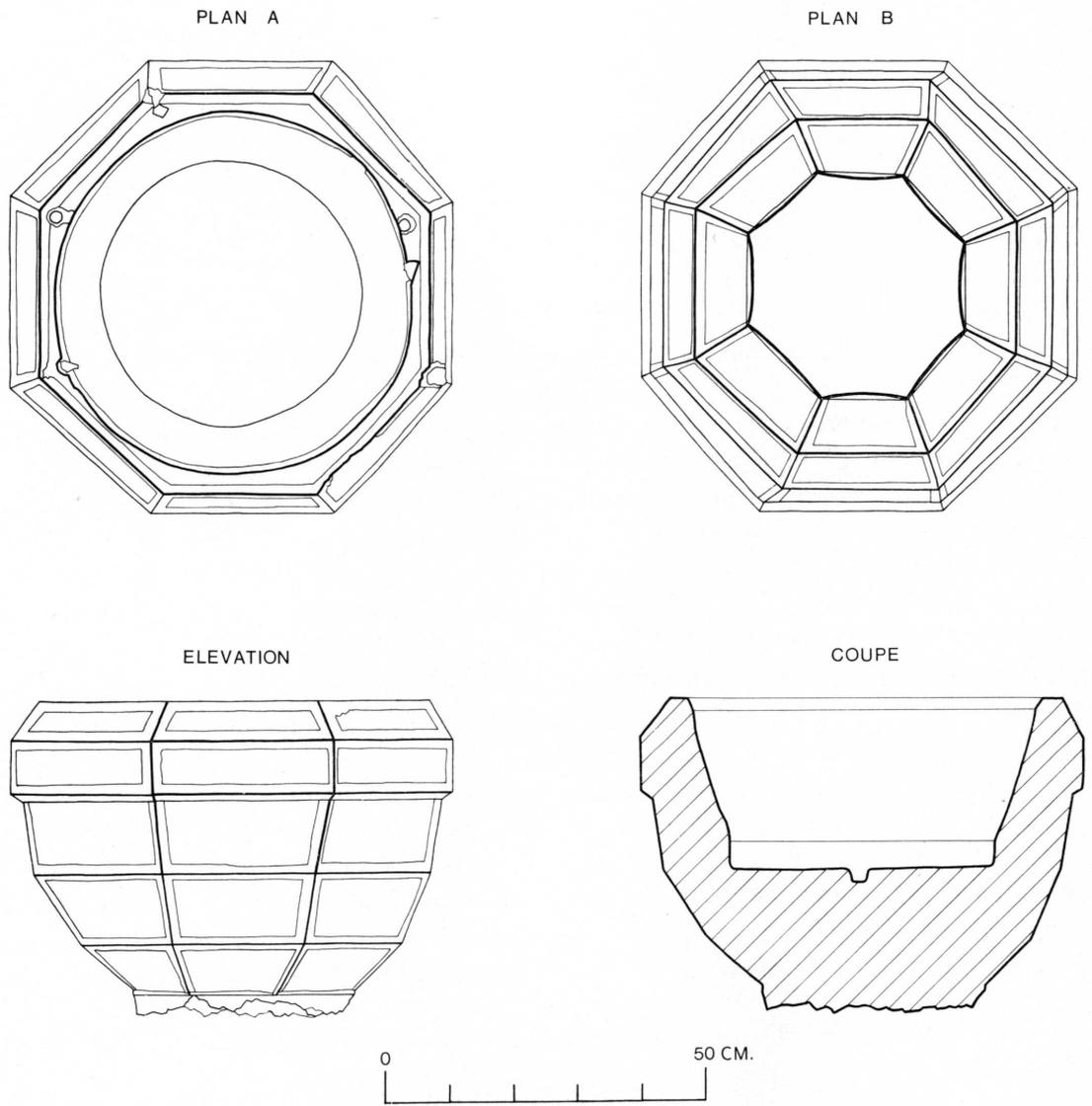


Fig. 70. Fonts baptismaux gothiques.

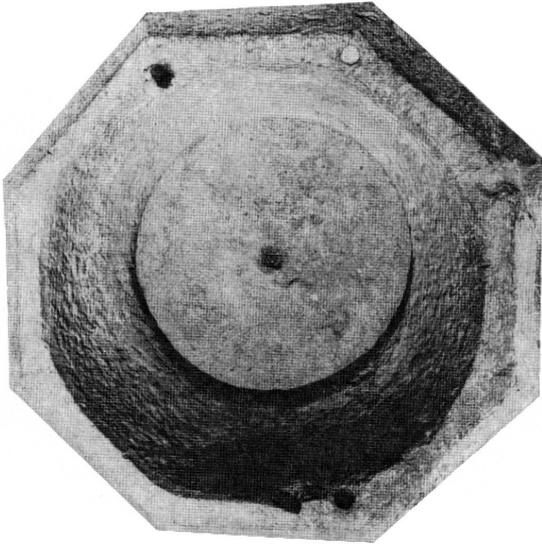


Fig. 71. Fonts baptismaux.

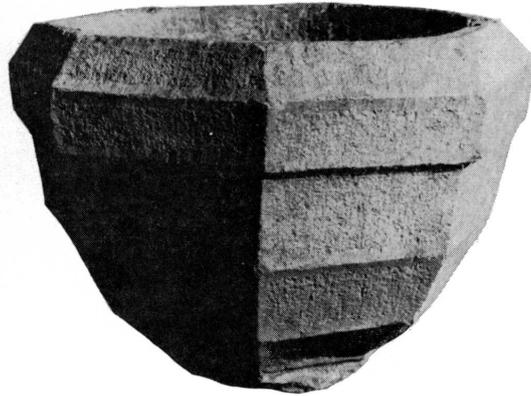


Fig. 72. Fonts baptismaux.

Le problème de la liaison des fonts baptismaux et d'une piscine liturgique est éclairci par la découverte de Russin et par les textes des visites pastorales de 1481 <sup>76</sup>. A Meinier (Genève) et dans l'église d'Ornex, proche de Ferney-Voltaire (Ain), on retrouve le même dispositif. Cette dernière église, qui appartenait au diocèse de Genève, est d'une architecture identique à celle étudiée à Russin. Le chœur rectangulaire a été édifié contre l'épaulement d'une église préexistante. Les trois fenêtres du chevet plat pourraient être un peu plus tardives que les exemples retrouvés dans le canton de Genève <sup>77</sup>.

Les fonts baptismaux d'Ornex sont situés à gauche de l'entrée dans l'angle de la nef. La piscine se trouve encastrée dans le mur latéral, comme à Russin.

## IX. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE (INVENTAIRE PAR MATIÈRE)

### 1. Métal

#### a) bronze

Bague de bronze faisant partie du mobilier de la tombe 26. Elle était passée à l'annulaire du sujet. Le chaton est décoré d'une perle de verre bleu. Quatre perles semblables, mais plus petites, complètent cet élément central (fig. 75). L'objet pourrait

<sup>76</sup> Voir p. 87, n. 66.

<sup>77</sup> On peut signaler également l'église de Moëns (Ain); transformée en grange, elle est située à quelques kilomètres d'Ornex et présente les mêmes caractéristiques architecturales.

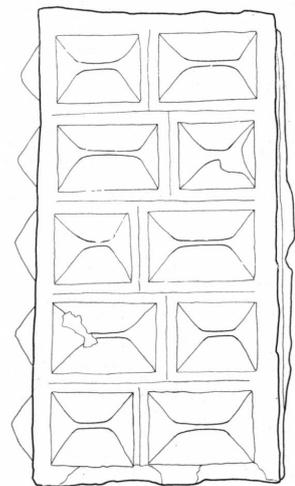
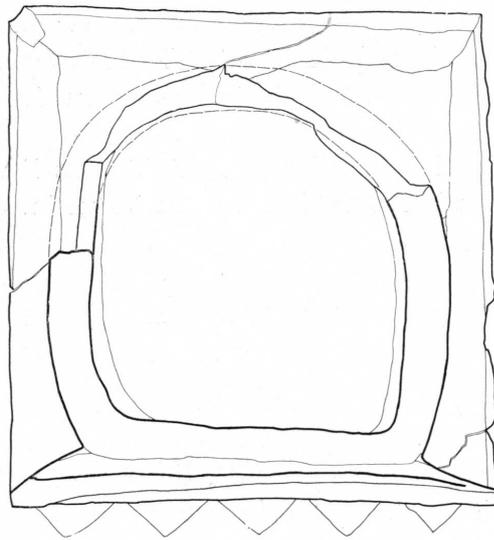
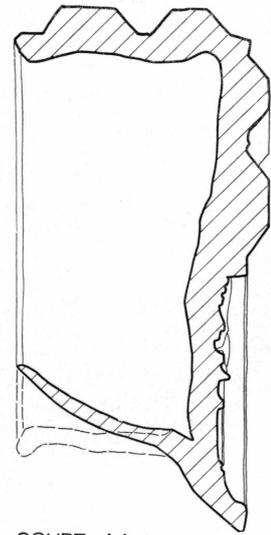
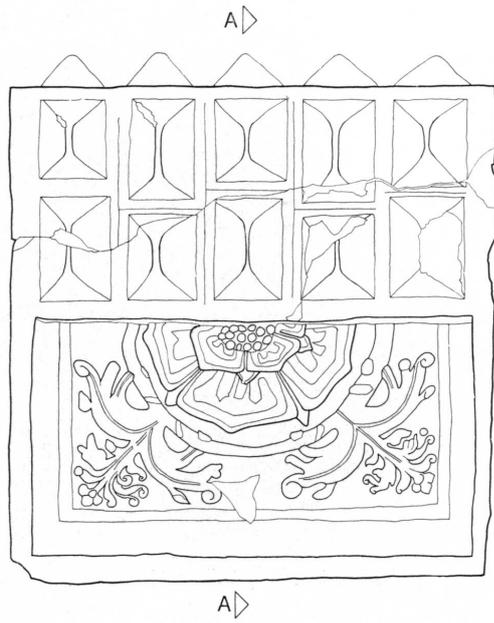


Fig. 73. Carreau de poêle (début du xvi<sup>e</sup> siècle).



Fig. 74. Fragment de carreau de poêle (début du xvi<sup>e</sup> siècle).

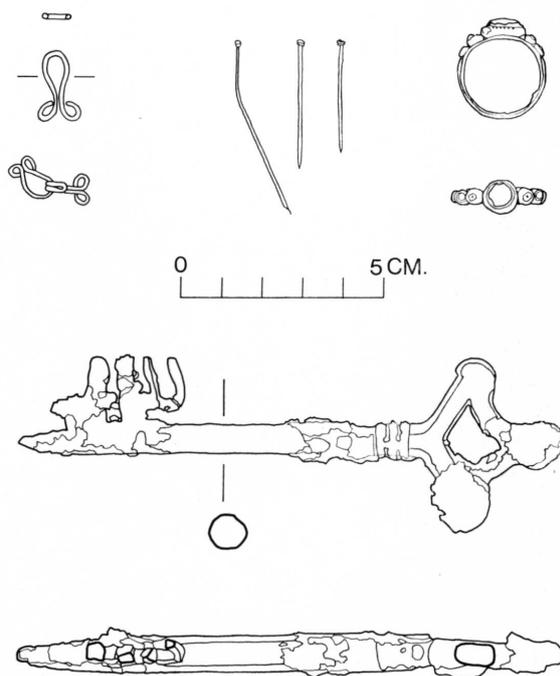


Fig. 75. Objets de métal.

dater de la fin de l'époque gothique. Il est en tout cas plus ancien que le carrelage établi après 1685.

Agrafes de fil de bronze découvertes dans les sépultures (tombe 41 et tombe 53.) Elles semblent de facture relativement récente. Leur situation nous montre qu'elles devaient appartenir à la fermeture des manches et des cols d'un vêtement. Comme pour celles inventoriées à Bourdigny <sup>78</sup>, et en dépit de leur aspect moderne, il faut admettre une datation antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 75).

Epingles d'un type habituel pour l'époque gothique. Deux d'entre elles sont en argent alors que les cinq autres sont en bronze (fig.75).

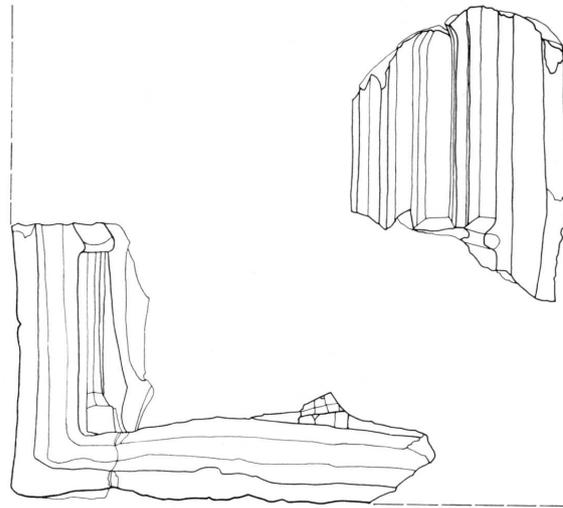
b) fer

Clé abandonnée dans le remblai de 1843, elle appartient peut-être à la porte de l'église de la deuxième époque catholique de Russin (1685-1789) (fig. 75).

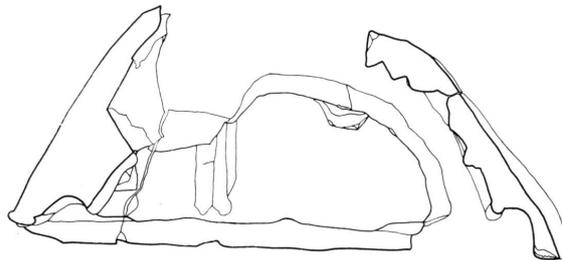
## 2. Céramique

Carreau de poêle recouvert d'un enduit vernissé de couleur verte. Le décor en pointes de diamant et le motif floral permettent de rattacher cet objet au début du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 73-74).

<sup>78</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques en 1965, 1966 et 1967*, dans *Genava*, n. s., t. XVII, 1969, p. 12.



ELEVATION



PLAN

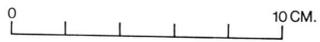


Fig. 76. Fragments de carreau de poêle à décor architectural.

Fragment de carreau de poêle recouvert d'un enduit vernissé jaune, vert et brun. A la partie supérieure de la face décorée on distingue le texte « die Virg... »(?), au-dessous est représenté un oiseau perché sur une branche fleurie (fig. 77-78).

Fragments d'un carreau de poêle recouvert d'un enduit vernissé brun-jaune. Le décor montre des éléments d'architecture : une ouverture et une colonette (fig. 76).

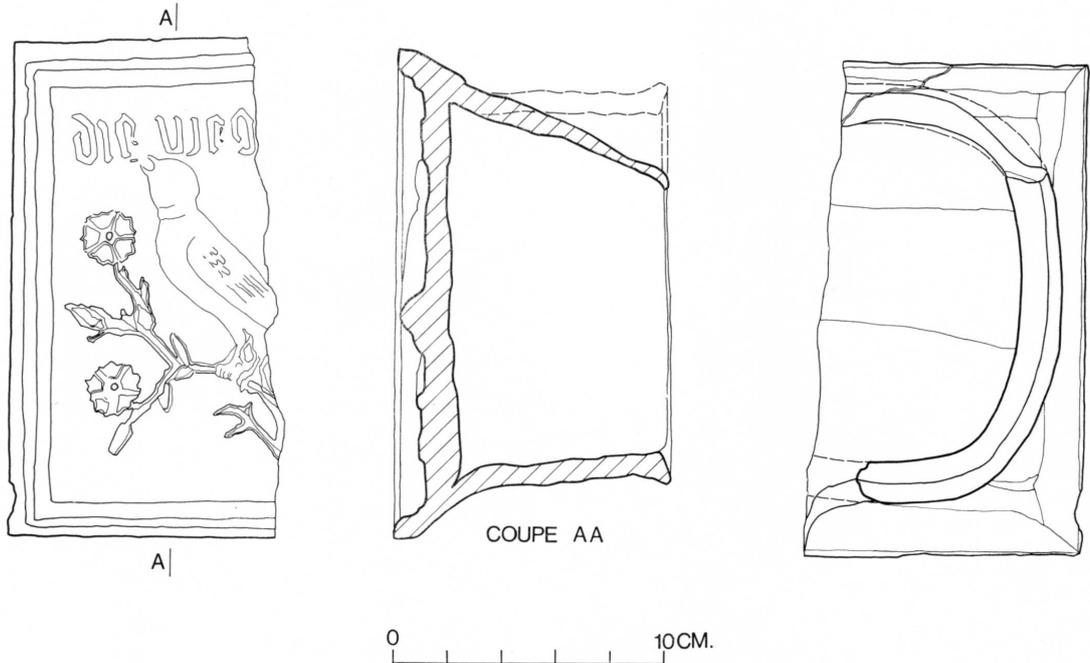


Fig. 77. Fragment de carreau de poêle gothique.

Ces trois carreaux de poêle ont été retrouvés dans le même contexte. Il semble pourtant que les deux derniers ne sont pas de la même époque que le premier. Une étude plus approfondie devra en être faite.

Céramique commune grise (fig. 79 haut).

Céramique commune ocre (fig. 79).

Céramique à enduit vernissé vert. Seul l'intérieur du bol est vernissé (fig. 79 bas).

### 3. Pierre

Bénitier de molasse. L'ensemble d'une grande simplicité était en fonction au cours de la deuxième période catholique de l'église. Il était dans le remblai des transformations de 1843 (fig. 80).

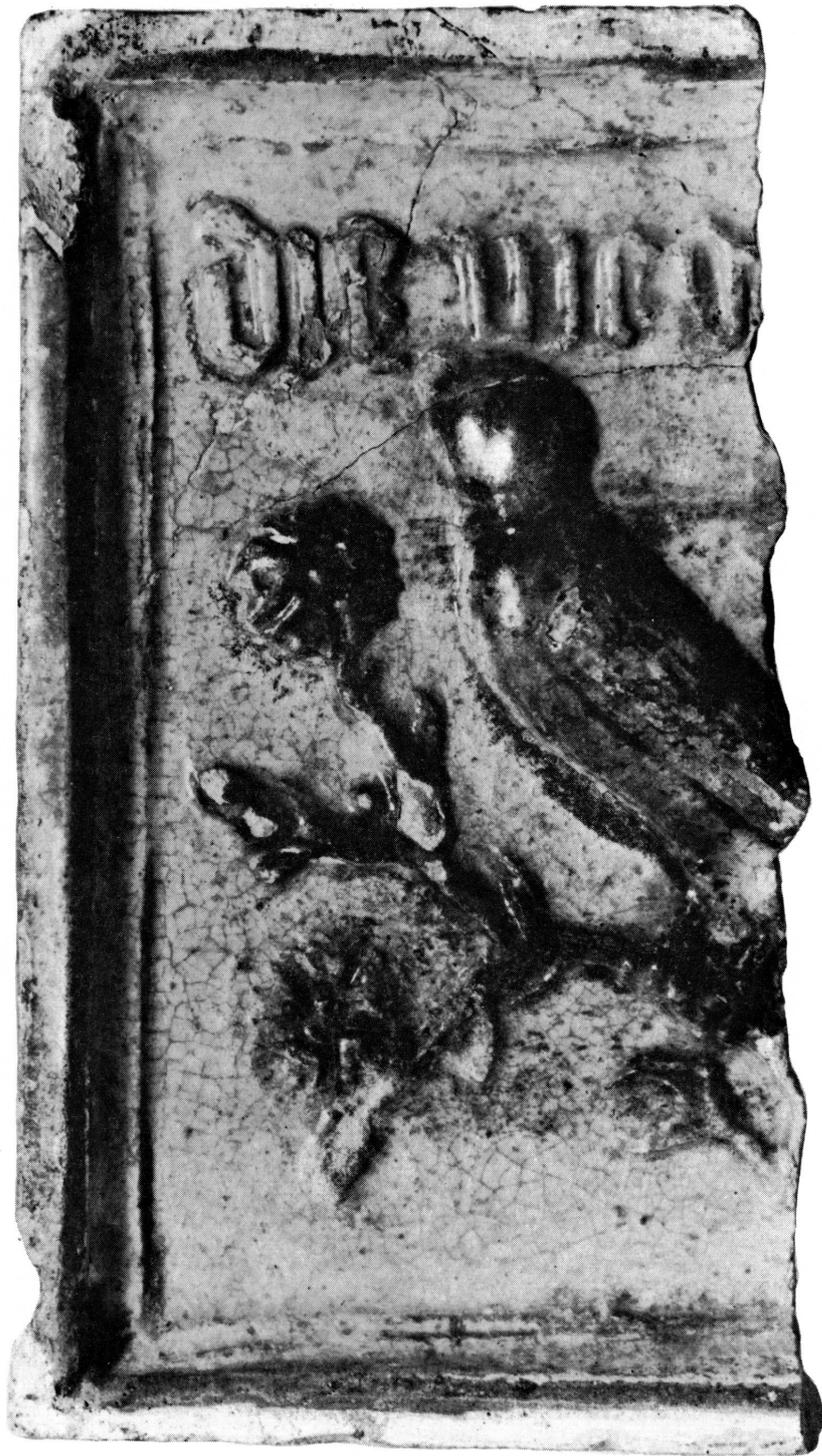


Fig. 78. Fragment  
de poêle  
(début du XVI<sup>e</sup> siècle).

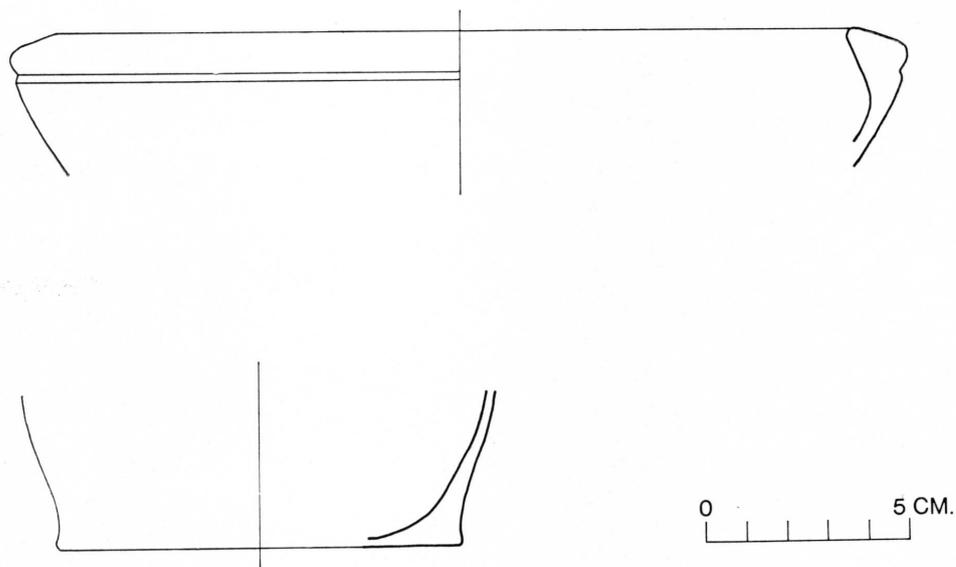


Fig. 79. Fragments de céramique.

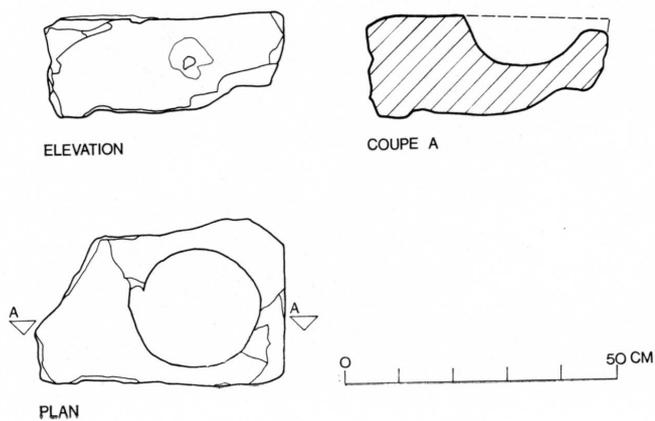
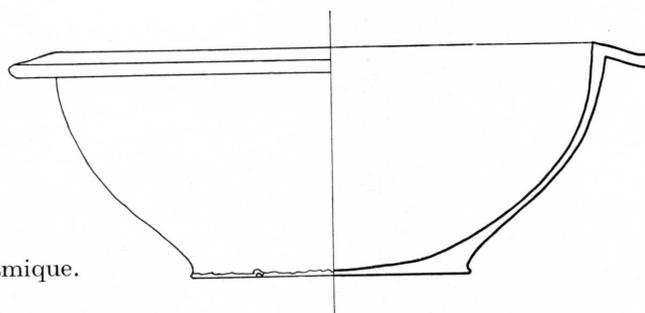


Fig. 80. Bénitier (postérieur à 1685).

## X. CONCLUSIONS

Les nombreuses études que L. Blondel a consacrées à l'architecture religieuse de la campagne genevoise nous ont aidé à mieux définir l'église de Russin. Grâce à ces recherches de base, la fouille systématique entreprise en 1970 nous a permis de retrouver le caractère et le type d'un monument très répandu au moyen âge.

Les frontières du diocèse de Genève nous donnent une première limite. C'est ainsi qu'à partir d'Aubonne, dans le canton de Vaud, les églises comparables paraissent plus rares. En France, les recherches devraient être élargies puisque dans la vallée du Rhône, ou plus au nord, nous rencontrons des édifices semblables au-delà des frontières du diocèse.

Les prochains travaux entrepris par le Service cantonal d'archéologie compléteront cette étude. Déjà la fouille en cours de l'église de Collonge-Bellerive vient de nous fournir un nouvel exemple d'un bâtiment ressemblant à celui de Russin. Il faut penser que l'on en découvrira d'autres.

Les fouilles archéologiques de Russin démontrent qu'une humble église de campagne peut fournir des documents d'une valeur certaine. Les maçonneries des temps préromans et les ouvertures conservées avec leurs enduits sont de rares témoins de notre passé. L'histoire mal connue du *x<sup>e</sup>* et du *xii<sup>e</sup>* siècle dépend de ces recherches qui fourniront un complément indispensable aux textes d'archives.

Notre civilisation destructrice menace les vestiges de valeur archéologique et historique. Les grands travaux, l'aménagement de bâtiments anciens, l'emploi de certains matériaux font disparaître définitivement les traces des hommes qui nous ont précédés. L'une des tâches de notre génération est de sauver à tout prix ce patrimoine.

## XI. ANNEXES

### 1. APERÇU GÉOLOGIQUE DE LA RÉGION DE RUSSIN

par G. AMBERGER, géologue cantonal

La morphologie actuelle de la région de Russin a pour origine la superposition de plusieurs phénomènes géologiques qui sont, en partant des plus anciens, les déformations alpines tardives, la période d'érosion de la fin du Tertiaire et du début du Quaternaire et les glaciations quaternaires.

La molasse, ossature rocheuse du sous-sol genevois, est formée par les produits d'érosion de la chaîne alpine. Les déformations alpines tardives ont cependant frac-

turé et plissé cette formation. Les coteaux de Satigny et de Dardagny-Challex sont des « claveaux » élevés molassiques à légère tendance anticlinale.

Cette ossature molassique a été modelée par les érosions de la fin du Tertiaire, qui ont établi un premier réseau hydrographique, en partie différent de l'actuel. Dans la région de Russin, l'Allondon a son cours superposé à un ancien sillon d'érosion et également le Rhône de Peney à la Plaine, où le barrage naturel, formé d'importants dépôts quaternaires, l'a forcé à entailler un cours dans la molasse à Epeisses.

La dernière retouche morphologique régionale provient des deux glaciations quaternaires connues à Genève. Les moraines de la période rissienne remplissent le fond de certains sillons molassiques. A leur sommet, des formations interglaciaires à lignite et fannule malacologique, anciennement bien visibles à la base des falaises de Cartigny, les séparent des moraines würmiennes. Cette seconde glaciation a déposé les moraines les plus puissantes. Elles sont d'abord graveleuses. Cette couche, décrite dans les publications antérieures sous le nom d'alluvion ancienne ou de fluvio-glaciaire ancien, est présente à la base du coteau de Russin. Elle renferme une importante nappe souterraine, exploitée à Peney, ainsi que dans le vallon l'Allondon aux Feuilletières. Plus haut la moraine devient argileuse et renferme par place de nombreux blocs erratiques, qui expliquent l'origine toponymique du lieu-dit « Les Molards » au nord-ouest du village.

Pendant la phase finale de fonte des glaciers würmiens, des graviers peu épais ont été déposés sur le sommet de la colline de Russin. Ils renferment une mince nappe phréatique, qui n'a plus d'intérêt actuellement, vu sa faible capacité, mais dont la présence a certainement influencé le développement d'un village à cet endroit. On remarque en effet, que de nombreuses agglomérations du canton de Genève ont été édifiées dans des zones où le fonçage de puits peu profonds permettait une alimentation individuelle en eau aisée.

Les fondations de l'église de Russin reposent sur les graviers du retrait würmien.

Pour terminer, signalons que le parallélisme entre la classification géologique et archéologique des formations que nous venons de décrire est délicat sur tout le plateau suisse. Les périodes glaciaires étaient en effet peu propices à l'habitat humain et les bouleversements qui ont accompagné les fontes glaciaires ont détruit les gisements archéologiques possibles. Dans l'état actuel de nos connaissances on peut simplement préciser que l'interglaciaire Riss-Würm doit être contemporain du Moustérien et le retrait würmien du Magdalénien.

*Service géologique, Genève*

## 2. RAPPORT ANTHROPOLOGIQUE PRÉLIMINAIRE <sup>1</sup>

par Hélène KAUFMANN, chargée de cours

Les fouilleurs, au fur et à mesure qu'ils ont mis au jour des restes squelettiques dans l'église de Russin, leur ont attribué un numéro de tombe chaque fois que ces restes étaient groupés, les os en connexion. Ils sont arrivés ainsi au chiffre 63 (voir le plan) (numéros de catalogue du Département d'anthropologie de l'Université de Genève: 1971-1 à 60).

L'examen anthropologique a porté sur 53 tombes; les autres contenaient des restes osseux trop fragmentaires pour en tirer des renseignements valables, et l'une d'entre elle renfermait des ossements en vrac.

Les observations archéologiques ont permis de répartir les tombes chronologiquement en trois séries: 1) La plus ancienne (n° 6), sous le mur latéral de la première église préromane; 2) les tombes 1 à 5, 9, 10, 13, 14 à 17, 19 à 21, 24, 25 et 34, qui appartiennent à la première église; 3) les autres tombes, soit celles sous la nef de l'église, qui sont plus récentes (mais antérieures au carrelage de briques qui date d'après 1685), certaines étant peut-être contemporaines de la deuxième série.

*Etat de conservation.* Comme on peut s'en rendre compte par le plan des tombes publié, une grande partie des squelettes sont assez complets et dans un bon état de conservation. Les inhumations dans cette église s'étant poursuivies pendant plusieurs siècles, en creusant de nouvelles fosses, sans doute à un moment où les cercueils étaient déjà désagrégés, tout ou partie des os de squelettes plus anciens ont été éparpillés. Ainsi, pour plusieurs individus, nous n'avons eu à disposition pour cette étude que des fragments de squelettes: soit la partie supérieure (tombes 29, 44, 51, 54, 57) ou inférieure (tombes 9, 50); la partie droite (tombe 45) ou gauche (tombes 21, 22). Nous avons tiré parti au mieux de ce qui avait été conservé. Les os en vrac n'ont pas été récoltés.

*Age et sexe.* L'âge des fœtus et des enfants a été déterminé sur la base de l'examen des diaphyses des os longs, des bourgeons dentaires et des dents, celui des adolescents après examen du degré de synostose des épiphyses (Basic readings... 1954; Olivier 1960). Pour les adultes nous avons suivi la méthode mise au point par Acsádi et Nemeskéri (1970) reposant sur quatre données: degré de synostose des sutures endocrâniennes, aspect de la symphyse pubienne, degré de dégradation de l'os sur une coupe transversale de l'épiphyse proximale de l'humérus et du fémur.

Le sexe a été établi également d'après la méthode proposée par Acsádi et Nemeskéri (1970) qui suppose, lorsque le squelette est complet, le relevé de 22 caractéristiques.

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> Marie-Rose Kerchenbaum, étudiante en sciences, a procédé au catalogage du matériel squelettique, à la reconstitution de crânes et d'os longs et à la mensuration de diamètres crâniens.

tères (12 sur le crâne y compris la mandibule, 7 sur les os du bassin, 1 sur le sacrum, 2 sur le fémur).

La tombe 6 n'ayant livré aucun ossement utilisable pour une étude valable, nous ne pourrons rien en dire.

Les sujets des deuxième et troisième séries se répartissent de la manière suivante, d'après l'âge approximatif, et d'après le sexe pour les adultes :

<i>Age approximatif et sexe des sujets de Russin</i>						
<i>Age approximatif</i>	<i>Série 2</i>		<i>Série 3</i>		<i>Séries 2 + 3</i>	
Fœtus	{ 2 jumeaux de 7 à 8 mois }		{ 1 d'âge indéterminé 1 de 7 à 8 mois }		4	
Enfants et adolescents	{ 2-3 ans 3-4 ans 8-10 ans }		{ 3 à 6 mois 10-11 ans 12-15 ans 14-16 ans }		7	
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
20-29 ans	—	1	—	1	—	2
30-39 ans	—	—	—	1	—	1
40-49 ans	2	1	3	4	5	5
50-59 ans	3	—	14	4	17	4
60-69 ans	4	—	3	1	7	1
Age indéterminé	1	—	1	—	2	—

Ce tableau permet une intéressante constatation: les défunts, quel qu'ait été leur âge, ont eu droit à une sépulture dans l'église. La présence de restes squelettiques de fœtus pose tout naturellement un problème. Pourrait-il s'agir de l'ensevelissement de femmes enceintes? Pour les trois tombes que nous avons étudiées, il ne semble pas que cela puisse être le cas, car il n'y a pas de squelette adulte et féminin dans le voisinage immédiat. Il y a donc lieu d'admettre que l'ensevelissement de ces fœtus a été chaque fois volontaire et isolé. Il s'est agi sans doute de prématurés, mort-nés ou décédés peu après la naissance. Ajoutons au sujet des jumeaux de la tombe 3, représentés par quelques diaphyses d'os longs et des fragments crâniens, que l'examen des quatre rochers du temporal, très bien conservés, assez différents deux à deux, me pousse à penser qu'il s'agissait de jumeaux bivitellins!

Les sujets adultes pour lesquels une étude anthropologique a pu être entreprise se limitent, pour la deuxième série, à 10 hommes et 2 femmes, pour la troisième série à 21 hommes et 11 femmes, soit au total, 31 hommes et 13 femmes. On constate que le nombre des hommes dépasse très nettement celui des femmes. Il est assez habituel, dans une étude anthropologique, d'avoir à disposition un nombre de squelettes

féminins légèrement inférieur au nombre de squelettes masculins, et cela s'explique aisément par le fait que, l'os féminin étant moins dense et les os eux-mêmes plus grêles, leur destruction est plus poussée. Ici la différence est très importante. Il faut sans doute en déduire que davantage d'hommes que de femmes ont été inhumés dans cette église.

Nous avons étudié d'abord séparément les squelettes des deuxième et troisième séries. Un examen comparatif détaillé minutieux n'ayant pas permis de déceler entre elles des différences morphologiques appréciables, nous les avons réunies pour cette présentation.

*La taille.* La taille des adultes a été reconstituée sur la base de la longueur maximum des os longs présents (méthode de Pearson); en raison de la variabilité dans la construction du corps, ces données sont forcément approximatives. La taille moyenne des hommes est de 167 cm (minimum 158.8, maximum 176.5), celle des femmes de 156 cm (minimum 149 cm, maximum 161.5 cm); la différence sexuelle de 11 cm est parfaitement normale. Les Genevois d'avant la Réforme (du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle) ensevelis dans les anciens cimetières paroissiaux citadins de Saint-Gervais et de la Madeleine ont fourni des tailles moyennes, tant masculine que féminine, exactement identiques (Sauter 1958). Cette taille moyenne de 167 cm a dû se maintenir dans le canton de Genève jusqu'en 1888 (Sauter et Kaufmann 1957). En effet, toutes les tailles moyennes de conscrits genevois entre 1826 et 1888 donnent une valeur entre 166.4 et 166.6 cm; ces conscrits devaient donc bien avoir, à l'âge adulte, quelques millimètres de plus. Ensuite, les tailles moyennes ne font qu'augmenter.

A Russin les tailles se répartissent de la façon suivante :

<i>Taille</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Petite	1	—
Sous-moyenne	5	2
Moyenne	7	2
Sus-moyenne	8	7
Grande	7	1

On voit que la majorité des habitants de Russin inhumés dans leur église avaient une taille relativement grande, mais avec une assez forte marge de variations.

*L'indice céphalique.* Le crâne présente un indice céphalique moyen de 79.4 pour 21 hommes, de 81.8 pour 11 femmes, plaçant les premiers dans la catégorie des méso-crânes, la seconde dans celle des brachycrânes. La différence sexuelle, en faveur des femmes, est de règle, mais ici elle est assez importante (2.4 points). L'étendue des variations est grande: de 73.3 (dolichocrâne) à 87.4 (hyperbrachycrâne) pour les hommes; de 73.3 (dolichocrâne) à 85.8 (hyperbrachycrâne) pour les femmes. Voss (1949), qui a mesuré les crânes des cimetières de Saint-Gervais et de la Madeleine déposés à l'Institut d'Anthropologie de l'Université de Genève, a trouvé les indices

céphaliques moyens suivants: hommes 79.2, femmes 80.3. Les moyennes masculines de Russin et de Genève sont quasi identiques, tandis que les femmes de Russin – peu nombreuses il est vrai – ont un indice un peu plus élevé.

A Russin les formes céphaliques se répartissent comme suit:

<i>Indice céphalique</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Dolichocrâne	2	1
Mésocrâne	1	2
Brachycrâne	17	5
Hyperbrachycrâne	1	3

Le nombre de sujets n'est pas suffisant pour transcrire ces chiffres en pour-cent. Dans les deux cimetières cités plus haut il y avait, chez les hommes, 50% de mésocrânes, chez les femmes 41.4%; de dolichocrânes, respectivement 11.8% et 8.9%; de brachy- et hyperbrachycrânes 38.2 et 49.7%. Les proportions se ressemblent pour les hommes, tandis qu'il y a davantage de femmes brachycrânes à Russin qu'à Genève-ville.

*Indice facial supérieur.* Onze hommes et six femmes donnent pour l'indice facial une valeur qui les classe dans la catégorie moyenne, les mésènes (hommes 53.1, femmes 54.7). La variation de ce caractère, d'un crâne à l'autre, est très étendue, allant des euryènes (45.8) aux leptènes (58.3), mais les faces relativement hautes sont plus nombreuses que les basses. En voici la classification:

<i>Indice facial supérieur</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Euryène	1	–
Mésène	7	4
Leptène	3	2

Les Genevois de la ville avaient pour indice facial moyen 53 chez les hommes – valeur identique à celle de Russin – 53.9 pour les femmes. En regardant le classement par catégorie il semble que la population de Russin avait une face relativement plus haute que celle de Genève.

*Indice nasal.* Cet indice a pu être relevé chez 14 hommes et 7 femmes. Avec 46.5 chez les premiers et 44.9 chez les secondes, il les place dans la leptorhinie, mais proche de la mésorhinie. Comme pour les indices céphalique et facial, on observe une grande variabilité de ce caractère, vu que toutes les catégories sont représentées à Russin, même la chamaerhinie, qui est pourtant rare dans les populations européennes. En voici la répartition:

<i>Indice nasal</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Leptorhinien	7	5
Mésorhinien	6	1
Chamaerhinien	1	1

Contrairement à l'habitude les femmes ont ici plus souvent que les hommes une ouverture nasale relativement haute et étroite. Le même phénomène a été relevé dans les anciens cimetières de la ville de Genève.

*Caractères descriptifs.* Dans cette étude préliminaire la partie descriptive sera limitée, car il n'a pas encore été possible de laver et de reconstituer tous les os, donc de les examiner tous.

La suture métopique a persisté jusqu'à l'âge adulte chez un homme sur 25 (4%) et 4 femmes sur 13 (30.8%), soit en tout 5 sur 38 (13.2%). Dans la série de Genève on avait trouvé la suture métopique chez 12.1% des crânes, sexes réunis; ces pourcentages sont très voisins. A Russin il faut y ajouter un enfant de 10 à 11 ans.

Les os wormiens sont fréquents, souvent grands, nombreux, aux bords très découpés, surtout dans la suture lambdoïde. Il ne peut être question de les recenser en détail ici. Mentionnons seulement la présence, sur le sujet masculin de la tombe 57, d'un bel interpariétal tripartite. Sa présence a donné lieu à un profil tout à fait particulier de la région occipitale: planoccipitalie oblique s'étendant de l'obélium à l'inion, pincement formant un bourrelet au niveau de la courbe occipitale supérieure, aplatissement de toute la portion inférieure de l'écaïlle occipitale, le profil inion-opisthion étant quasi rectiligne. Il y a, en plus, deux grands os wormiens dans la suture sagittale au-dessus du lambda.

Les dents et la région maxillo-dentaire nécessiteront un examen approfondi: les anomalies dentaires, les implantations défectueuses, les caries, les lésions osseuses – sans doute suite d'infections – sont nombreuses. On est frappé de trouver, chez de nombreux sujets, une abrasion des dents excessivement poussée. Il n'est pas rare que des incisives soient ainsi réduites à la racine, que le canal dentaire soit mis à nu sur de nombreuses incisives et molaires. Faut-il y chercher une cause endo- ou exogène? En tout cas semblable action ne paraît pas s'être produite à un pareil degré chez les habitants de la ville de Genève auxquels nous les avons comparés. De plus, quelques sujets étaient édentés et la région alvéolaire complètement résorbée.

*Lésions pathologiques et traumatiques.* Une vingtaine de squelette en tout cas présentent des manifestations pathologiques: modification du tissu osseux sur certaines parties d'os longs, soudure de deux os par prolifération osseuse (deux ou davantage de vertèbres soudées, deux fois le sacrum soudé à un os iliaque, etc.).

Le jeune de la tombe 11 montre sur la pariétal gauche une vaste dépression ovalaire de 39 × 31 mm. Le bord antérieur, inférieur et postérieur est formé de tissu osseux lacuneux, probablement reconstitué. A cet enfoncement de la table externe correspond une saillie de la table interne, sans traces ni d'ancienne fracture, ni de reconstitution osseuse. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une fracture suite de choc, guérie, ou des suites d'une infection importante du cuir chevelu s'étant étendue à la région osseuse.

CONCLUSION

Les sujets villageois inhumés dans l'église de Russin constituent un échantillon de population très semblable, quant à la composition raciale, à ceux provenant des anciens cimetières citadins de Genève, comme eux très hétérogènes. La stature relativement élevée les rattache plutôt aux types nordique et dinarique, les premiers se distinguant par une boîte crânienne moyenne (mésocrânie), les seconds, au contraire, par un crâne court et large (brachy- et hyperbrachycrânie). Par contre, les caractéristiques du type alpin – face et nez relativement plus large – et du type méditerranéen – petite taille – apparaissent rarement. Pourtant quelques squelettes féminins brachycrânes de petite dimension doivent être rattachés au type alpin.

Une fois de plus nous avons l'occasion de constater que la population du territoire genevois diffère profondément, dans sa composition raciale, de celle des régions voisines – canton de Vaud et Haute-Savoie – où l'élément brachycéphale surtout est prédominant. A Genève, l'influence des Burgondes aux traits nordiques a subsisté jusqu'à nos jours, même si ceux-ci, à leur arrivée dans nos régions, présentaient déjà eux-mêmes une hétérogénéité raciale.

Il serait intéressant de connaître si, dans d'autres cimetières paroissiaux du canton de Genève, on retrouverait la même image anthropologique qu'à Russin.

*Département d'Anthropologie  
de l'Université de Genève*

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ACSÁDI, Gy. et NEMESKÉRI, J., *History of human life span and mortality*. Budapest, Akadémia Kiadó, 1970.
- Basic readings on the identification of human skeletons: Estimation of age*. Edited by T. D. STEWART and Mildred TROTTER, New York. Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research, Inc., 1954.
- OLIVIER, G., *Pratique anthropologique*. Paris, Vigot, 1960.
- SAUTER, M.-R. et Hélène KAUFMANN, *Variations de la taille humaine dans le canton de Genève; comparaisons avec les Grisons et l'ensemble de la Suisse*. Mélanges Pittard. Brive, Impr. Chastrusse, Praudel & C<sup>ie</sup>, 1957, pp. 359–374.
- SAUTER, M.-R., *Anthropologie de la population de Genève*. Le Globe, Mémoires de la Société de Géographie de Genève (publication du Centenaire), xcvii, 1958, pp. 141–170.
- VOSS, A., *Recherches d'anthropologie historique sur la population de Genève au moyen âge et celle de l'ensemble de la Suisse romande à l'âge du fer et à l'époque romaine*. Thèse sciences, 1950 et Archives suisses d'anthropologie générale, Genève, xiv, 1949, pp. 1–141.

TABLE DES MATIÈRES

	Préface, professeur M.-R. SAUTER, archéologue cantonal . . . . .	5
	Introduction . . . . .	7
I.	Histoire de l'église et du prieuré . . . . .	8
II.	Situation . . . . .	14
III.	Les fouilles . . . . .	14
	1. Introduction . . . . .	14
	2. Méthode . . . . .	17
IV.	Découvertes archéologiques . . . . .	19
	1. Première époque d'occupation . . . . .	19
	2. La première église . . . . .	21
	3. L'agrandissement de la première église. . . . .	42
	4. La deuxième église . . . . .	44
	a) L'époque de construction du chœur rectangulaire . . . . .	44
	b) Après la Réforme . . . . .	56
	c) Les restaurations postérieures à 1685 . . . . .	58
	d) Les réfections du XIX <sup>e</sup> siècle . . . . .	65
V.	Reconstitution architecturale . . . . .	69
	1. La première église . . . . .	69
	2. La deuxième église . . . . .	69
	3. Le clocher de la première et de la deuxième église. . . . .	69
VI.	L'architecture des églises rurales du canton de Genève . . . . .	73
	Quelques édifices religieux comparables à l'église de Russin . . . . .	73
	1. La première église: éléments de comparaison . . . . .	73
	2. La deuxième église: éléments de comparaison . . . . .	74
VII.	Les sépultures. . . . .	78
VIII.	Piscines liturgiques et fonts baptismaux . . . . .	87
	1. Les piscines liturgiques . . . . .	87
	2. Les fonts baptismaux . . . . .	90
IX.	Le matériel archéologique (Inventaire par matière) . . . . .	93
X.	Conclusions . . . . .	101
XI.	Annexes . . . . .	101
	1. Aperçu géologique de la région de Russin, G. AMBERGER, géologue cantonal . . . . .	101
	2. Rapport anthropologique préliminaire, H. KAUFMANN, chargée de cours . . . . .	103

